



**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية  
السكرتارية  
ص. ب. ٣٢٤٣

Addis Ababa ••• ادیس ابابا

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN**

Secretariat  
B. P. 3243

CM/932(XXXII)

CONSEIL DES MINISTRES  
TRENTE DEUXIEME SESSION ORDINAIRE  
FEVRIER 1978

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE

1. Secrétariat Général	CM/932(XXXII)
2. Bureau de Lusaka	CM/932(XXXII) Add. 1
3. Bureau de Maputo	CM/932(XXXII) Add. 2
4. Bureau de Dar Es Salaam	CM/932(XXXII) Add. 3
5. Bureau de Yaounde	CM/932(XXXII) Add. 4
6. Bureau de Bangui	CM/932(XXXII) Add. 5
7. Bureau de Niamey	CM/932(XXXII) Add. 6
8. Bureau de Lagos	CM/932(XXXII) Add. 7
9. Bureau d'Accra	CM/932(XXXII) Add. 8
10. Bureau de Kampala	CM/932(XXXII) Add. 9
11. Bureau de Nairobi	CM/932(XXXII) Add. 10
12. Bureau de New York	CM/932(XXXII) Add. 11
13. Bureau de Genève	CM/932(XXXII) Add. 12



CONSEIL DES MINISTRES  
TRENTE-DEUXIEME SESSION ORDINAIRE  
NAIROBI, KENYA  
23 FEVRIER - 4 MARS 1978

CM/932 (XXXII)

RAPPORT DU GROUPE DE VERIFICATEURS EXTERNES  
SUR LES FINANCES DU SECRETARIAT POUR L'EXERCICE FINANCIER  
CLOS AU 31 MAI 1978

RAPPORT DU GROUPE DE VERIFICATEURS EXTERNES  
SUR LES FINANCES DU SECRETARIAT POUR L'EXERCICE FINANCIER  
CLOS AU 31 MAI 1978

### Introduction

Conformément au programme qui a été établi par le Secrétariat général, la vérification aux comptes du Secrétariat général devait commencer le 2 octobre. Toutefois, 5 membres seulement du Groupe ont pu arriver à la date retenue tandis que les représentants de la Haute-Volta et de la Tunisie n'arrivèrent que les 5 et 13 octobre respectivement. Du fait que le représentant de la Haute-Volta n'avait pas pu procéder à la vérification des comptes du Bureau de Genève sur place, le Groupe a décidé d'envoyer le représentant du Botswana à Genève. Ce dernier s'est rendu à Genève pour une semaine ; ainsi quatre seulement des sept membres du Groupe ont commencé le travail de vérification à la date prévue. Il convient de faire également remarquer que les représentants du Togo et de la Tunisie quittèrent avant l'épuisement du programme de vérification. C'est ainsi que les autres membres du Groupe durent remanier le programme afin de compléter la vérification.

### 2. Termes de référence.

Conformément aux dispositions des Règlements financiers en leur article 9 (3), le Groupe est chargé d'exécuter la vérification externe des comptes de l'Organisation, y compris tous les Fonds Spéciaux et en dépôt. Outre l'avis qu'il donne sur l'état des finances de l'Organisation, le Groupe doit également faire des commentaires, si nécessaire, sur l'efficacité de la gestion et du contrôle financiers ainsi que sur les conséquences financières du fonctionnement administratif.

### 3. Objet de la vérification

Le travail de vérification a été exécuté en conformité avec les méthodes, pratiques et principes les plus courants. Dans le cadre de l'exercice budgétaire fixé par le Secrétariat, les vérificateurs se sont penchés sur la gestion, les finances et la comptabilité qu'on avait jugé nécessaire de soumettre à une vérification. Pour la première fois depuis ces dernières années le Groupe décidait de mener des entretiens avec tous les Chefs de Département et Division qui seraient disponibles au moment de la vérification ; à cet égard, nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir pris toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

### 4. Certificat de Vérification

Les états de finance ci-joints ont fait l'objet d'examen conformément aux statuts de l'Organisation. Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, à notre connaissance et comme nous en avons la conviction profonde, étaient nécessaires pour mener à bien notre travail de vérification ; nous voulons certifier ici qu'à notre avis, la Comptabilité donne une vue correcte et adéquate de l'état des finances et des résultats du fonctionnement de l'Organisation pour l'exercice clos au 31 mai 1978, compte devant être tenu des remarques contenues dans le présent rapport.

## 5. Gestion

Nous voudrions faire remarquer dans ce rapport que nous avons consacré une semaine à l'étude en profondeur des opérations relatives à la gestion du Secrétariat et nous avons cru nécessaire de consigner nos découvertes dans le rapport. A cet égard, nos observations vont porter sur trois domaines spécifiques, contrôle et opérations administratifs, financiers et comptables.

## 6. Gestion Administrative

Nous rappelons que l'Organisation existe depuis quinze années. Toutefois, comme preuve nous en a été donnée, il est évident que les procédures et méthodes administratives existantes s'avèrent surannées actuellement ; il conviendrait par conséquent d'envisager la modernisation du système de gestion, conformément aux nouveaux concepts de gestion. Nous pensons qu'il serait dans l'intérêt de l'Organisation d'introduire le système connu sous le nom de Gestion par Objectifs (Management by Objectives - MBO) ainsi qu'un système efficient d'évaluation des performances non seulement du personnel mais également des activités.

7. Nous croyons devoir faire remarquer que ce sont des procédures et méthodes bureaucratiques qui prévalent encore sur une grande échelle et que très peu a été fait à cet égard en vue d'introduire les pratiques de délégations contrôlées de pouvoir à tous les niveaux d'activités. Notre sentiment est qu'on parviendrait à une gestion plus efficace si on donnait plus de pouvoir au Secrétaire général de l'Organisation qui en est l'autorité administrative suprême, pour lui permettre de diriger et de superviser les opérations aussi promptement que possible. Nous pensons qu'en tant qu'il est l'autorité administrative suprême de l'Organisation, le Secrétaire général devrait disposer d'un pouvoir exécutif total sur tous les problèmes relatifs au personnel, notamment en matière de recrutement, de nomination, de promotion, de transfert et de discipline.

## 8. Ré-affectation de fonds

Nous savons que la pratique habituelle est de soumettre au Comité Consultatif chargé des questions Budgétaires et Financières, pour examen et décision, toute demande de virement faite pendant les périodes entre les affectations de crédits. A notre avis, on devrait donner au Secrétaire général plein pouvoir d'approvisionnement de comptes individuels ne dépassant pas 20.000 dollars des Etats-Unis. Il lui serait ainsi possible d'exécuter et de superviser des opérations financières en des délais appropriés. Quoi qu'il en soit, cette autorité suprême n'en devra pas moins présenter un rapport au Comité Consultatif sur toutes les décisions d'allocation de fonds qu'elle aura prises. Cependant, cette délégation de pouvoir doit être assortie de la condition qu'aucune politique nouvelle, aucun principe nouveau ne seront introduits en matière de budget sans le consentement du Comité Consultatif.

## 9. Statut du Secrétaire Général

Afin de lui permettre de s'acquitter aussi convenablement que possible de ses tâches d'exécution, nous pensons que tout le monde devrait être amené à reconnaître et à apprécier à sa juste valeur l'autorité du Secrétaire général. Il a été porté à notre connaissance que par suite de décisions précédemment prises par le Comité consultatif, le Secrétaire général n'est pas autorisé à s'accompagner d'un Assistant Personnel au cours de ses déplacements en mission hors du Siège. Il nous semble difficile d'accepter les raisons qui justifient

cette mesure et nous sommes fermement convaincus que s'il lui était donné cette autorisation, cela faciliterait grandement son travail. Nous devons également faire remarquer que le montant du per diem fixé pour le Secrétaire général aussi bien que pour les élus politiques est incroyablement bas et ne convient pas à la nature de leur situation. Par conséquent, nous recommandons que l'indemnité que reçoit actuellement le Secrétaire général d'un montant de 75 dollars des Etats-Unis soit portée à 120 et que les Secrétaires généraux adjoints reçoivent les trois quarts de ce taux, soit 90 dollars des Etats-Unis. Dans des circonstances où le pays hôte prend totalement en charge, nous recommandons que soient payés aux intéressés 50% de ces montants, comme indemnité de subsistance.

#### 10. Opérations et contrôle au niveau des Bureaux Régionaux

Pendant nos visites aux différents bureaux sous-régionaux et régionaux, et à la suite des discussions que nous avons eues avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat, nous sommes parvenus à la conclusion que dans le passé, la gestion financière et administrative n'avait pas été coordonnée, supervisée et contrôlée de façon effective. C'est pourquoi la discipline en matière de finance ne fait toujours pas partie des vertus de l'Organisation.

#### 11. Description de Poste et Performance dans le Travail

Comme il en a déjà été fait mention dans ce rapport, il est grand temps d'introduire les techniques modernes de gestion. Plus précisément, la nécessité se fait sentir, en vue d'un fonctionnement efficace, d'entreprendre la description de chaque poste pour ensuite établir les grades et échelons de ces postes de manière appropriée. Bien entendu, nous savons qu'il avait été entrepris, il y a quelques années, une revue des structures de l'Organisation, mais que malheureusement le rapport sur la réforme des structures n'a toujours pas été adopté par les autorités compétentes à cet égard. De même, il nous paraît évident qu'il n'existe pas de formule scientifique servant à évaluer et à superviser la performance d'un personnel. Nous avons, en particulier, observé qu'il avait été élaboré dans certaines divisions du Secrétariat, des tableaux de service et d'obligations; toutefois, dans la pratique, ces calendriers ne sont pas respectés de façon stricte.

### GESTION FINANCIERE

12. Nous nous félicitons sincèrement de la décision du nouveau Secrétaire général de séparer le Département des Finances de l'Administration Générale. Cette mesure contribuera sans doute à l'amélioration de la gestion financière de l'Organisation. En vue de faciliter le travail du nouveau Département des Finances, nous voudrions soumettre les commentaires suivants pour examen.

#### 13. Règlements du Personnel et des Finances

Ce Règlement n'a pas encore été mis à jour pour être à la mesure des besoins de l'Organisation. Bien que des efforts aient été faits pour élaborer des projets révisés, il n'a pas encore été possible de les faire adopter par le Conseil des Ministres. Nous recommandons donc que des mesures appropriées soient prises pour l'élaboration de Règlements qui soient à jour dans les meilleurs délais.

#### 14. Préparation du Budget

Au fil des années, des notes explicatives relatives au Budget ont été préparées et intercalées aux pages portant les chiffres. Par souci de clarté, nous recommandons que toutes les notes explicatives du budget soient rassemblées en un document à part qui accompagnera les données du budget dans tous les cas.

#### 15. Budgets des Bureaux Régionaux

Nous sommes conscients des problèmes financiers que connaissent les bureaux régionaux du fait de la fluctuation des taux de change du dollar E. U. C'est en particulier le cas pour le bureau de Genève. Puisqu'aucune solution satisfaisante n'a été apportée à ce problème, nous pensons qu'il serait dans le plus grand intérêt de ces bureaux régionaux de préparer leur projet de budget dans les monnaies locales des pays où ils sont installés. En étudiant les propositions budgétaires de ces bureaux, le Secrétariat procéderait à la conversion en dollars E. U. des chiffres estimés en utilisant les taux de change les plus récents. Une fois le budget adopté, les bureaux régionaux seront alors appelés à rendre compte de leurs dépenses au taux de change utilisé dans l'élaboration du budget. A notre avis, ce sont les affectations financières du Secrétariat qui doivent supporter les baisses éventuelles résultant des fluctuations du taux de change pendant l'exercice.

#### 16. Fonds d'Imprévus.

Le mécanisme budgétaire de l'Organisation tel qu'il se présente actuellement ne permet pas l'existence d'un Fonds destiné aux imprévus. Nous pensons que la mise sur pied et l'approvisionnement d'un Fonds des Imprévus faciliterait grandement les opérations financières de l'Organisation. On devrait investir le Secrétaire général du pouvoir d'approuver des prélèvements de ce Fonds pour faire face à des dépenses supplémentaires imprévues de l'Organisation. Le réapprovisionnement du Fonds par les suppléments budgétaires après leur examen par le Comité Consultatif sur les questions budgétaires et financières. Quant au montant du Fonds d'Imprévus, nous proposons qu'il soit fixé à environ 5% du Budget total de l'exercice financier.

#### 17. Système Comptable

Le système comptable actuellement utilisé et qui opère depuis 15 ans est devenu archaïque à maints égards. D'abord, il faut remarquer qu'il fait intervenir beaucoup de travail administratif non nécessaire; ensuite, il semble que les Chefs de Division du Secrétariat n'aient pas de statut en termes de comptabilité pour leurs propres crédits budgétaires. Ainsi, le système se trouve complètement plongé dans des procédures bureaucratiques qui constituent un réel obstacle à une prompt et effective mise en oeuvre des programmes.

#### 18. Paiement des salaires et traitements

Le système utilisé est inutilement compliqué et comporte une grande quantité de travail administratif et d'efforts non nécessaires; en même temps, il ne fournit pas suffisamment d'informations pouvant aider à effectuer un contrôle efficace. En vue de la modernisation de ce système, nous recommandons :

- a) remplacement du système de paiement actuel par l'utilisation de bulletin individuel de salaire, (de préférence le type Kalamazoo) puisque tout le système comptable de l'Organisation est encore manuel.
- b) préparation d'états de solde séparés pour chaque division. Cela facilitera le contrôle par la Division. Au cas où serait introduit le type Kalamazoo, il ne serait plus nécessaire de préparer des fiches mensuelles de salaire du moment qu'elles seraient produites automatiquement dans le processus. On perd actuellement beaucoup de temps et d'efforts pour fournir ces renseignements.
- c) aucun bulletin de salaire ne doit être établi sans l'approbation du Chef du Service du Personnel qui, au moment de communiquer les détails des émoluments du personnel au service de paie, notifiera également le numéro de référence personnel devant servir aux opérations de contrôle.

#### 19. Avances

Le système de demande et d'octroi d'avances fait intervenir un travail administratif inutile. C'est ainsi que lorsqu'un fonctionnaire sollicite une avance de salaire, il soumet une demande dactylographiée au Chef de l'Administration par l'intermédiaire du Chef de sa Division. L'approbation de la demande est faite dans un long document manuscrit adressé au Chef des Finances qui à son tour envoie un document semblable au Chef Comptable. De fait, tout ce qu'il est nécessaire de faire est de préparer un formulaire de demande de préférence tiré à plusieurs exemplaires qu'on pourrait remplir avec un minimum d'efforts, de temps et de travail.

#### 20. Livre de Contrôle Budgétaire

Il y a lieu de moderniser le Livre de Contrôle Budgétaire qui constitue véritablement un instrument de contrôle des dépenses effectuées. Jusqu'ici, on ne reporte pas immédiatement dans ce livre, les factures qui sont faites pour paiement. Dans la plupart des cas, ce report n'est effectué qu'un mois après les paiements.

#### 21. Recommandation

En vue de faciliter le processus du contrôle décentralisé des dépenses en confiant certaines responsabilités en matière de comptabilité aux Chefs de Division, nous recommandons :

- a) qu'obligation soit faite à chaque Division de tenir un Livre de crédit sur le format suivant, page 6.

Tout engagement en termes d'argent doit être immédiatement reporté dans le Livre de Crédit et débité du bilan à ce jour, aussitôt qu'il est exécuté.

- b) qu'aucun chèque ne soit établi avant le report de la facture d'imputation au livre de crédit et la vérification par l'autorité concernée de la disponibilité de fonds. Toute autorité qui délègue un pouvoir de paiement doit émarger ce paiement au Livre de crédit.



c) toutes sommes engagées et reconnues comme supplémentaires au 31 mai de chaque année doivent faire l'objet de crédits ; il sera alors demandé au Secrétaire général que ces crédits soient accordés pour l'exercice financier suivant. En donnant ainsi au Secrétaire général pouvoir de renouveler des crédits, il sera plus aisé de régulariser promptement tous crédits supplémentaires engagés. Grâce à cette méthode de renouvellement de crédits, il ne sera plus nécessaire de faire supporter les excédents de dépense résultant d'engagements supplémentaires par les crédits accordés pour l'exercice précédent. Par la même occasion, l'actuel système d'obligation aussi encombrant qu'inefficace disparaîtrait tout simplement.

d) toute répartition nouvelle entre poste budgétaire telle qu'approuvée par le Secrétaire général ou par le Comité Consultatif doit de toute évidence être consignée dans le livre de crédit au poste concerné.

## 22. Formulaire de facture d'imputation

A notre avis, il y a lieu d'améliorer le formulaire actuellement utilisé ; la facture doit comporter un document certifiant que des marchandises ont été reçues ou que des services ont été exécutés ; que les dépenses y ayant trait sont normalement à la charge des Finances du Secrétariat ; que la facture a été enregistrée dans le livre de crédit et que des fonds sont disponibles pour le paiement.

## 23. Caisse pour les paiements peu importants

Nous avons été amenés à remarquer l'existence d'un certain problème pratique à Addis-Abéba ; il s'agit de l'utilisation de chèques pour le paiement de marchandises et de services. De même, toute commande passe nécessairement par la Local Purchase Order officielle (LPO). On en est ainsi arrivé à une situation telle qu'on émet des chèques pour des règlements aussi minimes que cinq Birr Ethiopiens. Nous avons également appris que certains Services Gouvernementaux à Addis-Ababa sont réticents à accepter des paiements par chèque, préférant plutôt de l'argent liquide. Nous sommes convaincus qu'il y a lieu d'apporter plus de souplesse dans les opérations comptables pour mettre fin à cette situation ; c'est pourquoi nous recommandons qu'un système de caisse soit introduit et mis en oeuvre par la Division des Finances. Nous pensons qu'une caisse de mille Birr Ethiopiens suffirait puisqu'on la réapprovisionnerait de temps à autre, parallèlement aux dépenses qui seront faites. Toutefois, on doit s'assurer, au niveau des services de la comptabilité, que celui qui est responsable de cette caisse n'est pas en même temps chargé des paiements.

## 24. Bilan Mensuel de Contrôle

Dans l'état actuel des choses, il n'est pas établi de bilan mensuel de contrôle pour vérifier que toutes les quittances et factures de paiement ont été enregistrées dans les comptes du grand livre. Nous pensons qu'il est d'importance vitale et c'est ce que nous recommandons en vue d'assurer un contrôle efficace de la comptabilité, d'établir un bilan mensuel de vérification qui devrait être évidemment communiqué au vérificateur Interne Principal.

## 25. Système Comptable mécanique

Il n'est que temps d'envisager la mécanisation du système comptable qui est actuellement manuel. Dans les circonstances présentes, il ne s'agit pas de recommander un système sophistiqué mais plutôt de proposer l'acquisition d'un type ordinaire de machine comptable pouvant enregistrer les opérations comptables sur des cartes.

26. Du moment que nos recommandations sont uniquement fondées sur un système comptable de caisse et non de créance, nous ne voyons pas la nécessité qu'il y aurait d'essayer d'établir annuellement un Bilan pour l'Organisation. Il suffit de produire un état d'Actif et de Passif, un Récapitulatif des Entrées et Sorties ainsi que du Dépassement, un état détaillé des revenus et dépenses et toute autre information financière dont le Comité Consultatif aurait besoin.

### SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

#### 27. Nécessité

Tout le monde reconnaît que la vérification constitue un auxiliaire d'une valeur inestimable pour la Gestion et que l'existence d'un système efficace de contrôle interne dont la vérification interne est une partie intégrante d'importance vitale contribue automatiquement à la réalisation d'une gestion financière efficiente et de grande qualité.

28. Il est toutefois de notre devoir de faire remarquer que pour qu'une vérification comptable soit effective, il est impératif qu'on lui prête attention ; toutes erreurs ou irrégularités matérielles signalées dans les rapports de vérification périodiques et annuels, doivent être corrigées ; on doit y remédier en prenant les mesures adéquates dans les meilleurs délais. A tous les niveaux, dans la gestion, on doit reconnaître, apprécier et réaffirmer l'impartialité et l'indépendance du vérificateur. Sans ce soutien actif, il n'est pas possible d'espérer réaliser une vérification à même de développer avec succès et de promouvoir un niveau acceptable d'efficacité en matière de performance et de discipline financières.

29. Une fois de plus, nous voudrions exprimer, comme au cours de toutes ces années, notre préoccupation concernant le peu d'attention réelle consacrée aux rapports du vérificateur Interne Principal, non seulement ceux ayant trait aux comptes et opérations du Siège, mais également aux Bureaux Régionaux et sous-Régionaux.

#### 30. Situation du Vérificateur Interne Principal

Nous voudrions bien croire que cette Auguste Assemblée souscrira aux remarques précédentes concernant la nécessité d'une vérification Interne effective. A notre avis, il va de soi que parmi les nombreux objectifs de l'Organisation, il s'en dégage deux principaux :

a) Utilisation Economique des facteurs de production qui sont les plus importants, en particulier la main-d'oeuvre et le Capital ;

b) Promouvoir l'efficacité dans les performances et la discipline financières.

S'il est vrai que ce sont là les objectifs financiers que l'Organisation s'est fixés, alors, il apparaît clairement que ceux-ci sont en contradiction avec la position quelque peu nébuleuse tenue pendant toutes ces dernières années par le Vérificateur Interne Principal. Théoriquement, celui-ci est sensé être directement responsable devant le Chef Administratif Suprême de l'Organisation ; toutefois, dans la pratique, son rôle, son autorité et l'efficacité de ses opérations de vérification sont engloutis dans le gouffre de l'administration générale du Secrétariat. Ses programmes d'action, son calendrier et son budget pour le travail d'inspection sur place des bureaux régionaux et sous-régionaux sont scrutés, restreints et contrôlés par l'administration générale. Les vérificateurs résidents dans les bureaux régionaux ne relèvent pas de son autorité pour l'élaboration des programmes de vérification et les performances dans

leur mission. Même au niveau de son service au Secrétariat, il n'a pas de part active dans le choix du personnel qui est appelé à l'aider dans l'accomplissement de ses tâches puisque nombreux sont les cas dans lesquels des fonctionnaires lui ont été affectés sans ou contre son avis.

31. De toute évidence, c'est le statut d'infériorité conféré pendant toutes ces années au Vérificateur Principal Interne qui est à l'origine de ce problème ; aussi sommes-nous fermement convaincus de la nécessité urgente de remédier à cette situation intenable dans les meilleurs délais, de manière à assurer le contrôle et la coordination de toutes les opérations de vérification (Siège, Bureaux Régionaux et sous-Régionaux) sous une direction unique.

32. Eu égard aux remarques ci-dessus faites et à l'étude en profondeur que nous avons menée, nous soumettons les sérieuses recommandations qui suivent pour adoption :

a) Elever le grade de Vérificateur Interne Principal à celui de "Directeur Général des Services de la Vérification Interne". Le poste serait à P.6 ou au grade le plus élevé qui le suit, si cela est adopté pour les Secrétaires Exécutifs.

Si le Directeur Général des Services de la Vérification Interne doit effectivement superviser les opérations financières de l'Organisation dans son ensemble, son poste ne peut, de toute évidence, être à un grade inférieur à celui d'un Secrétaire Exécutif de région.

b) Le Directeur Général des Affaires Internes (actuellement Vérificateur Interne Principal) devrait être responsable directement devant le Secrétaire général et ne rendre compte qu'à celui-ci, dans l'exercice de toutes les activités de vérification, y compris l'élaboration des programmes, l'adoption de calendrier et de budget pour la vérification ainsi que pour la présentation de rapports, etc...

c) Toutes nominations, promotions ou transfert de fonctionnaires de ce service au niveau du Siège comme au niveau régional ne doivent être faits qu'après consultation avec lui et son accord.

d) Tout fonctionnaire de la vérification quel que soit son lieu d'affectation doit être directement responsable devant le Directeur Général des Services de la Vérification Interne. Tous leurs programmes de travail doivent lui être communiqués pour approbation, de même que leurs rapports d'activité et de fin d'année.

e) Toute la comptabilité des bureaux sous-régionaux doit être soumise aux bureaux régionaux respectifs pour examen de vérification et adjonction aux Comptes de ces Bureaux, après quoi l'ensemble doit être communiqué au Département des Finances pour être inclus dans les grands comptes de l'Organisation. Bien entendu, il ne sera plus nécessaire de faire étudier les comptes régionaux par les Services de la Vérification Interne au Siège.

f) Jusqu'ici, les projets financés conjointement par l'OUA et d'autres Organismes Internationaux n'ont pas fait l'objet de contrôle par les services de la Vérification Interne bien qu'ils soient mis en oeuvre sous la bannière de l'Organisation. En vue de parvenir à une gestion efficiente et de s'assurer que l'argent est dépensé à bon escient sur ces projets, nous recommandons que ceux-ci fassent l'objet de vérification par le Directeur général des Services de la Vérification Interne.

g) Le Directeur Général doit continuer à jouir du statut d'observateur dans les Conférences de l'Organisation Internationale des Organes Suprêmes de Vérification Comptable ainsi qu'à la Conférence du Groupe régional de l'AFROSAI.

DIVISION DES FINANCES

33. A la suite de l'étude en profondeur que nous avons menée sur la Division des Finances, nous voudrions faire les observations suivantes concernant le volume de travail du personnel de cette Division. Bien qu'il y ait une répartition des responsabilités, nous avons été amenés à remarquer que dans la pratique, il existe une disproportion dans la distribution des tâches. Pour permettre une meilleure appréciation de ce problème, nous voudrions citer ici trois exemples :

a) Conformément à la répartition des responsabilités, le premier fonctionnaire des Finances est chargé de l'examen et du contrôle effectif de toutes les communications financières mensuelles en provenance des bureaux régionaux et sous-régionaux et d'émettre des questions ou des observations à l'issue de cet examen. Il lui appartient également de vérifier que les communications des bureaux régionaux et sous-régionaux sont faites dans les délais prescrits et de porter les irrégularités non justifiées à l'attention du Chef de la Division. Il est en outre chargé de la mise à jour des enregistrements de versement de subventions accordées aux bureaux régionaux et aux Organisations africaines. En dépit de l'existence de cette répartition nette et claire de responsabilités concernant ce fonctionnaire, nous sommes dans le regret de faire remarquer que, dans la pratique, le travail important d'examen des comptabilités des bureaux régionaux et sous-régionaux avant leur incorporation aux comptes principaux n'est pas en fait exécuté par ce fonctionnaire. Nous croyons savoir qu'à la suite d'une disposition prise l'année dernière, l'examen de ces comptabilités par la Division des Finances a cessé d'être entrepris depuis un an. La question de savoir si l'argent affecté à ce poste particulier est utilisé à bon escient dans les coûts déclarés ne peut, à présent, relever que de pures suppositions.

b) Le deuxième fonctionnaire des Finances qui, avant d'être promu au poste qu'il occupe actuellement, était chargé de la préparation des états de paie et du versement de la contribution aux pensions de l'American Life Company, continue encore à exécuter ce travail en dépit de sa promotion. Il y a de toute évidence de l'insuffisance dans la description des postes dans cette Division.

c) C'est l'actuel commis comptable qui a été chargé du 15 août 1977 au 31 janvier 1978, du travail du deuxième fonctionnaire, c'est-à-dire la préparation des états de solde. Outre cette

charge supplémentaire, qui lui échet à la suite de l'affectation du troisième fonctionnaire des Finances à Lagos en mai 1977, elle n'en resta pas moins responsable de l'enregistrement des états de remboursement des avances. Il importe de remarquer que lorsque le commis aux écritures a pris son congé du 15 mars au 22 juin 1978 son travail qui consistait à la mise à jour et à la tenue du livre comptable, n'a pas été confié à un autre agent. Cette malheureuse situation a fait qu'à son retour de congé, elle avait trois mois de retard à rattraper dans les inscriptions au livre (entrées et sorties). Evidemment à la clôture de l'exercice financier, le 31 mai 1978, la situation financière des comptes de caisse du Secrétariat n'était pas connue du fait qu'aucune opération n'avait été portée au livre comptable pendant toute son absence.

34. Il nous a été également donné de remarquer que le Chef des Finances comme du reste tous les autres chefs de Division est submergé par des tâches de routine ordinaires qui auraient pu être confiées à des fonctionnaires à un niveau plus bas. Nous avons découvert par exemple que le Chef des Finances n'a, dans la pratique, aucun pouvoir exécutif. Toutes les affaires financières même les plus anodines sont communiquées à un niveau plus élevé pour décision. Nous pensons que ces procédures bureaucratiques à outrance annihilent l'initiative personnelle, découragent la volonté de bien s'acquitter de ses responsabilités et, en général, contribuent à baisser la rentabilité.

35. Compte tenu de nos découvertes et de nos observations concernant le fonctionnement de ladite Division, nous soumettons les recommandations suivantes :

a) Procéder à la description claire des postes dans les meilleurs délais, en vue de s'assurer que la répartition des tâches est en conformité avec les divers niveaux de grades et que tout le personnel de cette Division s'emploie à l'accomplissement de ses tâches et obligations.

b) Décentralisation des pouvoirs au niveau du Département des Finances et de l'Administration pour déléguer certains de ces pouvoirs au Chef des Finances. En vue d'accélérer le déroulement des opérations financières et de réduire les procédures bureaucratiques au minimum, cette recommandation-ci vise à réaliser le maximum de rendement pour un coût minimum.

c) Nous avons par ailleurs examiné le traitement, l'ancienneté et le grade du Chef des Finances. Sur la base des découvertes et observations que nous avons faites concernant cette Division, nous recommandons que l'appellation Chef des Finances soit changée en Trésorier général de l'OUA et que le grade du poste soit élevé à P5.

d) Comme il en a déjà été fait mention, l'actuel commis aux écritures non seulement remplit ses propres fonctions, préparation de documents comptables, de chèques, tenue du livre de comptes, ajustement des comptes etc, mais il s'est acquitté honorablement des fonctions de deux fonctionnaires des Finances qui lui sont hiérarchiquement supérieurs pendant plus d'un an. C'est pour cette raison et compte tenu de son aptitude, de ses compétences et de son efficacité que nous recommandons qu'il soit promu au poste de fonctionnaire des Finances et de la Comptabilité en P2 échelon I.

#### DIVISION DES CONFERENCES

36. Selon le Chef de cette Division, celle-ci a été créée il y a quelques cinq ans et aucun changement ne s'y est opéré depuis, malgré l'augmentation importante au cours des années, du volume de travail dont elle est chargée. En dépit de l'effectif insuffisant, on y trouve des postes vacants, à tout moment, qu'on pourvoit par le recrutement temporaire d'un personnel "free lance". Ceci constitue une méthode coûteuse de faire fonctionner la Division, car outre les hauts salaires payés au personnel "free lance", l'Organisation doit déboursier davantage en billets d'avion et en indemnités journalières. Les télégrammes de recrutement, devant suivre un long itinéraire à travers différents bureaux, nécessitent un temps considérable. Ce processus bureaucratique excessif a pour conséquence de provoquer des retards aux incidences coûteuses. La solution que nous préconisons est que le Comité de recrutement se réunisse de façon plus régulière et s'emploie davantage à pourvoir les postes vacants qui existent.

37. Les demandes de service à exécuter formulées par les autres divisions ne parviennent pas à temps, ce qui fait qu'il est impossible de faire une planification du travail. Il faut ajouter que le Chef de la Division des Conférences n'est pas habilité à préparer le budget de sa Division, ce qui est contraire aux principes d'un contrôle comptable sain.

38. La division dispose de 10 machines pour la reproduction qui sont toutes vieilles de quinze ans environ. Quatre d'entre elles sont actuellement immobilisées par manque de pièces détachées. Du moment que ce matériel a presque dépassé sa durée normale d'utilisation, on recommande qu'une Commission d'Etude soit convoquée pour décider de ce qu'on pourrait faire de ce matériel archaïque et de l'acquisition d'un matériel plus moderne et plus opérationnel.

DIVISION DU PERSONNEL

39. Il n'est pas élaboré de document annuel pour fournir des informations telles que la liste des membres du personnel, leur date de naissance, leurs postes respectifs et la date de leur nomination. Cela n'a pas été possible du fait que le Chef du Personnel n'a aucun contrôle sur l'administration du personnel dans les régions, confiée actuellement aux Secrétaires Exécutifs. A l'exception du Bureau de New York, aucun des Bureaux régionaux n'a communiqué de documents à cet égard.

40. Les fichiers confidentiels individuels ne sont pas conservés au service du Personnel mais plutôt au Département de l'Administration; il faut ajouter que le Chef du Personnel n'est pas consulté dans les décisions relatives à la formation et aux transferts de personnel. Il en résulte que la gestion du Personnel s'en trouve fragmentée, ce qui facilite l'usage de pratiques malhonnêtes; c'est ainsi qu'on peut citer le cas de falsification qui s'est présenté lorsqu'on a trouvé rien de mieux que d'ajouter aux termes d'un contrat à l'insu du Chef du Personnel, une clause permettant à un fonctionnaire de bénéficier d'une indemnité.

Revue des structures de l'Organisation et des Conditions de Travail du Personnel.

41. C'est en 1968 que l'Organisation a senti la nécessité de réétudier la structure et les conditions de service du personnel qui existaient depuis sa création en 1963. Depuis lors, les commissions se sont succédées les unes aux autres pour étudier la question et soumettre des recommandations en vue d'une amélioration de ces conditions et structures. Il existe des preuves que ces différentes commissions ont présenté de volumineux rapports; toutefois aucune action concrète n'a été entreprise par l'Organisation. Le rapport de la quatrième commission a été soumis pour étude à un Comité d'Experts mis sur pied à la suite d'une décision du Conseil des Ministres réuni à Tripoli en février 1978. Ce comité a soumis son rapport à la Conférence au Sommet de Khartoum en juillet 1978 qui avait décidé de renvoyer la question au Comité d'Experts pour plus ample examen. Ce problème traîne depuis dix ans bien que les structures telles qu'elles se présentent actuellement aient prouvé la nécessité de lui apporter une solution. Nous considérons que cette question relève de la vérification comptable, puisque notre objectif principal est de promouvoir une gestion administrative et financière efficace. De même, nous sommes fermement convaincus de la nécessité urgente d'entreprendre une description scientifique de tous les postes créés en vue de fixer et d'assurer une rémunération appropriée de ces postes.

42. Nous pensons qu'il convient d'étudier l'opportunité d'une augmentation de l'indemnité de réajustement de poste dans le salaire de base pour permettre aux fonctionnaires de bénéficier, en augmentant les contributions, de pensions de retraite plus substantielles.

43. En attendant la réalisation définitive de la réforme des structures, nous recommandons que les postes suivants fassent spécifiquement l'objet d'une étude :

Chef du Personnel : Nous considérons que le tenant de ce poste devrait être reconnu comme le Responsable de la gestion du Personnel et jouir d'un statut et d'un pouvoir qui lui permettent de formuler des politiques adéquates en matière de gestion du personnel et d'évaluer, de manière aussi scientifique que possible, les performances des employés. Nous recommandons par conséquent qu'on le désigne par Directeur du Personnel à P.5

Chef des Services généraux : Nous ne sommes pas totalement satisfaits de la désignation Services généraux et aurions préféré l'appellation plus descriptive de Directeur de l'Équipement et des Services qui devrait à notre avis être P5 du fait du caractère onéreux des charges qui incombent au tenant de ce poste.

Chef de Cabinet : Nous sommes surpris de constater que le Chef de Cabinet qui tient dans la pratique, une position centrale dans le fonctionnement global de l'Organisation, soit à un grade inférieur même à celui d'un Directeur de Département. Nous pensons que cette situation n'est pas en conformité avec le statut et les responsabilités qui sont ceux du poste; nous recommandons qu'il soit à P6 de manière que le tenant soit en mesure, de par son statut et son autorité, de coordonner toutes les activités de l'Organisation.

Traducteurs et Interprètes : Nous avons remarqué que l'Organisation, n'ayant pas besoin des services à plein temps d'interprètes; des traducteurs permanents ayant des qualifications et de l'expérience en interprétation sont chargés de l'interprétation pendant les conférences; pour la responsabilité supplémentaire qui leur est ainsi confiée, on leur paie la différence de salaire entre un traducteur et un interprète "free lance". Le résultat de cette pratique est que dans la plupart des cas, ces traducteurs reçoivent des salaires supérieurs même à ceux des fonctionnaires les plus gradés de l'Organisation. Pour remédier à cette situation et pour éviter un travail comptable non nécessaire, nous recommandons la création de postes de Traducteurs/Interprètes à P4/P5 et le maintien des postes de Traducteurs ordinaires à P3.

44. Programmes de formation : A notre connaissance, il n'existe pas de programme coordonné de formation pour le personnel; toutefois, nous considérons qu'un tel programme revêt une importance vitale pour l'accroissement du rendement, le renforcement de la morale professionnelle et du goût de l'initiative. Nous savons que certaines Organisations internationales offrent bel et bien des possibilités de formation aux membres du personnel; néanmoins il est nécessaire que l'Organisation mette sur pied un programme de formation propre, bien planifié, qu'il serait possible de mettre systématiquement en oeuvre.

45. Indemnité de logement : A l'issue des visites que nous avons rendues aux bureaux régionaux et sous-régionaux, il nous a été donné de constater que des fonctionnaires qui ont leurs maisons propres dans les régions où ils sont affectés reçoivent une indemnité de logement. Cela s'applique également au personnel statutaire localement recruté. Nous recommandons qu'une réglementation définitive soit mise en oeuvre à cet égard, du moment que les Statuts ne comportent pas de dispositions claires concernant cette question.

46. Formation du personnel des Finances

Lors du Congrès de l'Organisation Internationale des Institutions Suprêmes de Vérification tenu l'année dernière à Lima, au Pérou, le Vérificateur interne principal a eu l'occasion de s'entretenir avec le Conseiller interrégional des Nations Unies pour la gestion des Finances et des Budgets gouvernementaux, sur la nécessité vitale de faire suivre au personnel des finances de l'Organisation un séminaire sur la gestion budgétaire et financière.

47. En novembre 1977, le Conseiller interrégional a informé le Secrétariat que des dispositions devraient être prises en collaboration avec le Représentant résident du PNUD à Addis-Abéba pour l'organisation de ce séminaire. Le 22 décembre 1977, le Secrétariat des Nations Unies informa l'Organisation par télex, que le Conseil interrégional des Nations Unies était mis à la disposition de l'OUA pour organiser le séminaire, et cela sans aucun coût pour l'OUA; toutefois il était nécessaire de formuler une demande officielle par l'intermédiaire du Représentant local du PNUD. Cela fait dix mois et depuis le Secrétariat général n'a entrepris aucune action concrète; il faut ajouter qu'il y a des indications que le Secrétariat porte peu d'intérêt à cette question vitale.

48. Dans l'introduction de ce rapport, nous avons fait état de la nécessité qu'il y a d'introduire les concepts modernes en matière de Comptabilité, de Finance et d'Administration et c'est avec beaucoup de regret que nous constatons que le Secrétariat général n'a pas cru devoir profiter de cette occasion unique qui lui est offerte pour la formation gratuite des fonctionnaires des finances de l'Organisation. C'est pourquoi nous recommandons que de sérieux efforts soient déployés pour revoir la possibilité d'organiser ce Séminaire dans les meilleurs délais.

B.P.E.R.A.

49. Dans un rapport au Secrétaire général administratif en décembre 1977, le Vérificateur interne principal exposait des découvertes alarmantes faites dans la comptabilité du Bureau pour le Placement et l'Education des Réfugiés. Les documents n'ont été mis à la disposition des Vérificateurs internes qu'après de sérieuses difficultés et seulement après intervention personnelle du Secrétaire général administratif. L'examen des documents comptables révélèrent des opérations frauduleuses visibles et des détournements de fonds d'un montant total de 58.125,85 dollars E.U. par le comptable du Bureau.

50. Les fonds du Bureau étaient déposés dans trois comptes bancaires différents et la procédure de retrait exigeait que les chèques fussent signés par le Chef des Finances de l'OUA et contre-signés par le Directeur du Bureau. A l'issue d'une enquête, il a été découvert que les signatures du Chef des Finances sur les chèques étaient une imitation; toutefois, la question de savoir si les contre-signatures du Directeur étaient authentiques reste sans réponse.

51. Certains des chèques payés ont été retirés au nom du comptable comme bénéficiaire en dépit du fait que les documents comptables portaient d'autres noms. D'autres chèques n'avaient pas fait l'objet de documents comptables d'appui; dans d'autres cas encore, des chèques ayant été émis à d'autres noms ont été endossés par le comptable et la banque a autorisé leur paiement. Nous pensons qu'en autorisant le paiement de la plupart de ces chèques, la banque a fait preuve de négligence; elle devrait par conséquent endosser la responsabilité de cette négligence et être amenée à dédommager l'OUA.

52. Les trois comptes bancaires ont été bloqués depuis décembre 1977 et les soldes communiqués par les derniers relevés bancaires reçus par le Secrétariat sont les suivants :

N° de compte	Date	Solde	Dollars E.U.
0-236128	31.7.78	Eth.Birr (289.67)	(139.94)
0555	31.8.78	US \$ 236.551,31	236.551,31
0152	"	US \$ 2.229,59	<u>2.229,59</u>
			238.640,96

53. Il semble que ce soit l'existence de plusieurs comptes bancaires qui ait facilité l'exécution des opérations frauduleuses; car il n'y a aucune raison pour laquelle on devrait séparer les fonds du Bureau de ceux de l'ensemble de l'Organisation pour que les retraits fussent effectués suivant la procédure normale.

54. On croit savoir que le principal suspect est en détention à la Police du moment que l'affaire n'a pas encore été complètement réglée.

55. Recommandations

Nous recommandons que des démarches soient faites auprès des autorités concernées en vue d'une prompt conclusion de cette affaire; nous recommandons également que soit activement étudiée l'éventualité d'accuser la banque de négligence. Enfin, puisque le blocage des comptes bancaires pourrait donner lieu à des difficultés dans l'aide en direction des réfugiés, nous recommandons le transfert du solde des comptes au fonds principal du Secrétariat afin que puissent reprendre les opérations d'assistance aux réfugiés.

56. Imprimerie

En juillet 1978, le Vérificateur interne principal a présenté un rapport sur un vol de matériel d'imprimerie évalué à 6.465,67 dollars E.U. Malgré le fait qu'il est prévu au Titre VII (a) des Statuts financiers que le Secrétaire général administratif doit dans des cas comme celui-ci, faire mener une enquête en bonne et due forme, à notre connaissance, une telle enquête n'a toujours pas été faite. Nous recommandons qu'elle soit entièrement menée afin qu'on puisse établir les circonstances dans lesquelles ce matériel a disparu et qu'une action disciplinaire soit prise à l'encontre de quiconque en serait responsable. Nous pensons également que le Titre VII (5) des Règlements financiers ne revêt pas un caractère suffisamment obligatoire et proposons qu'il soit amendé de manière à énoncer clairement la procédure qui doit être adoptée dans des cas de vol ou d'action frauduleuse présumés.

57. Une machine pour la coupe de papier a été achetée au prix de 2.898 dollars EU le 12 mai 1975 mais s'est avérée inutilisable pour l'exécution du travail pour lequel elle avait été acquise; on l'emploie actuellement dans le travail de moindre importance du rassemblement. C'est ainsi que pour la coupe de papier, on est obligé de l'exécuter à l'intérieur des locaux, ce qui comporte des dépenses supplémentaires et des risques de perte de documents. Nous recommandons qu'un groupe d'étude soit convoqué pour étudier le problème de l'utilisation de cette machine et si celle-ci n'est pas appropriée, son remplacement par une autre plus opérationnelle.

### Bibliothèque

58. Malgré les observations et les recommandations que nous avons faites dans notre précédent rapport, nous sommes au regret de constater que peu d'amélioration a été apportée à l'équipement de la bibliothèque malgré le fait que le Secrétariat ait investi des sommes considérables pour l'acquisition d'ouvrages de référence.

59. Le 24 mai 1978, (une semaine avant la clôture de l'exercice financier) une somme de 3.086,39 dollars EU a été versée au British Council pour l'achat de 181 ouvrages au Royaume Uni.

60. Jusqu'au moment de la rédaction du présent rapport, le Secrétariat n'a reçu que 29 livres évalués à 460,77 dollars; le restant s'élève donc à 2.625,62, soit 152 ouvrages. On croit savoir que des démarches sont en cours pour la réception de toute la commande.

### Poste de Bibliothécaire

61. Comme nous l'avons dit dans notre dernier rapport, ce poste est devenu vacant depuis juin 1977. Lorsque, à la suite des importantes irrégularités financières découvertes au BPERA, le Secrétariat général de ce dernier a été démantelé, l'Administration a essayé de replacer les fonctionnaires de cette section dans d'autres services. C'est ainsi que son ancien Chef a été transféré à la Bibliothèque pour en devenir le Directeur.

62. Comme on le sait, c'est une pratique et une politique normales en matière de Personnel d'affecter des employés selon leur mérite, leurs qualifications et leur expérience, de manière à s'assurer d'une parité juste et honnête des salaires reçus et des services rendus. Toutefois, quelque doute subsiste quant au respect et à l'application de ces critères dans le cas qui nous concerne; c'est pourquoi nous recommandons que la question soit examinée et que des mesures correctives soient prises au besoin.

Résidence du Secrétaire général.

63. Pendant de nombreuses années, une somme de 400.000 dollars EU a été prévue pour l'achat d'une maison devant servir de résidence officielle du Secrétaire général, la somme étant inscrite au passif du Bilan annuel. Toutefois, compte tenu de l'annonce faite par le Gouvernement de l'Ethiopie socialiste selon laquelle il fait don de la résidence actuelle du Secrétaire général à l'Organisation, nous pensons qu'une action doit être prise en vue du transfert des 400.000 dollars au capital de l'Organisation.

64. Il a de même été porté à notre connaissance que la procédure du transfert de la propriété par l'établissement d'un Titre de propriété au profit de l'Organisation n'a pas encore été complétée. Nous recommandons que cette affaire soit suivie de manière active afin de compléter définitivement et le plus rapidement possible la procédure de transfert.

Questions diverses

65. Selon le règlement actuellement en vigueur, l'OUA prend en charge jusqu'à concurrence de taux maximums fixés, les frais d'excédent de bagages des fonctionnaires regagnant leur poste d'affectation ou de réaffectation ou se rendant en congé aux foyers etc. Dans la pratique, ce sont des MCO en valeur monétaire qu'on leur donne, avant le départ et l'équivalent est imputé au crédit de paiement des agences de voyage et compagnies de transport aérien. Toutefois les règlements n'exigent pas de l'agent qu'il rende compte de l'utilisation qui a été faite de ces MCO après le voyage. De sorte qu'il est impossible de savoir avec certitude si les MCO ont été utilisés pour les buts auxquels ils étaient destinés ou non.

66. Vu les sommes importantes dépensées chaque année aux titres de ces excédents de bagages et compte tenu du manque de rigueur du règlement à cet égard, nous recommandons que les frais afférents aux excédents de bagages soient imputés aux comptes d'avance personnelle des agents et que l'Organisation n'en prenne la charge qu'après production de documents certifiant l'utilisation réelle qui a été faite des MCO; ces documents pourraient par exemple être constitués de "Billets d'Excédent de Bagages".

Carburant

67. Le stock de carburant pour les véhicules officiels a fait l'objet d'un examen et le résultat apparaît comme suit :

Restant de l'exercice précédent	25.958 litres
Achat au cours de l'exercice	<u>40.500 "</u>
<b>Total</b>	<b>66.458 litres</b>

La consommation totale au cours de l'exercice s'élève à 37.470 litres contre 38.690 pour l'exercice précédent, soit une diminution de 3 %.

68. Sur la base des prévisions adoptées, 40.500 litres de carburant sont achetés chaque année en considérant que la consommation annuelle moyenne est de 38.000 litres comme cela a été le cas au cours de ces dernières années. Toutefois, vu l'importance du stock d'excédent non utilisé qui s'est constitué d'année en année, soit 28.000 litres environ, nous recommandons qu'il en soit tenu compte lors des prochains achats pour réajuster le solde excédentaire du carburant.

Avances pour l'organisation des réunions.

69. En examinant les documents comptables de versement, nous avons remarqué que des avances ont été faites comme suit :

- i) 30.000 dollars EU, D.V. 159 d'octobre 1977 pour l'organisation de la Conférence de Kampala;
- ii) 26.296 dollars EU, D.V. du 27 novembre 1977 pour la réunion de Nairobi.

Dans chaque cas, des avances ont été versées à un haut fonctionnaire des Finances qui se rendait au lieu de la réunion muni d'une traite ou d'un chèque, ouvrant un compte spécial pour tout paiement, et après la réunion, présentait un relevé de comptes pour clôturer les comptes de l'avance. Nous ne pouvons pas comprendre ce gaspillage qui consiste à déplacer un haut fonctionnaire pour exécuter un travail que nous considérons comme une simple tenue de caisse; de même on comprend difficilement la raison pour laquelle on ne pourrait pas utiliser les facilités disponibles à Nairobi et Kampala pour l'exécution de ces transactions.

70. Recommandations.

Nous recommandons vigoureusement d'utiliser, toutes les fois qu'une réunion est tenue dans un pays abritant un Bureau de l'OUA, les facilités existantes à ce Bureau au lieu de déplacer des hauts fonctionnaires du Secrétariat pour l'exécution de tâches de routine. Nous nous sommes efforcés, ailleurs de mettre en lumière les énormes coûts que comporte le recrutement de personnel technique "free lance" pour l'organisation de réunions. Outre les hauts salaires normalement payés à ce personnel, des sommes énormes sont dépensées pour des frais de transports et des indemnités journalières au profit des fonctionnaires du Secrétariat.

Avances remboursables - Avances au Personnel

71. Les avances non remboursées au 31 mai 1978 s'élèvent à 105.884,27 \$ EU et se subdivisent comme suit :

Avances de salaire	\$ EU 9.570,06
Prêts pour voiture	80.714,50
Avances pour voyage	8.672,00
Câbles et téléphones personnels	6.773,23
Avances diverses	<u>154,48</u>
	\$ EU 105.884,27
	=====

72. D'après les documents les avances suivantes ont été faites sans avoir été remboursées jusqu'à la date de la vérification (octobre 1978) et rien n'indique qu'une action soit en cours pour leur récupération.

<u>Date de</u> <u>l'avance</u>	<u>Noms</u>	<u>Nature de</u> <u>l'avance</u>	<u>Montant</u> <u>dollars E.U.</u>
31.10.77	M. Ould Dadda	Salaire	566,67
20. 2.76	Corporal Estafinos	Frais de réparation de voiture	914,67
30. 9.76	M. M. Diarra	Téléphone et câbles	<u>1.278,27</u> 2.759,61
			=====

73. Les cartes d'avance ont été interrompues à partir de juillet 1977 et remplacées par des listes constituées à partir des documents comptables; puisque ces listes ne donnent pas de détails tels que la date et le numéro de référence du document de paiement à la fois pour les crédits et les débits, il n'a pas été possible d'effectuer une vérification adéquate et effective concernant ces avances. Nous recommandons par conséquent que le système des cartes soit réintroduit. Ces cartes doivent porter des numéros de série, rédigées à l'ENCRE, et être comptabilisées tous les mois et ajustées par rapport au compte témoin. Nous recommandons également que des mesures actives soient prises pour le remboursement des trois avances d'un montant total de 2.759,61 dollars dans les meilleurs délais.

Etats des avances remboursables par les Etats membres  
au 31 mai 1978.

74. Au 31 mai 1978 divers Etats membres devaient à l'Organisation une somme totale de 155.908,55 dollars EU aux titres de dépenses effectuées en 1972 et 1977. Dans certains cas des lettres de rappel ont été envoyées mais celles-ci n'ont fait l'objet d'aucune réponse ou de prise de mesures visant au remboursement des dettes. Puisque l'Organisation a besoin de fonds pour poursuivre ses activités, nous pensons que des dispositions concrètes doivent être prises pour le paiement de ces dettes importantes.

75. Il est inclus à la somme ci-dessus mentionnée, un montant de 1.436,72 dollars représentant le prix du billet d'avion d'un des membres du Groupe de vérificateurs externes qui ne s'était pas présenté pour la vérification de 1976 et n'a jamais rendu le billet à la compagnie émettrice pour qu'elle rembourse l'Organisation. Cette somme est due depuis 1976 et une action devrait être prise pour son remboursement par le Gouvernement de la Mauritanie.

76. Arriérés de contributions inscrits à d'autres comptes.

Voici l'état, au 31 mai 1978, des contributions des Etats membres destinées :

- a) au financement du Secrétariat permanent de Bruxelles;
- b) aide financière à la Guinée Bissau 1973/74
- c) " " " 1974/75;
- d) " " République de Djibouti

<u>Contribution fixée en dollars EU</u>	<u>Versements</u>	<u>Solde</u>	<u>Pourcentage des arriérés</u>
a) : 150.399,63	52.354,10	98.045,53	65
b) : 438.600,00	350.309,76	88.290,24	20
c) 2.193.000,00	1.296.986,39	900.161,64	41
d) 1.000.000,00	98.789,84	<u>901.210,16</u>	90
		1.987.707,57	
		=====	

77. On remarquera les très hauts pourcentages d'arriérés pour a), c) et d), et apparemment, aucune action concrète n'est entreprise auprès des Etats concernés pour les amener à payer leur contribution; si une telle action n'est pas entreprise, l'Organisation aura, à un moment donné, à faire face à des problèmes financiers et ne pourra plus fonctionner de la façon effective.

78. Bilan de caisse

Le bilan de caisse au 31 mai 1978 est comme suit :

A. Compte de devises	§ EU	2.011.450,03
Compte local		60.985,30
Petites liquidités		82,58
B. Capital		<u>125.423,54</u>
	§ EU	<u>2.197.941,45</u>
		=====

79. Budget et dépense

Les crédits du budget approuvés par le Conseil des Ministres pour l'exercice financier clos le 31 mai 1978 s'élevaient à 10.386.013,00 dollars des Etats-Unis. Cinq Etats ont été exemptés du paiement de leur contribution au budget de 1977/78, soit un total de 733.252,52 dollars, ce qui réduit le montant total des contributions à 9.652.760,48. Toutefois, il n'a pas été sollicité de supplément de contribution de la part des Etats membres comme prévu par les Etats V(I). La dépense totale pour l'année, y compris les engagements, s'élève à 8.909.862,80 dollars EU soit une économie de 1.476.150,20.

80. Contributions et arriérés.

Le montant des contributions de 9.652.760,48, prévu pour l'exercice concerné, s'est vu réduit de 4.032.279,03 dollars du fait que 28 Etats membres seulement ont versé leur contribution. Les arriérés relatifs à cet exercice sont de 42 pour cent, ce qui est considéré comme très élevé. Les contributions qui ont été reçues au cours de l'exercice s'élèvent à un montant de 5.620.481,45 contre une dépense de 8.909.862,80 dollars, ce qui montre que 31,6 % de cette dépense provient du capital et que cela dépasse la limite autorisée qui est de 25 %. Les règlements financiers le stipulent en leur Section V(I). De sérieux efforts devraient être déployés pour encourager les Etats membres à s'acquitter de leurs obligations.

81. Actif : une somme de 7.986.470,36 dollars a été versée au cours de l'exercice; ce total se subdivise comme suit :

Contributions au Budget ordinaire

Budget de 1970/71		2.051,34
Budgets 1974/75 - 1976/77		2.335.686,76
Budget 1977/78		5.620.481,45
Excédent de contribution au Budget ordinaire		<u>97.059,47</u>
		8.055.279,02

Revenu supplémentaireSecrétariat général

Intérêt des prêts pour voiture	2.578,25	
Vente de mobilier	122,92	
Capital de roulement	3.261,71	
Vente de publications	335,00	
Remboursement de surplus de paiement	<u>4.207,05</u>	10.504,93
<u>Bureaux régionaux et sous-régionaux</u>		
Vente de publications	5.004,62	
Intérêts sur les prêts pour voiture	231,32	
Loyers de logements de l'OUA	4.938,31	
Divers	7.571,63	<u>17.745,88</u>
		28.250,81
		8.083.529,83
Moins les excédents de contribution		<u>97.059,47</u>
		<u>7.986.470,36</u>
		=====

82. Excédents de dépense : Un excédent de dépense d'un montant de 253.836,27 a été enregistré comme suit :

<u>Code</u>	<u>Libellé</u>	<u>Crédit</u>	<u>Dépense</u>	<u>Excédent</u>	
203	Indemnité d'installation	10.290.00	17.052.00	6.762.00	\$EU
203	Régime de prestations médica- les de l'OUA	30.000.00	40.079.06	10.079.06	
213	Indemnité de Poste	220.000.00	256.613.17	36.613.17	
215	Entretien avec les fonction- naires récemment nommés	1.00	616.00	615.00	
306	Vérificateur Interne	7.000.00	7.014.31	14.31	
404	Installation (Electricité & eau)	12.000.00	12.559.90	559.00	
500	Câbles	100.000.00	205.922.53	105.922.53	
601	Frais bancaires et timbres fiscaux	19.000.00	19.129.82	129.82	
800	Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement	120.000.00	148.909.04	28.909.04	
808	Comité Consultatif sur les Questions budgétaires et financières	20.000.00	21.154.71	1.154.71	
1005	Commission de Médiation, de Réconciliation et d'Arbi- trage	5.000.00	68.071.73	63.071.73	
	TOTAL	543.291.00	797.127.27	253.836.27	\$EU

### 33. Groupe des Vérificateurs Externes

Au cours des années passées jusqu'à la vérification de l'exercice en cours, notre programme et nos itinéraires nous ont toujours été tracés par le Département de l'Administration. Le fait que le Groupe n'intervenait en aucune manière dans la mise au point de son programme de travail avait pour résultat que les week-ends et les jours fériés étaient inclus dans le temps de voyage, ce qui donnait nécessairement un calendrier très serré. Indépendamment du facteur temps, nous pensons que cette forme de démarche est mauvaise parce qu'elle compromet notre intégrité et notre indépendance en tant que vérificateurs externes. Nous avons par conséquent décidé que dans l'avenir, les programmes de vérification doivent être élaborés par le Groupe et soumis au Secrétariat pour la mise au point. Le programme pour l'année prochaine est exposé au paragraphe 36. De même notre travail ne se limitera plus, à l'avenir, aux comptes d'un exercice particulier mais concernera également le mois de la visite.

34. Le Groupe a également décidé que son Président aurait un mandat d'au moins un an. Jusqu'ici, les fonctions du Président prenaient fin avec la présentation des Rapports au Comité Consultatif, ce qui faisait qu'il n'y avait pas de suivi des observations et recommandations faites au cours de la vérification. Puisque la vérification est un processus continu, le Président, en cours de mandat, doit être tenu périodiquement informé par le Secrétariat des actions qui ont été entreprises concernant les observations et les recommandations de la vérification pour qu'à son tour il puisse informer ses autres collègues du Groupe.

35. Per Diem

Nous voudrions attirer l'attention sur les difficultés que les membres du Groupe rencontrent du fait de l'insuffisance du per diem qui nous est payé. Nous nous sommes tous trouvés en difficultés financières et on peut dire que ceux qui sont partis plus tôt l'ont fait parce qu'ils ne pouvaient pas s'en sortir avec les maigres indemnités qui leur étaient versées, tandis que ceux qui étaient restés ont dû recourir à des emprunts auprès du Secrétariat pour éviter de sérieuses difficultés financières. Nous avons envoyé une délégation auprès du Secrétaire général administratif mais on nous a fait comprendre que ce problème ne peut être résolu que par le Comité Consultatif. Nous pensons qu'il y a nécessité urgente de réviser les taux du per diem pour que l'CUA continue, dans l'avenir, d'attirer les services de commissaires aux Comptes de haute compétence. Le taux actuel de 23 dollars EU est ridiculement bas pour Addis-Abéba et nous avons recommandé au Secrétaire général qu'il soit porté à 53 dollars EU au moins, à compter de la date de notre arrivée ici pour la vérification des Comptes définitifs pour 1977/78. Il est également d'une nécessité urgente de réviser les taux des indemnités de subsistance dans tous les endroits où l'Organisation a installé des bureaux, en vue de la prochaine vérification.

36. Programme du Groupe de Vérificateurs Externes pour 1978/79

Bureau	Vérificateur	Date
1. Maputo	Lesotho	23 août - 1er sept.
2. Lusaka	Lesotho	2 - 3 sept.
3. Luanda	Botswana	4 - 7 sept.
4. Kampala	Seychelles	3 - 3 sept.
5. <u>Dar-Es-Salaam</u>	(a) Botswana	9 - 13 sept.
	(b) Lesotho	
	(c) Seychelles	
6. Accra	Gambie	27 août - 2 sept.
7. Niamey	Haute-Volta	27 août - 2 sept.
8. <u>Lagos</u>	(a) Gambie	3 - 11 sept.
	(b) Togo	
	(c) Haute-Volta	

9. Nairobi	Gambie	12-16 sept.
10. Bangui	Togo	12-16 sept.
11. Yaoundé	Haute-Volta	12-16 sept.
12. New York	Tunisie	3- 8 sept.
13. Genève	Tunisie	9-16 sept.
14. Addis-Abéba	Tous les membres du Groupe	19 sept. -10 oct.

Le rapport sera présenté au Comité Consultatif par le Président du Groupe.

37. Film - Liberté dans l'Unité

Une fois de plus, nous voudrions nous référer à notre Rapport 1974/75 concernant le film " Liberté dans l'Unité " qui devait être réalisé par M. B. Adjali pour un coût de 220.000 dollars américains. Alors que la version finie du film devait être présentée le 31 mars 1974, elle n'a toujours pas été reçue malgré le fait que plus de 130.000 dollars du coût fixé aux termes du contrat aient déjà été versés au réalisateur. Il a été porté à notre connaissance qu'une Commission a été mise sur pied pour mener une enquête sur les circonstances du contrat. Toutefois, il ne nous a pas été possible d'obtenir les résultats de cette enquête.

38. Recommandation.

Puisque cela fait quatre ans sans qu'on ait pu obtenir des indications que cette affaire est en phase d'être définitivement réglée, et du moment que l'Organisation a déjà consacré 130.000 dollars EU à ce projet, nous recommandons fermement que d'actives démarches soient entreprises pour un règlement correct de ce problème.

39. Conclusion

Nous voudrions conclure ce Rapport en réaffirmant que, placé dans une perspective correcte, la vérification revêt une importance inestimable pour la Gestion. Nous espérons que notre rapport aura suffisamment insisté sur la nécessité urgente de transformer complètement tout le système qui préside aux opérations administratives, financières et comptables de cette auguste Organisation afin qu'on puisse avec plus d'efficacité, utiliser les ressources limitées de l'Organisation de la manière la plus économique possible. Nous avons l'espoir sincère que nos observations et recommandations feront l'objet de la sérieuse considération qu'elles méritent.

Annexes au Rapport 1977/78

- Annexe 1 - Etat des Contributions et des Arriérés - Secrétariat Général
- 2 - Etat des Dépenses, Secrétariat Général

Rapports Régionaux

- 3 - Bureau Sous-Régional, Lusaka
- 4 - Bureau Sous-Régional, Maputo
- 5 - Comité de Libération, Dar-Es-Salaam

- 6 - Conseil Phytosanitaire Interafricain, Yaoundé
- 7 - Bureau Interafricain des Sols, Bangui
- 8 - Centre d'Etudes Historiques et Linguistiques par Tradition Orale, Niamey.
- 9 - Commission de la Recherche Technique et Scientifique, Lagos
- 10 - Nutrition - CUA/FAO/OMS, Accra
- 11 - Bureau Interafricain des Langues, Kampala
- 12 - Bureau Interafricain pour les Ressources Animales, Nairobi.
- 13 - Groupe Africain aux Nations Unies, New York
- 14 - Bureau de Genève.

90. Remerciements

Nous voudrions exprimer notre profonde gratitude au Secrétaire Général ainsi qu'aux membres de son personnel pour la coopération et l'aide que nous avons trouvées auprès d'eux.

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| 1. M. B. MASISI<br>Botswana                             | 4. M. AGUEY<br>Togo                  |
| 2. M. A. B. KAH<br>Gambie                               | 5. BOUBAKER KARRAY<br>Tunisie        |
| 3. M. K. NAIKEN<br>Seychelles                           | 6. KOBLA VI K. ROBERT<br>Haute-Volta |
| 7. D. H. TARR<br>Lesotho                                |                                      |
| <u>Président du Groupe de Vérificateurs</u><br>Externes |                                      |

Addis-Abéba, le 24 octobre 1978



N°	Etats membres	Somme due 1965/67	Somme due 1967/68	Somme due 1968/69	Somme due 1969/70	Somme due 1970/71	Somme due 1971/72	Somme due 1972/73	Somme due 1973/74
28	Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-	Exemptée
29	Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-
30	Maroc	-	-	-	-	-	-	-	-
31	Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	Exempté
32	Niger	-	-	-	-	-	-	-	-
33	Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-
34	Rwanda	-	-	-	-	-	-	-	-
35	Sao Tomé & Principe	-	-	-	-	-	-	-	-
36	Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	Exempté
37	Seychelles	-	-	-	-	-	-	-	-
38	Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-
39	Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-
40	Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-
41	Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Tanzanie	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Togo	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Tunisie	1.817,24	3.126,17	3.451,62	515,94	-	5.893,01	9.267,12	11.202,81
45	Ouganda	-	-	-	-	-	-	-	-
46	Haute Volta	-	-	-	-	-	-	-	Exemptée
47	Zaire	-	-	-	-	-	-	-	-
48	Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		69.589,32	18.352,13	45.244,33	16.844,16	2.243,19	77.561,15	109.059,23	78.025,14

N°	Etats membres	Somme due 1974/75	Somme due 1975/76	Somme due 1976/77	Somme due 1977/78	Somme due à la C.M.A.C.	Somme due pour la Namibie	Excédent de contribution	Total dû
1	Algérie	-	-	-	-	-	-	-	-
2	Angola	-	-	-	Exempté	-	-	-	-
3	République Arabe d'Egypte	-	-	-	21.598,52	-	-	-	21.598,52
4	Bénin	-	-	-	55.972,04	-	-	-	55.972,04
5	Botswana	-	-	-	-	-	-	-	-
6	Burundi	-	-	-	30.516,09	-	-	-	30.516,09
7	Cameroun	-	-	-	-	-	-	-	-
8	Cap-Vert	-	-	-	Exempté	-	-	-	-
9	Empire Centrafricain	91.553,91	112.219,43	115.516,23	71.663,49	3.063,95	18.525,69	-	569.029,54
10	Tchad	15.418,92	88.554,10	91.155,67	63.354,68	-	5.287,10	-	347.809,40
11	Comores	-	-	-	51.930,06	-	-	-	51.930,06
12	Congo	-	-	26.999,92	140.211,18	-	-	-	167.211,10
13	Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-
14	Guinée équatoriale	31.140,79	-	39.291,24	104.898,73	-	-	-	175.330,76
15	Ethiopie	-	-	-	-	-	-	-	-
16	Gabon	-	-	-	4.023,16	-	-	-	4.023,16
17	Gambie	-	-	-	63.354,68	-	-	-	63.354,68
18	Ghana	-	-	-	-	-	-	-	-
19	Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-
20	Guinée-Bissau	-	-	-	Exempté	-	-	-	-
21	Côte-d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	64.227,28	-
22	Kenya	0,54	-	-	59.549,10	-	-	-	59.549,64
23	Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-
24	Libéria	-	-	-	-	-	-	23.281,20	-
25	Libye	-	-	-	1.004.271,43	-	-	-	1.004.271,43
26	Madagascar	-	Exempté	-	118,46	-	-	-	118,46
27	Malawi	-	-	-	-	3.063,95	7.919,25	-	152.102,17
28	Mali	-	-	46.666,53	56.084,47	-	-	-	102.751,00
29	Mauritanie	-	112.412,02	132.018,55	97.628,52	-	-	-	342.059,09
30	Maurice	-	-	-	-	-	-	173,43	-

N°	Etats membres	Somme due 1974/75	Somme due 1975/76	Somme due 1976/77	Somme due 1977/78	Somme due à la C.M.A.C.	Somme due pour la Namibie	Excédent de contribution	Somme totale due
31	Maroc	-	-	-	446.598,56	-	-	-	446.598,56
32	Mozambique	-	-	-	Exempté	-	-	-	-
33	Niger	-	-	-	-	-	-	6.636,69	-
34	Nigéria	-	-	-	79.572,79	-	-	-	79.572,79
35	Rwanda	-	-	-	51.930,06	-	-	-	51.930,06
36	Sao Tomé & Principe	-	-	-	Exempté	-	-	-	-
37	Sénégal	-	-	-	95.836,98	-	-	-	95.836,98
38	Seychelles	-	-	-	134.603,20	-	-	-	134.603,20
39	Sierra Leone	-	106.312,41	148.520,86	142.200,38	-	-	-	397.121,65
40	Somalie	-	-	-	71.663,49	-	-	-	71.663,49
41	Soudan	-	-	268.737,52	192.141,24	-	-	-	460.878,76
42	Swaziland	-	-	-	134.739,85	-	-	-	134.739,85
43	Tanzanie	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Togo	-	25.908,31	98.228,09	60.238,88	-	-	-	184.375,28
45	Tunisie	12.460,43	12.497,08	14.425,19	116.626,26	-	-	-	191.730,28
46	Ouganda	-	-	-	-	-	-	2.740,87	-
47	Haute Volta	35.645,81	-	-	56.084,47	-	-	-	91.730,28
48	Zaïre	-	-	-	201.910,44	-	-	-	201.910,44
49	Zambie	-	-	-	326.782,05	-	-	-	326.782,05
TOTAL		186.220,40	457.903,35	981.559,80	3.936.191,26	6.127,90	31.732,04	97.059,47	6.016,653,40

ETAT DE CREDITS  
DEPENSE-ENGAGEMENT AU 31 MAI 1978

(Tous les chiffres sont en dollar américain)

Codes des comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagement	Bilan	Observations
	<u>Chapitre I - Salaires et traitements</u>				
100	Poste crée	2.019.040,00	1.449.218,46	569.821,54	
100(a)	Réajustement résultant de la dévaluation du dollar américain	482.230,00	352.996,07	129.233,93	
101	Groupe d'Experts et de Consultants	-	-	-	
102	Aide temporaire	12.000,00	9.406,31	2.593,69	
103	Heures supplémentaires et de nuit	1.218,00	1.217,34	0,66	
	Total du Chapitre I	2.514.488,00	1.812.838,18	701.649,82	
	<u>Chapitre II - Dépense courante afférente au Personnel</u>				
200	Frais de voyage à l'occasion de la prise de service	42.400,00	19.944,28	22.455,72	
201	Frais de voyage à l'occasion des congés dans les foyers et de la fin de service	150.974,00	115.438,12	35.535,88	
202	Frais de voyage à l'occasion de transfert	20.000,00	8.394,61	11.605,39	
203	Indemnité d'installation	10.290,00	17.052,00	(6.762,00)	
204	Allocation pour charge de famille	82.725,00	70.423,30	12.301,70	

Codes des comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagement	Bilan	Observations
205	Indemnité de logement pour le personnel résidant au siège	311.520,00	216.467,20	95.052,80	
206	Caisse de retraite de l'OUA	223.719,00	179.482,24	44.236,76	
207	Système d'assurance de l'OUA	30.000,00	20.226,22	9.773,78	
208	Régime de prestations médicales de l'OUA	30.000,00	40.079,06	(10.079,06)	
209	Gratification de fin de service (personnel contractuel)	3.000,00	-	3.000,00	
210	Loyer de la résidence officielle (Secrétaire général)	11.595,00	-	11.595,00	
211	Allocation de logement des quatre Secrétaires généraux adjoints	26.880,00	26.880,00	-	
212	Indemnité d'Education	93.000,00	31.960,56	61.039,44	
213	Indemnité de réajustement de postes (uniquement pour le personnel statutaire)	220.000,00	256.681,17	(36.681,17)	
214	Indemnité de formation	10.000,00	1.289,86	8.710,14	
215	Interviews pour nouveaux recrutements	1,00	616,00	(615,00)	
216	Gratification de fin de service (Elus politiques)	-	-	-	
	TOTAL DU CHAPITRE II	1.266.104,00	1.004.934,62	261.169,38	

Codes des comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépense et engagement	Bilan	Observations
300	<u>Chapitre III - Frais de voyage du personnel en mission officielle</u> Département de l'Administration	-	9.247,25	-	
301	Département politique	-	17.935,25	-	
302	Département des affaires économiques et sociales	135.000,00	29.135,08	17.921,07	
303	Département Culturel et Scientifique		44.647,20	-	
304	Cabinet	-	14.529,15	-	
305	Voyages officiels du Secrétaire général				
306	Vérificateurs aux comptes internes	7.000,00	7.014,31	(14,31)	
307	Presse et Informations	-	168,00	-	
308	Division Juridique	-	1.417,00	-	
309	Missions imprévues du Secrétaire général	30.000,00	28.895,23	1.104,77	
	TOTAL DU CHAPITRE III	172.000,00	152.988,47	19.011,53	
	<u>Chapitre IV - Location et Entretien du matériel</u>				
400	Loyer des locaux	-	-	-	
401	Entretien des véhicules	22.000,00	21.589,84	410,16	
402	Entretien du matériel	13.500,00	6.724,38	6.775,62	

Codes des Comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagements	Bilan	Observations
403	<u>Chapitre IV - (suite)</u> Entretien des locaux	9.000,00	9.000,00	-	
404	Services publics (électricité et eau)	12.000,00	12.559,90	(559,90)	
405	Transformation des locaux	-	-	-	
406	Assurance des véhicules et du matériel	12.000,00	4.458,76	7.541,24	
	TOTAL DU CHAPITRE IV	68.500,00	54.332,88	14.167,12	
	<u>Chapitre V - Communications</u>				
500	Cables	100.000,00	205.922,53	(105.922,53)	
501	Téléphone	25.000,00	16.442,49	8.557,51	
502	Frais d'affranchissement	15.000,00	10.271,48	4.728,52	
503	Valises diplomatiques	600,00	238,61	361,39	
504	Fret	500,00	-	500,00	
	TOTAL DU CHAPITRE V	141.100,00	232.875,11	(91.775,11)	
	<u>Chapitre VI - Fourniture et services divers</u>				
600	Papeterie et fournitures de bureau	53.000,00	45.833,84	7.166,16	
601	Frais bancaires et timbres fiscaux	19.000,00	19.129,82	(129,82)	

Codes des Comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagements	Bilan	Observations
602	Chapitre VI (suite) Coûts afférents à la vérification aux comptes	-	-	-	
603	Frais de réception	13.000,00	12.257,83	742,17	
604	Services pour le personnel	7.000,00	7.000,00	-	
605	Livres et périodiques pour la bibliothèque	10.000,00	10.000,00	-	
606	Abonnement à des journaux et périodiques	10.000,00	10.000,00	-	
607	Autres fournitures et services	8.000,00	8.000,00	-	
608	Préparation des documents	3.000,00	2.972,27	27,73	
609	Publication de la revue de l'OUA	5.000,00	3.495,80	1.504,20	
610	Tapis et rideaux pour salles de cérémonie et de réception	-	-	-	
611	2 drapeaux de chacun des Etats membres	-	-	-	
612	Drapeaux de l'OUA de dimensions différentes	1.000,00	1.000,00	-	
616	Subventions aux Organisations Africaines	500.000,00	500.000,00	-	
617	Subvention au budget de fonctionnement du BEPRA	40.000,00	40.000,00	-	
	TOTAL DU CHAPITRE VI	669.000,00	659.689,56	9.310,44	

Codes des Comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagements	Bilan	Observations
	<u>Chapitre VII - Immobilisation</u>				
700	Terrains et bâtiments	-	-	-	
701	Amélioration des locaux	8.000,00	8.000,00	-	
702	Mobilier et agencement	20.000,00	20.000,00	-	
703	Matériel de bureau	8.000,00	8.000,00	-	
704	Matériel interne de reproduction	4.000,00	4.000,00	-	
705	Service et équipement de télécommunication	15.000,00	10.409,18	4.590,82	
706	Matériel pour presse et information et achats de films	10.000,00	8.422,40	1.577,60	
707	Achat de véhicules	6.500,00	6.500,00	-	
708	Équipement d'interprétation	1.000,00	788,41	211,59	
709	Autre matériel	-	-	-	
710	Achat de la résidence du Secrétaire général	-	-	-	
	TOTAL DU CHAPITRE VII	72.500,00	66.119,99	6.380,01	
	<u>Chapitre VIII - Conférences et Réunions</u>				
800	Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement	120.000,00	148.909,04	(28.909,04)	
801	Conseil des Ministres	111.500,00	111.500,00	-	

Codes des Comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagements	Bilan	Observations
802	<u>Chapitre VIII (suite)</u> Commission Economique et Sociale	54.000,00	54.000,00	-	
803	Commission Scientifique, Culturelle, pour la Santé et l'Education	-	-	-	
804	Commission de la Défense	23.000,00	-	23.000,00	
805	Commission pour les réfugiés	29.000,00	-	29.000,00	
806	Commission Permanentel'aroco-Algérienne	-	-	-	
807	Réunion de la Commission conjointe sur les locaux du siège	-	-	-	
808	Comité Consultatif sur les questions administratives et financières	20.000,00	21.154,71	(1.154,71)	
809	Groupes des vérificateurs externes	20.000,00	14.737,90	5.262,10	
810	Réunion des Ministres Africains de l'Information	54.000,00	42.457,13	11.542,87	
811	Conférence de Ministres Africains du Travail	54.000,00	54.000,00	-	
812	Conférence des Ministres Africains du Commerce	54.000,00	54.000,00	-	
813	Conférence OUA/CEA des Ministres Africains de l'industrie	18.000,00	17.837,39	162,61	
814	Séminaires des Experts sur les "conditions et perspectives du journalisme en Afrique"	-	-	-	

Codes des Comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagements	Bilan	Observations
815	<u>Chapitre VIII (suite)</u> Conférence OAU/CMA des Ministres Africains des Transports	54.000,00	54.000,00	-	
816	Réunion consultative de gouvernements, d'Organisations et d'Institutions concernés pour le problème des réfugiés.	-	-	-	
817	Groupe Consultatif Scientifique des Trois (3)	-	-	-	
818	Conférence des Ministres Africains des Finances	54.000,00	54.000,00	-	
819	Conférence des Ministres Africains des Télécommunications	54.000,00	54.000,00	-	
820	Deuxième congrès Africain sur la prévention des accidents du travail	36.960,00	36.960,00	-	
821	Séminaires OUA/OUA/OIT sur les politiques du travail et de la population	13.150,00	13.150,00	-	
822	Séminaires OUA/OIT sur les politiques du travail et de la population	24.000,00	24.000,00	-	
823	Réunion du Tribunal Administratif Permanent	8.550,00	-	8.550,00	
824	Fonds spécial pour le fonctionnement des organes exécutifs de la coopération Afro-Arabe	224.349,00	224.349,00	-	
	TOTAL DU CHAPITRE VIII	1.026.509,00	979.055,17	47.453,83	

Codes des Comptes	Libellé	Crédits ouverts	Dépenses et engagements	Bilan	Observations
900	<u>Chapitre IX - Mise en oeuvre de Décisions et Résolutions</u> Département de l'Administration	-	28.922,20	-	
901	Département Politique	-	37.688,37	-	
902	Département des Affaires Economiques et Sociales	300.000,00	86.655,42	70.803,44	
903	Département Culturel et Scientifique	-	75.465,47	-	
904	Cabinet	-	465,20	-	
905	Remplacement des fonds du capital roulant	-	-	-	
906	Résolution spéciale de la Conférence au Sommet	651.000,00	651.000,00	-	
1005	Commission de Médiation de conciliation et d'Arbitrage	5.000,00	(68.071,73)	(63.071,73)	
	TOTAL DU CHAPITRE IX	956.000,00	948.268,29	7.731,71	
	TOTAL GENERAL DU SECRETARIAT	6.886.201,00	5.911.102,27	975.078,73	

CM/932(XXXII)

Add. 1

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU  
DE LUSAKA

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LA  
COMPTABILITE ANNUELLE DU BUREAU SOUS-REGIONAL DU COMITE DE  
COORDINATION POUR LA LIBERATION DE L'AFRIQUE, LUSAKA, POUR  
L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 1978

INTRODUCTION:

La comptabilité du Bureau sous-régional du Comité de Coordination pour la libération de l'Afrique (Lusaka) a été vérifiée conformément aux articles de la Section IX (3) du Règlement financier de l'Organisation de l'Unité Africaine. Cette vérification englobait les domaines de la gestion et du contrôle financiers, des opérations de comptabilité que je considérais nécessaires à l'accomplissement de ma tâche. J'ai obtenu tous les renseignements et explications dont j'avais besoin pour ma vérification et je certifie qu'à mon avis les comptes correspondent à un tableau exact de la situation de la comptabilité du Bureau sous-régional, sous réserve des observations formulées dans le présent rapport. J'ai examiné les livres et documents de comptabilité suivants :

- i) Les livres de caisse des comptes des fonds spéciaux et généraux (journal des recettes et des paiements)
- ii) Les relevés bancaires
- iii) Les états
- iv) Les bordereaux de paiements avec pièces justificatives,
- v) Les bordereaux de recettes
- vi) Les comptes du grand livre
- vii) Les états des avances récupérables.

Situation de la comptabilité

2. La tenue des livres de compte de ce Bureau a fait l'objet de remarques peu favorables dans de précédents rapports. Bien que la tenue de la comptabilité soit en général satisfaisante au moment de l'inspection, je voudrais souligner que des efforts supplémentaires doivent être faits pour l'améliorer.

Contrôle intérieur

3. Le contrôle intérieur n'existe pratiquement pas au sein de ce Bureau, ceci est dû au fait qu'il s'agit d'un bureau ne fonctionnant qu'avec 2 personnes, le Directeur et le commis-comptable. Il arrive qu'un fonctionnaire soit chargé à la fois des achats, des recettes et des versements. Je suis d'avis qu'un contrôle intérieur si minime soit-il doit être effectué par le vérificateur interne résident qui peut faire des inspections régulières ou à l'improviste.

Questions soulevées dans les rapports précédents et restées en suspens

4. Il semble que l'on ne soit pas encore parvenu à résoudre les cas suivants :

- (a) Le non-remboursement par le Directeur du Bureau de la somme de 166.46 dollars américains dépensée pour une réception.
- (b) Les excédents de paiement d'un montant total de 1.963.85 dollars américains versés au Directeur adjoint.
- (c) Les traitements et indemnités payés indûment au commis-comptable remplaçant.
- (d) L'achat d'une Land Rover sans autorisation.

Puisque le Directeur du Bureau de Lusaka ne peut fournir d'explications sur les points soulevés ou de prendre des mesures comme on le lui a demandé pour l'alinéa(a) c'est-à-dire le remboursement de la somme, je suis d'avis qu'il revient au Secrétariat Exécutif de Dar-Es-Salaam de prendre une décision.

#### Décisions du Comité Consultatif

Au moment de ma inspection, je n'ai pas pu disposer d'un exemplaire des décisions du Comité Consultatif sur le rapport de l'exercice financier de l'année dernière, aussi, ai-je été dans l'impossibilité de vérifier sur place si des mesures avaient été prises ou non.

#### Fonds Général.

6. Situation de trésorerie disponible en banque  
Solde bancaire au 31.5.78 ..... EU \$ 3.049.15

Recettes  
Les Recettes de l'exercice en cours se sont  
élevées à ..... EU \$ 40.086.30

Elles provenaient des sommes suivantes:

Subventions du Secrétariat Général	EU \$ 38.112.00
Subventions du Secrétariat Général (1976/77)	EU \$ 1.918.60
Divers (intérêts sur les prêts pour achats de voitures .....	EU \$ 55.70
	<u>EU \$ 40.086.30</u>

Budget

7. Les ouvertures de crédit pour l'exercice considéré se sont élevées à 76.224 dollars américains. Le total des dépenses s'est élevé à 73.380.01 dollars américains, il en ressort une économie globale de 2.843.99 dollars américains. Dans sept comptes on a remarqué un dépassement total des dépenses de 10.440.80 dollars américains. Voir l'état des allocations de crédits et des dépenses à l'annexe I du présent rapport.

Bordereaux de paiements

8. Les bordereaux de paiements ont révélé les carences suivantes:

(a) lorsque des membres du personnel remplissent des demandes d'indemnités journalières quand ils doivent participer à des réunions, des conférences, etc... il n'est pas indiqué si ces déplacements sont payés par le gouvernement hôte. L'on ne peut exclure donc la possibilité pour les membres du personnel de remplir 2 demandes d'indemnités journalières.

(b) les pièces justificatives accompagnant les bordereaux de paiement ne portent pas la mention "PAYE", ceci peut facilement entraîner un double versement.

(c) Le règlement du personnel stipule que ce n'est qu'en cas de circonstances exceptionnelles et contraignantes que des avances de salaires peuvent être versées aux membres du personnel. Il y a eu des cas où des avances ont été versées pour permettre à des membres du personnel de faire face à leurs problèmes financiers, de payer les frais de réparation de leurs voitures, d'acheter des articles ménagers, de rembourser les arriérés de leur loyer, etc... Il me semble qu'il ne s'agit pas là de circonstances exceptionnelles et contraignantes.

d) des achats effectués assez souvent sans ordres d'achats.

e) Il a été noté que des dépenses en carburant et des frais de réparations très élevés avaient été effectués pour la voiture de fonction et ceci a déjà fait l'objet de remarques dans les précédents rapports de vérification. Il est particulièrement recommandé que le Secrétariat Exécutif cherche à se renseigner pour savoir si ces dépenses élevées ne peuvent être attribuées à :

- i) de faux prétextes pour obtenir de l'essence,
- ii) un vol de carburant
- iii) un usage abusif flagrant de la voiture

Lorsque j'effectuais ma vérification le véhicule en question était, dit-on au garage et les frais de réparation allaient être assez élevés. Il est recommandé que l'on ouvre donc un registre où tous les achats en carburant seraient consignés et que le kilométrage soit noté au moment du plein d'essence.

#### Relevés bancaires et états d'apurement bancaires

9. Je n'ai pu procéder à la vérification de ces relevés et états parce que l'on ne disposait pas de bordereaux d'avis de crédit et débit. J'ai dû me fier aux explications données par le comptable. C'est pourquoi je ne suis pas en mesure de certifier que les états et relevés que j'ai vérifiés sont exacts .

Les comptes des avances recouvrables

10. Les comptes des avances recouvrables indiquent les solde suivants au 31.5.78

	Avances de Salaires	Prêt pour achats de voitures	Avances pour frais de mission	Divers
Mr. M.K. Simumba	-	\$ 600.00	\$ 544.00	-
Secrétariat Général	-	-	-	2.115.40
Secrétariat Exécutif	-	-	-	739.69
	-	\$ 600.00	\$ 544.00	\$ 2.855.09

Inventaires

11. A l'annexe 2 figurent les inventaires des bureaux du Directeur, du Directeur Adjoint, du comptable, du Secrétaire et du réceptionniste et également du matériel de transport.

Fonds Spécial

Solde bancaire au 31.5.78 EU. \$ 18.628.87 DR

Recettes

Les recettes pour l'exercice en cours s'élèvent à 265.685.18  
Elles proviennent des sommes suivantes :

Subventions du Bureau Régional .....	265.442.50
Dons .....	240.17
Dons divers .....	2.51
	<u>265.685.18</u>

Dépenses

Le montant des dépenses pour l'exercice considéré  
s'élève à .....EU \$ 272.274.05  
Elle se répartissent comme suit :

Aide matérielle aux mouvements de Libération

(i) P.A.C. (Azanie) .....	1.287.63
(ii) SWAPO .....	54.325.18
(iii) ANC (Zimbabwe) .....	<u>167.037.77</u>
	\$ <u><u>222.650.58</u></u>

Autres dépenses

(i) Salaires et indemnités	\$EU 4.811.47
(ii) Indemnités de charge de famille	\$EU 838.77
(iii) Frais de départ en congé	\$EU 62.22
(iv) Gratifications de fin de service	\$EU 379.66
(v) Frais médicaux	\$EU 25.88
(vi) Entretien de véhicules	\$EU 42.924.08
(vii) Frais d'opérations bancaires	\$EU 103.90
(viii) Dépenses diverses	<u>\$EU 476.34</u>
	<u><u>\$EU 49.622.32</u></u>

Bordereaux de recettes

13. Il y a eu des cas où des fonds ont été perçus sans récépissé - On ne devrait pas permettre que de telles anomalies se perpétuent.

Transfert de fonds

14. Beaucoup de fonds ont été transférés du compte spécial au compte général et vice-versa. Ceci indique que l'on se trouve en présence d'un contrôle financier médiocre. Afin de permettre au bureau sous-régional de remplir ses engagements sans avoir recours

aux transferts, le secrétariat exécutif se doit de remettre les fonds en temps voulu.

CONCLUSION

15. Je voudrais exprimer mes remerciements au comptable qui, en l'absence du Directeur, a fait tout son possible pour rendre mon séjour agréable.

(M. B. MASISI)

VERIFICATEUR EXTERNE,  
BOTSWANA

ETAT DES DEPENSESDU COMITE DE COORDINATION DE L'OUA POUR LA LIBERATION DE L'AFRIQUE -LUSAKA-  
POUR LA PERIODE DU 1er JUIN 1977 AU 31 MAI 1978

Code	Libellé	Crédits ouverts \$EU	Total accumulé	Soldo net	Remarques
	<u>CHAPITRE I :</u> <u>EMOLUMENTS ET SALAIRES</u>				
100	Traitements et Salaires	32.860,00	32.419,67	440,33	
102	Personnel temporaire	-	-	-	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE I</b>	<b>32.860,00</b>	<b>32.419,67</b>	<b>440,33</b>	
	<u>CHAPITRE II :</u> <u>DEPENSES DU PERSONNEL</u>				
200	Frais de voyage à la prise de service	-	-	-	
201	Frais de voyage en congé dans les foyers et à la cessation de service	2.000,00	1.767,06	232,94	
212	Indemnité pour frais d'études	3.000,00	-	3.000,00	
203	Indemnité d'installation	-	-	-	
204	Prestations familiales	3.500,00	2.735,46	764,54	
205	Indemnité de logement	2.500,00	5.856,00	(3.356,00)Dr.	
206	Caisse de retraite de l'OUA	4.850,00	3.981,85	868,15	
207	Système d'assurance de l'OUA	1.964,00	2.071,32	(107,32)Dr.	
208	Prestations médicales de l'OUA	1.200,00	1.430,70	(230,70)Dr.	
213	Indemnité pour l'ajustement de poste	6.500,00	6.093,43	406,57	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE II</b>	<b>25.514,00</b>	<b>23.935,82</b>	<b>1.587,18</b>	
	<u>CHAPITRE III :</u> <u>FRAIS DE VOYAGE DU PERSONNEL</u> <u>EN MISSIONS OFFICIELLES</u>				
300	Missions officielles	3.500,00	2.123,56	1.376,44	
302					
305					
309					
	<b>TOTAL DU CHAPITRE III</b>	<b>3.500,00</b>	<b>2.123,56</b>	<b>1.376,44</b>	

Code	Libellé	Crédits ouverts \$EU	Total accumulé	Solde net	Remarques
	<u>CHAPITRE IV</u> <u>LOYER ET ENTRETIEN DU MATERIEL</u> <u>ET DES LOCAUX</u>				
400	Loyer des locaux	-	-	-	
401	Entretien et frais de fonctionnement des véhicules	3.500,00	9.439,20	(5.939,20)Dr.	
402	Entretien du matériel	350,00	1.068,61	(710,61)Dr.	
403	Entretien des locaux	1.000,00	246,83	753,17	
404	Services publics (électricité et eau)	600,00	-	600,00	
405	Transformation des locaux	-	-	-	
406	Assurances des véhicules et du matériel	1.000,00	337,65	662,35	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE IV</b>	<b>6.450,00</b>	<b>11.092,29</b>	<b>(4.642,29)Dr.</b>	
	<u>CHAPITRE V</u> <u>COMMUNICATIONS</u>				
500	Télégrammes )				
501	Téléphone )	2.500,00	2.011,70	488,30	
502	Affranchissement postal )				
503	Halle - Courrier	-	-	-	
504	Fret et transport des documents officiels	-	-	-	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE V</b>	<b>2.500,00</b>	<b>2.011,70</b>	<b>488,30</b>	
	<u>CHAPITRE VI</u> <u>FOURNITURES ET SERVICES DIVERS</u>				
600	Papeterie et fournitures de bureau	1.300,00	622,49	677,51	
601	Commissions bancaires et timbres fiscaux	200,00	83,36	116,64	
603	Réceptions officielles	a.500,00 b.700,00	-	-	
606	Abonnement aux journaux et périodiques	300,00	259,52	40,48	
604	Bien-être du personnel	300,00	-	300,00	
607	Fournitures et services divers	500,00	482,64	17,36	
608	Impression de documents	600,00	228,88	371,12	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE VI:</b>	<b>4.400,00</b>	<b>1.708,00</b>	<b>2.692,00</b>	

		Crédits ouverts \$EU	Total accumulé	Solde net	Remarque
	<u>CHAPITRE VII :</u> <u>IMMOBILISATIONS</u>				
700	Terrains et constructions	-	-	-	
701	Aménagement des locaux	-	-	-	
702	Mobilier et agencement.	1.000,00	-	1.000,00	
703	Matériel de bureau	-	-	-	
705	Matériel et services de télécom- munications	-	-	-	
707	Achat de véhicules	-	88,97	(88,97)Dr.	
708	Equipement d'interprétation	-	-	-	
709	Matériels divers	-	-	-	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE VII:</b>	1.000,00	88,97	911,03	
	<u>CHAPITRE VIII :</u> <u>CONFERENCES ET REUNIONS</u>				
F 811	Sessions ordinaires du Comité de Libération	-	-	-	
F 812	Réunions des Experts militaires	-	-	-	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE VIII</b>	-	-	-	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	76.224,00	73.380,01	2.843,99	

INVENTAIRE DRESSE AU 31 MAI 1978SOMMAIREMobilier :

a) Bureau du Directeur	2.545,35	\$EU
b) Bureau du Directeur adjoint	839,02	
c) Bureau du Comptable	1.552,30	
d) Bureau du Secrétaire	1.276,91	
e) Salle de réception	1.578,17	

Transports :

9.744,37

Total

17.536,12 \$EU

=====

INVENTAIRE AU 31 MAI 1978Bureau du Directeur - N° 1

Date	Libellé	Prix en K	Prix en \$EU
22.6.72	1 Bureau du Directeur	138,00	194,36
22.6.72	1 Fauteuil du Directeur	250,00	352,11
22.6.72	1 Bureau exécutif	-	endommagé
22.6.72	1 Ventilateur	51,00	71,83
22.6.72	1 Meuble-Classer	-	endommagé
22.6.72	1 Table Tidy	2,00	2,82
22.6.72	1 Meuble-classeur	65,00	91,54
22.6.72	1 Panier à lettres	4,00	5,63
22.6.72	1 Fauteuil	36,00	50,70
22.6.72	1 Fauteuil	36,00	50,70
22.6.72	1 Radiateur électrique	36,00	50,70
22.6.72	1 Fauteuil exécutif	-	Sérieusement
	1 Fauteuil exécutif		endommagé
10.7.72	1 Condrier	3,00	4,23
8.8.72	1 Table à café	36,70	51,69
12.3.75	1 Tapis	784,74	1.054,56
31.5.77	4 Fauteuils de K 75,00	300,00	378,00
24.5.77	1 Nouveau meuble-classeur	148,00	186,48
		1.930,59 K	2.652,60 \$EU

BUREAU DU DIRECTEUR ADJOINT - N° 2

Date	Libellé	Prix en K	Prix en \$EU
22.6.72	1 Bureau semi-exécutif	117,00	164,79
22.6.72	1 Bureau semi-exécutif	126,00	177,48
22.6.72	1 Ventilateur	33,75	47,53
22.6.72	1 Radiateur électrique	36,00	50,70
22.6.72	1 Table	30,00	42,25
22.6.72	1 Panier à lettres	4,00	5,63
22.6.72	1 Table Tidy	2,00	2,81
22.6.72	1 meuble-classeur	65,00	91,54
10.6.72	1 cendrier	3,00	4,22
8.8.72	1 Table à café	36,70	51,69
6.8.75	4 Fauteuils	176,00	247,89
		629,45 K	829,02 \$EU

N.B. Aucune dépréciation n'a été déduite

BUREAU DU COMPTABLE N°3

Date	Libellé	Prix en K	Prix en \$EU
22.6.72	1 Table semi-exécutif	117,00	164,79
22.6.72	1 Chaise	126,00	117,46
22.6.72	1 Ventilateur	33,75	47,53
22.6.72	1 Fourniture de bureau	33,00	46,48
22.6.72	1 Panier à lettres	4,00	5,63
22.6.72	1 Table tidy	2,00	2,82
22.6.72	1 meuble-classer	65,00	91,54
23.6.72	1 Agrafeuse	6,00	8,45
23.6.72	1 Tampon	2,79	3,93
23.6.72	1 Fauteuil	36,00	50,70
23.6.72	1 Fauteuil	36,00	50,70
23.6.72	1 Radiateur électrique	36,00	50,70
23.6.72	4 Tampons	12,31	17,34
26.6.72	1 Tablette	47,00	66,20
10.7.72	1 Cendrier	3,00	4,23
8.8.72	1 Table à café	36,70	51,69
14.2.75	1 machine à calculer	420,25	591,90
14.3.75	1 meuble pour papeterie	95,39	120,19
		1.112,19 K	1.552,00 \$EU

N.B. Aucune dépréciation n'a été déduite

BUREAU DU SECRETAIRE N°4

Date	Libellé	Prix en K	Prix en \$EU
22.6.72	1 Table dactylo	115,00	161,97
22.6.72	1 Chaise de dactylo	48,00	67,61
22.6.72	1 Ventilateur	33,75	47,54
22.6.72	1 Radiateur électrique	36,00	50,70
22.6.72	1 Tidy	2,00	2,82
22.6.72	1 Chaise capitonnée	14,00	19,72
22.6.72	1 Panier à lettres	4,00	5,63
22.6.72	1 Chaise capitonnée	14,00	19,72
22.6.72	1 Tampon	16,00	22,53
10.7.72	1 Perforateur	0,97	1,37
8.8.72	1 Table à café	36,70	51,69
24.9.73	1 machine olympia	508,00	715,49
18.8.75	1 meuble à papeterie	87,40	110,12
		915,82 K	1.276,91 \$EU

N.B. Aucune dépréciation n'a été déduite

SALLE DE RECEPTION N°5

Date	Libellé	Prix en K	Prix en \$EU
22.6.72	1 Réfrigérateur	148,50	209,15
22.6.72	1 Radiateur	36,00	50,70
22.6.72	1 Salon	112,00	157,75
10.7.72	1 Cendrier	3,00	4,23
1.1.72	Installations téléphoniques	793,00	1.116,90
22.6.72	1 Chaise capitonnée	14,00	19,72
22.6.72	1 Chaise capitonnée	14,00	19,72
		1.120,50 K	1.578,17 \$EU

N.B. Aucune dépréciation n'a été déduite

VEHICULES

Date	Libellé	Prix en K	Prix en \$EU
2.5.75	1 Mercedes Benz 230 H	6.968,00	9.673,24
7.11.75	1 Bicyclette	50,50	71,13
		7.018,50	9.744,37

N.B. Aucune dépréciation n'a été déduite.

CM/932(XXXII)

Add. 2

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU  
DE NAPUTO

COMITE DE COORDINATION DE L'OUA  
POUR LA LIBERATION DE L'AFRIQUE,  
P.O. BCX 1767,  
DAR-ES-SALAAM

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES SUR LA  
COMPTABILITE DU COMITE DE COORDINATION POUR LA  
LIBERATION DE L'AFRIQUE - BUREAU SOUS-REGIONAL DE  
MAPUTO-POUR L'EXERCICE QUI A PRIS FIN LE 31 MAI 1978

INTRODUCTION :

Conformément au programme établi par le Secrétariat général, les comptes et les documents comptables du Bureau sous-régional de Maputo ont été apurés du 20 au 22 septembre 1978 par le représentant du Lesotho au Conseil des Vérificateurs externes des comptes.

2. ROMAINES COUVERTS PAR LA VERIFICATION

La vérification a été effectuée conformément aux principes et pratiques de vérification généralement reconnus. La vérification a couvert les opérations comptables administratives et financières ainsi que d'autres domaines considérés nécessaires.

3. ATTESTATION DE VERIFICATION

Les documents comptables ci-joints ont été examinés conformément au règlement de l'Organisation. J'ai obtenu tous les renseignements et les explications qui, à mon avis, étaient nécessaires à la vérification et j'atteste qu'à mon avis, et sans réserve des commentaires contenus dans le présent rapport, les relevés des comptes annuels reflètent correctement l'état des comptes et des opérations financières du Bureau au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 mai 1978.

4. CREATION DU BUREAU

Suite à la décision prise en 1976 de créer un Bureau sous-régional à Maputo dans le souci de promouvoir et de coordonner tous les efforts en vue de la libération de la région australe de l'Afrique, le Bureau de Maputo a été officiellement ouvert le 1er novembre 1977. Le Gouvernement de la République Populaire du Mozambique, manifestant comme toujours son esprit de fraternité et de coopération, a gratuitement mis à la disposition de l'Organisation un grand immeuble de neuf pièces et d'un magasin.

Le Gouvernement a en outre fourni, à ses propres frais, le mobilier et le matériel de bureau dont le coût s'élève à 568,671,30\$ soit 17.232,45 \$EU.

5. INSPECTION

Au cours de sa première année d'activités, le Bureau sous-régional a eu la visite du Comptable du Bureau de Libération de Dar-es-Salaam et celle du Vérificateur Interne Principal de l'Organisation. Ces visites ont facilité la mise à jour des comptes du Bureau particulièrement en raison du fait qu'il n'y avait pas et qu'il n'y a toujours pas dans ce Bureau aucun aide-Comptable.

COMPTES

6. FONDS SPECIAL

Une somme de 25.000 \$EU a été débloquée pour venir en aide aux Mouvements de Libération. De cette somme, 8.208,34 \$EU soit 7.869,54 Shg. ont été utilisés à titre d'aide matérielle aux Mouvements de Libération; le salaire du Jardinier du Bureau se chiffrait à 338,80 <sup>Shg.</sup> laissant ainsi un solde créditeur de 16.791,66 Shg. à la clôture de l'exercice financier.

7. FONDS GENERAL

D'après les registres, un crédit de 71.715 \$EU était prévu pour le fonctionnement du Bureau mais étant donné que les opérations proprement dites n'avaient commencés avant décembre 1977, 50% seulement du crédit ont été débloqués. La somme totale des dépenses, y compris les sommes engagées au 31 mai 1978 s'élevaient à 30.830,93 Shg. laissant ainsi un solde créditeur de 40.884,07 Shg. Il serait

approprié de faire consigner qu'aucun des crédits ouverts n'a accusé de dépassement et qu'il ne serait pas en conséquence nécessaire de présenter des demandes de virement.

8. SOLDE DES NUMÉRAIRES

La somme réelle des numéraires au 31 mai 1978 se chiffrait à 12.072,16 Shg. dont la ventilation est la suivante :

Compte en devises	\$EU	7.937,16
" local		819,72
Transfert non encore reçu		<u>3.315,28</u>
	\$EU	<u>12.072,16</u>

9. AVANCES

Les avances recouvrables au 31 mai 1978 sont les suivantes :

Avances pour missions 1.503,12 Shg. (Missions effectuées par le Directeur à Lusaka et Dar-es-Salaam vers la fin de mai 1978)

Divers 78,27  
(Dépenses de bureau)

10. CONTRIBUTIONS A LA CAISSE DE RETRAITE ET DE SECURITE SOCIALE

Une somme de 394,80 Shg. a été déduite et créditée au compte de l'Organisation. Cependant aucune déduction n'a été faite des traitements du personnel non-statutaire au cours de l'exercice. Il faudrait en outre prendre des mesures pour l'ouverture d'un compte bancaire séparé pour les contributions à la caisse de sécurité sociale.

CONCLUSIONSRECOMMANDATIONS11. NOMINATION DU PERSONNEL

Comme cela est dit plus haut, le Bureau continue de mener ses activités sans les services d'aucun aide-Comptable. Il importe que des mesures soient immédiatement prises pour nommer un commis aux écritures qualifié et ayant une certaine expérience pour se charger des comptes et des registres comptables du Bureau. Il faudrait également adresser à tous les membres du personnel du Bureau, y compris le Directeur, des lettres de nomination renfermant le détail de la description de leur poste et des conditions de service.

12. "OUTILS DE TRAVAIL"

Il est surprenant de constater qu'aucune mesure n'a été prise pour fournir à ce Bureau les "outils de travail" requis tel que :

- a) Règlement financier
- b) Règlement du Personnel
- c) Règlement comptable pour le maintien comme il se doit des comptes et des registres comptables.

Une action immédiate est de première importance à cet égard.

13. PRIVILEGES DIPLOMATIQUES

Il faut qu'une action soit prise pour explorer les possibilités d'obtenir l'exemption des taxes en ce qui est de l'achat du carburant pour les véhicules officiels.

14. EXPRESSION DE RECONNAISSANCE

Je consigne ma sincère gratitude pour la coopération et le concours que m'ont apporté le Directeur et son personnel tout au long de ma visite de vérification.

Signé

22 septembre 1978

(D.H. Tarr)

Vérificateur externe

FONDS GENERAL-BUREAU DE MAPUTO  
ETAT DES DEPENSES AU 31 MAI 1978

Code	Libellé	Crédits ouverts \$EU	Crédits engagés \$EU	Dépenses		Solde net	Remarques
				Total du mois	Total accumulé		
	<u>Chapitre I-Emolument et Salaires</u>						
100	Traitements et salaires	23.920	940,00	2.547,98	9.032,90	13.947,10	Le traitement du mois de mai de l'Attaché de liaison n'a pas été payé au 31 mai 1978
102	Personnel temporaire						
	<b>TOTAL DU CHAPITRE I</b>	<b>23.920</b>	<b>940,00</b>	<b>2.547,98</b>	<b>9.032,90</b>	<b>13.947,10</b>	
	<u>Chapitre II - Dépenses communes afférentes au personnel</u>						
200	Frais de voyage à l'occasion des nominations	-	-	-	-	-	
201	Frais de voyage à l'occasion des congés dans les foyers et de la cessation de service	-	-	-	-	-	
202	Frais de voyage à l'occasion des transferts	-	-	-	-	-	
203	Indemnité d'installation	2.000	2.000,00	-	-	-	L'aide-comptable n'est pas encore recruté
204	Indemnité de charge de famille	1.500	-	-	-	1.500,00	
206	Caisse de retraite de l'OUA	2.575	1.085,62	-	-	1.489,38	La contribution du personnel à la caisse de retraite n'est pas jusqu'ici versée au compte bancaire.
207	Système d'assurance de l'OUA	1.190	-	-	-	1.190,00	
208	Régime des prestations médicales de l'OUA	1.000	-	-	-	1.000,00	
209	Gratification à la fin de service	-	-	-	-	-	
212	Frais d'études	2.300	-	-	-	2.800,00	
213	Indemnité d'ajustement de poste	4.014	169,20	1.015,20	1.015,20	2.829,60	Indemnité de mai de l'Attaché de liaison
205	Indemnité de logement	4.416	240,00	1.440,00	1.440,00	2.736,00	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE II</b>	<b>19.495</b>	<b>3.494,82</b>	<b>2.455,20</b>	<b>2.455,20</b>	<b>13.544,98</b>	

Code	Libellé	Crédits ouverts \$EU	Crédits engagés \$EU	Dépenses		Solde net	Remarques
				Total du mois	Total accumulé		
	<u>Chapitre III - Frais des missions officielles</u>						
300	Frais de missions officielles	3.000,00	650,00	931,90	1.234,26	1.115,75	Per diem pour les missions en Zambie et Dar-Es-Salaam en mai non payé au 31 mai 1978
301	Missions politiques						
	TOTAL DU CHAPITRE III	3.000,00	650,00	931,90	1.234,26	1.115,75	
	<u>Chapitre IV - Loyer et entretien du matériel et des locaux</u>						
400	Loyer des locaux	-	-	-	-	-	Facture de carburants de mai non payée au 31 mai 1978
401	Entretien des véhicules	1.000,00	50,00	-	707,13	242,87	
402	Entretien du matériel	500,00	-	-	-	500,00	
403	Entretien des locaux	500,00	-	-	62,95	437,05	
404	Electricité et eau	1.500,00	500,00	-	-	1.000,00	
405	Modification des locaux	-	-	-	-	-	
406	Assurance des véhicules et du matériel	1.000,00	-	-	-	1.000,00	Factures non encore reçues
	TOTAL DU CHAPITRE IV	4.500,00	550,00	-	770,08	3.179,92	
	<u>Chapitre V - Communications</u>						
500	Télégrammes	1.000,00	-	-	-	1.000,00	
501	Téléphone	1.000,00	-	-	69,13	930,87	
502	Frais postaux	300,00	-	-	15,58	284,42	
503	Valises diplomatiques	-	-	-	-	-	
504	Fret	300,00	-	-	-	300,00	
	TOTAL DU CHAPITRE V	2.600,00	-	-	84,71	2.515,29	

Code	Libellé	Crédits ouverts \$EU	Crédits engagés \$EU	Dépenses		Solde net	Remarques
				Total dumois	Total accumulé		
	<u>Chapitre VI - Fournitures et services divers</u>						
600	Papeterie et fournitures de bureau	1.000,00	-	10,25	646,04	553,96	
601	Commissions bancaires et Timbres fiscaux	1.000,00	-	1,55	51,40	948,60	
603	Frais de réception	1.200,00	-	-	182,81	1.017,19	
604	Bien-être du personnel	300,00	-	-	-	300,00	
605	Livres et périodiques pour la bibliothèque	-	-	-	-	-	
606	Journaux et périodiques	300,00	-	108,44	124,08	175,92	
607	Autres fournitures et services	200,00	-	-	46,58	153,42	
608	Impression des documents	200,00	-	-	85,69	114,31	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE VI</b>	<b>4.200,00</b>	<b>-</b>	<b>120,24</b>	<b>1.136,60</b>	<b>3.063,40</b>	
	<u>Chapitre VII - Immobilisations</u>						
700	Terrains et bâtiments	-	-	-	-	-	
701	Amélioration des locaux	-	-	-	-	-	
702	Mobilier et matériel de bureau	2.000,00	-	-	172,68	1.827,32	
703	Machines de bureau	2.500,00	-	1.927,47	2.049,09	450,91	
704	Matériel pour la reproduction des documents	1.000,00	1.000	-	-	-	1 machine à photocopier sous commande.
705	Matériel de télécommunications	1.000,00	1.000	-	-	-	
706	Matériel pour la Presse et l'Information	-	-	-	-	-	Frais d'installation du telex et du téléphone non encore payés.
707	Achat de véhicules	7.000,00	-	-	6.141,48	858,52	
708	Matériel d'interprétation	-	-	-	-	-	
709	Matériel divers	500,00	-	-	119,11	380,89	
	<b>TOTAL DU CHAPITRE VII</b>	<b>14.000,00</b>	<b>2.000</b>	<b>1.927,47</b>	<b>8.482,36</b>	<b>3.517,64</b>	

Code	Libellé	Crédits ouverts \$EU	Crédits engagés \$EU	Dépenses		Solde net	Remarques
				Total du mois	Total accumulé		
	<u>Chapitre VIII - Conférences et Réunions</u>						
810	Session Ordinaire du Comité de Libération	-	-	-	-	-	
811	Autres Réunions	-	-	-	-	-	
	TOTAL DU CHAPITRE VIII	-	-	-	-	-	
	TOTAL GENERAL	71.715	7.634,82	7.932,79	23.196,11	40.884,07	

BUREAU DE MAPUTO  
FOURNITURES ET MOBILIER FOURNIS PAR LE  
GOVERNEMENT DU MOZAMBIQUE

- 2 Tapis
- 24 Jalousies à lames mobiles
- 6 Climatiseurs
- 2 Salons
- 3 Tables pour la salle de conférences
- 26 Chaises
- 2 Meubles-classeurs
- 6 Tables
- 10 Fauteuils
- 5 paniers
- 3 Tables de téléphones
- 1 Tapis marche-pied
- 1 Table de salon
- 1 planche aux livres
- 3 Séries de rideaux



CM/932 (XXXII)

Ann. 3

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU  
DE DAR-ES-SALAAM

RAPPORT DE VERIFICATION EXTERNE DE LA COMPTABILITE  
ANNUELLE DU BUREAU DU COMITE DE LIBERATION DE  
DAR-ES-SALAM POUR L'EXERCICE PRENANT FIN  
LE 31 MAI 1978

Introduction :

La Comptabilité annuelle de l'exercice sous examen a été vérifiée du 25 au 29 Septembre 1978 par les vérificateurs externes du Botswana, du Lesotho et des Seychelles. En raison des difficultés de voyage, le vérificateur externe des Seychelles est arrivé à Dar Es Salam un jour après le commencement de la vérification.

2. Portée de la vérification

La vérification a été faite conformément aux principes, pratiques et procédures généralement admis. Sa portée a été déterminée dans une large mesure par le temps imparti par le Secrétariat Général et notre programme de travail a couvert les domaines du fonctionnement administratif et des opérations financières et comptables que nous avons considérés comme nécessaires à une vérification efficace.

3. Attestation

La comptabilité et les livres comptables ont été généralement bien tenus. Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications nécessaires à l'accomplissement de notre tâche et nous attestons, que, de notre point de vue, les états financiers ci-joints reflètent la situation financière réelle du Bureau du Comité de Libération

#### 4. Le Contrôleur Financier Interne Résident

Le poste du contrôleur financier interne est devenu vacant en mars 1978, après le décès du fonctionnaire qui l'occupait. Il est resté vacant depuis lors et il faut absolument qu'il soit pourvu le plus rapidement possible. On doit retenir le fait que le volume du travail a considérablement augmenté, le Fonds Spécial ayant reçu, à lui seul, des recettes (recettes ordinaires et dons) s'élevant à plus de \$ EU 11.000.000.

#### 5. L'Agent Comptable

C'est avec inquiétude que nous avons noté que l'agent comptable, du fait qu'il n'a pas sous ses ordres un personnel comptable compétent, est submergé par la routine des tâches comptables qui auraient dû être exécutées par un personnel de rang inférieur. De ce fait, il lui est de plus en plus difficile d'assurer une supervision régulière du travail du personnel d'appoint des deux bureaux comptables et de celui du "magasinier".

#### Recommandation

On doit envisager la possibilité de mettre à la disposition du Bureau du Comité de Libération un aide comptable pour que l'agent comptable puisse de temps à autre assumer les responsabilités importantes qui sont les siennes en matière de gestion, en fournissant à temps des renseignements et des avis comptables et en surveillant le travail comptable des trois bureaux sous régionaux de Lusaka, de Maputo et de Luanda.

#### 6. Formation

L'efficacité des opérations comptables dépend dans une large mesure de l'existence d'un personnel qualifié et compétent. A ce sujet, nous recommandons que tous les fonctionnaires nouvellement recrutés subissent une certaine initiation pour leur faciliter la tâche. De même, le fonctionnaire qui agit actuellement en qualité de magasinier n'a pas reçu de formation dans le domaine des méthodes et procédures de magasinage. On doit envisager la possibilité de le détacher pendant une courte période (de près de six semaines) auprès d'un des magasins du gouvernement tanzanien.

Fonds Général

7. Solde bancaire : La situation bancaire était la suivante au 31 mai 1978 :

Compte en \$ EU	\$ EU	76.647.62
Compte en monnaie locale (TA/=100.066.40)		12.508.30
Petite caisse TA/=187.60		23.45
	\$ EU	<u>89.179.37</u>

8. Recettes budgétaires

Les recettes proviennent des sources suivantes

Subvention du Secretariat	\$ EU	150.000.00
Subvention -Budget 1976/77	\$ EU	201.219.00
Divers	\$ EU	1.945.94
	\$ EU	<u>353.164.94</u>

9. Dépenses budgétaires

Les crédits ouverts pour l'exercice se sont élevés à \$ EU 498.532.00. Les dépenses, y compris les engagements non réglés, se sont élevés à \$ EU 399.494.34, ce qui donne un solde non dépensé de \$ EU 99.037.66.

10. Comme indiqué au paragraphe 8, la subvention accordée au titre de l'exercice sous examen ne s'est élevée qu'à \$ EU 150.000.00 plus une autre somme de \$ EU 201.219.00 qui représente les soldes non dépensés des budgets des exercices 1975/76 et 1976/77. Le Bureau du Comité de Libération a toutefois pu faire ses opérations financières en utilisant deux sources : les soldes non dépensés accumulés des exercices précédents et les contributions à la caisse de retraite du personnel statutaire qui ont été gardés dans les comptes du Bureau depuis la dévaluation du Shilling tanzanien en Octobre 1975, lorsque le compte dans lequel les contributions étaient versées en shilling tanzanien a été soldé.

11. Dépassements :

Des dépassements s'élevant à un total de \$ EU 18.732.75 ont été effectués sur huit codes et une demande de virement a été présentée au Secrétariat Général le 21 Avril 1978.

Code	Crédits ouverts	Obligations et Dépenses	Dépassement
Voyage lors du congé dans les foyers	15.000.00	24.857.05	9.857.05
Ajustement de poste	29.149.00	32.376.85	3.227.85
Entretien des locaux	1.000.00	1.600.00	600.00
Téléphone	6.500.00	7.500.00	1.000.00
Frêt	500.00	613.28	113.28
Papeterie et autres	3.500.00	4.653.18	1.153.18
Autres fournitures et services	1.000.00	3.662.76	2.662.76
		\$ EU	<u>18.732.75</u>

Dépenses12. Payements en trop de l'indemnité de l'ajustement de poste

En raison de l'application de taux incorrects de cette indemnité, les payements effectués entre janvier 1977 et Août 1978, au profit de onze fonctionnaires ont été augmentés de \$ EU 9.093.87. Une action doit être prise pour le recouvrements de ces plus payés grâce à des mensualités raisonnables.

Voyage à Nairobi

13. En Mai 1978, le Secrétaire Exécutif adjoint (chargé de l'administration et des finances), s'est rendu dans une voiture officielle à Nairobi en compagnie d'un chauffeur. La raison donnée pour entreprendre ce voyage était "de prendre livraison de boissons pour la célébration de la Journée de l'OUA à Dar Es Salaam". Chacun des deux fonctionnaires a perçu une avance sur frais de mission qui, dans le cas du Secrétaire Exécutif adjoint, s'est élevé à \$ EU 750.00. Nous ne sommes pas totalement satisfaits par l'explication suivant laquelle il était nécessaire qu'un fonctionnaire du rang d'un Secrétaire exécutif adjoint entreprenne ce genre de voyage, étant donné que toutes

les dispositions nécessaires à l'achat des "boissons" avaient été prises par le Bureau de l'OUA à Nairobi. En tout état de cause, étant donné que la Journée de l'OUA est célébrée chaque année, un jour précis (25 mai), il n'y a pas de raison que le bureau n'ait pas procédé à l'avance aux préparatifs lui permettant d'obtenir les boissons de l'étranger. A notre avis, les mesures les plus appropriées pour rendre les frais de cette célébration le moins coûteux possible, n'ont pas été prises.

#### Dépenses pour excédent de bagages

14. Le Règlement du personnel stipule que lorsque des fonctionnaires voyagent pour se rendre en congé dans leur foyer, ils peuvent faire transporter leur excédent de bagages aux frais de l'OUA, mais cela jusqu'à un maximum déterminé. En pratique, avant que les fonctionnaires n'entreprennent les déplacements, ils reçoivent des "MCO" qui sont achetés grâce aux crédits ouverts. Toutefois, à leur retour de congé, le Règlement ne leur impose pas de prouver l'utilisation effective des MCO pour que l'administration puisse vérifier que les MCO ont servi aux fins pour lesquelles, ils ont été émis. Au cours de l'exercice sous examen, les dépenses faites au titre des excédents de bagages de cinq fonctionnaires qui sont allés en congé dans leur foyer se sont élevées à une somme totale de \$ EU 5.293.91.

Nous recommandons que le règlement en la matière soit amendé pour que les fonctionnaires qui reçoivent des MCO rendent compte de leur utilisation, quel que soit le type de déplacement entrepris (recrutement, transfert, congé dans les foyers, cessation de service, etc)

#### Payement irrégulier du salaire pendant un congé pour études

15. En janvier 1978, le comité Consultatif sur les questions budgétaires et financières a retenu le principe que lorsqu'un fonctionnaire s'en va suivre un stage de formation, on doit lui payer son salaire pendant les six premiers mois seulement, même si le cours va au-delà de cette période. Toutefois, le 14 février 1978, le Département de l'Administration du Secrétariat Général a écrit au Bureau du comité de Libération pour autoriser un traducteur qui suivait un cours de formation à l'étranger, à percevoir pendant six mois son salaire plein et à percevoir en plus pendant les six mois suivants la moitié de son salaire. A ce que nous savons, le Comité Consultatif n'a pas amendé sa décision sur la question et nous ne pouvons que conclure de cela que l'approbation du Département de

L'Administration, telle que communiquée au Bureau du Comité de Libération, était totalement en contradiction avec la décision du Comité Consultatif. Par conséquent, il y a eu un paiement de trop du salaire d'un montant de \$ EU 4.195.65 dont le Département de l'administration doit être tenu financièrement responsable.

16. Un autre point sur lequel il faut s'arrêter c'est que les décisions du Comité consultatif étaient que le fonctionnaire devait percevoir son salaire pour la période de formation qui a été approuvée, il n'est nullement question du paiement de l'indemnité d'installation, de l'indemnité pour charge de famille, de l'indemnité d'ajustement de poste, etc ... A notre avis, à moins que cela n'ait été expressément approuvé, ces indemnités ne devaient pas avoir été payées au fonctionnaire comme cela a été le cas, parce qu'il ne se trouvait pas à son lieu d'affectation au cours de la période de stage. L'objectif réel de ces indemnités n'a pas été pris en compte lorsque le montant total (salaire, indemnités moins déductions) de \$ EU 12.805.00 a été payé au fonctionnaire.

17. De même, étant donné que le fonctionnaire en question n'a pas laissé sa voiture à Dar Es Salaam au moment de son départ en stage, le solde non réglé de \$ EU 1.100 du prêt pour achat de voiture devait être entièrement récupéré sur le montant de son salaire (\$ EU 12.805.00) mentionné ci-dessus.

18. Engagement

Nous n'avons vu aucun engagement liant le fonctionnaire à servir l'organisation pendant la période maximale prescrite à la fin de son stage.

Caisse de retraite du personnel

19. Les contributions des fonctionnaires et de l'Organisation à la caisse de retraite s'élevant entre 1975 et 1978 à un total de plus de \$ EU 116.000.00 ont été versées dans les comptes du Bureau du Comité de Libération. On nous a expliqué que depuis la dévaluation du dollar américain, la décision a été prise de ne pas déposer les contributions à la banque tant qu'une compagnie d'assurance sûre n'aura pas été trouvée. C'est l'évidence même que les fonctionnaires ont perdu les intérêts qui auraient dû leur rapporter les contributions.

20. Registre des demandes de remboursement des droits de douane

Comme au cours des années précédentes, aucun registre des demandes de remboursement des droits de douane payés sur le carburant acheté pour les voitures officielles soumises au service des douanes n'a été tenu. Par conséquent, il n'a pas été possible de déterminer avec exactitude si les remboursements ont été reçus ou non pour la totalité du carburant acheté au cours de l'exercice sous examen. Nous recommandons une fois de plus qu'un registre soit tenu pour faciliter une comptabilité appropriée de ces remboursements.

21. Avances

Suivant les livres comptables, des avances, pour un montant total de \$ EU 58.989.70, n'étaient pas encore réglées au 31 mai 1978. Elles se répartissent comme suit :

Personnel (prêts pour achat de voiture, frais de mission , etc ...)	\$ EU	17.822,92
Secrétariat Général		7.388.79
Bureau de Lusaka		3.045.01
Divers		30.732.98
	\$ EU	58.989.70

Pour les avances consenties au Secrétariat Général et au Bureau de Lusaka, une action doit être entreprise pour les régler en procédant à des ajustements.

22. Les "divers" inclus dans le chiffre total des avances sont constitués par les montants suivants qui n'ont pas été réglés depuis fort longtemps, en dépit des efforts déployés par le Secrétaire Exécutif pour les recouvrer.

Gouvernement Tanzanien

18 <sup>e</sup> Session (Moshi) et Congrès des Femmes africaines	\$ EU	14.813.37
Gouvernement libyen		4.604.78
Gouvernement marocain		1.142.00
Gouvernement sénégalais		2.387.17
Mme J.W. Kearsly		6.787.00

Pour le dernier montant susmentionné de \$ EU 6.787.00 et qui est dû par Mme J.W. Kearsly; l'avance n'a pas été réglée depuis plus de huit ans et il est grand temps qu'une action décisive soit prise pour

la recouvrer soit pour le faire disparaître dans les écritures.

23. Fonds Spécial

Les soldes en banque se présentaient comme suit au 31 mai 1978 :

Compte N° 1	\$ EU 5.138.529.73
Compte N° 2	273.459.17
Compte en monnaie locale a/c (TA/=110.035.40)	13.754.43
	<u>\$ EU 5.425.743.33</u>
	=====

Compte N°1 du Fonds Spécial - Consolidation bancaire

24. Dépôts non crédités dans compte en banque au 31/5/78

Une somme totale de \$ EU 1.041.48 déposée à la banque n'avait pas été créditée dans le compte en banque, à la date de notre vérification (relevé bancaire d'août 1978), les détails en sont les suivants :

<u>Date de dépôt</u>	<u>Reçu N°</u>	<u>Montant</u>
16/11/1977	326	\$ EU 1.020.00
31/1/1978	340	12.12
April 1978	fausse écriture	9.36
		<u>\$ EU 1.041.48</u>
		=====

Nous recommandons qu'une action de suivi soit entreprise sans retard.

Montant non crédité par la banque 1970-74 (\$ EU 41.214.79)

Une somme totale de \$ EU 41.214.79 figure encore dans le livre de caisse comme impayée au 29 Septembre 1978. Le détail de la somme apparaît en annexe 3. Suivant le livre de caisse et les reçus émis, il est évident que la somme a été reçue, en nature et en chèque mais étant donné que les reçus de versement de la banque n'étaient pas disponibles pour vérification, il ne nous a pas été possible, de nous assurer qu'elles ont été effectivement déposées à la banque comme on nous l'a dit. Toutefois, compte tenu du temps déjà écoulé et qu'il n'y a pas de documents et d'information adéquats pouvant donner suffisamment de preuves et permettant de mener une enquête sur la question, nous recommandons que l'on fasse disparaître cette somme des écritures, de

manière appropriée et qu'elle soit mise sur le compte du Fonds Spécial.

### Budget

27. Le total des crédits ouverts pour l'exercice était de \$ EU 3.359.662.94. Cette somme devait être payée par tous les Etats Membres excepté Djibouti qui a été exempté - Conformément à l'échelle des contributions approuvée, les contributions réellement reçues s'élevaient en plus des arriérés, à un total de \$ EU 4.180.258.30.

### Arriérés de contributions

28. Suivant les livres comptables, les arriérés de contributions des Etats Membres étaient au 31 mai 1978, de \$ EU 12.285.954.21 comparativement aux arriérés des années précédentes qui s'élevaient au 31 mai 1977 à \$ EU 13.106.549.57. Bien que des tentatives aient été faites par l'Organisation pour exhorter les Etats Membres à payer les arriérés de contributions, il y a eu très peu d'amélioration de la situation. Il est bon d'indiquer que 60 % des Etats membres n'ont payé ni leur contribution de cette année ni les arriérés des années précédentes. Nous pensons que l'on ne doit pas permettre que cette situation hautement déplorable se détériore davantage. Nous recommandons par conséquent que des mesures rigoureuses soient prises pour recouvrer les arriérés des états membres en faute en leur accordant un délai raisonnable ; on doit même examiner la possibilité de suspendre les Etats en faute et les empêcher de prendre part aux discussions et à la prise des décisions sur les questions de libération.

### Contribution en nature \$ EU 148.500.00

29. Dans la somme de \$ EU 4.180.258.30 reçue au titre des contributions pour l'exercice, est incluse la somme de \$ EU 148.500.00 qui représente la contribution en nature d'un Etat Membre. Toutefois, nous n'avons pas été satisfaits du bien fondé du paiement des contributions en nature, parce qu'on n'a pas pu soumettre à notre examen des documents justificatifs.

Dépenses

30. Les dépenses effectuées sur le compte des contributions seront élevées à un total de \$ EU 3.610.961.74 et se sont réparties comme suit :

Dons de l'administration	\$ EU	470.000.00
Assistance matérielle		381.737.31
Autres dépenses (par exemple camps d'entraînement, achat de véhicules, etc...)		<u>2.759.224.43</u>

Compte des dons

31. Au cours de l'année sous examen, les dons se sont élevés à un total de \$ EU 7.815.746.71, des dons ont été reçus des Etats Membres, des pays frères et des divers donateurs suivants :

a) Gouvernement Libérien	\$ EU	608.009.56
b) Gouvernement libyen		2.000.000.00
c) Gouvernement égyptien		1.000.000.00
d) Gouvernement nigérien		10.000.00
e) Gouvernement kowétien		1.020.658.69
f) Gouvernement du Qatar		1.000.000.00
g) Gouvernement des Emirats Arabe Unis		2.000.000.00
h) Gouvernement vénézuélien		105.000.00
i) Gouvernement finlandais		36.023.05
j) Gouvernement yougoslave		20.000.00
k) Gouvernement indonésien		4.000.00
l) Divers donateurs		7.055.41
m) Gouvernement iranien		<u>5.000.00</u>
	\$ EU	<u><u>7.815.746.71</u></u>

Sur ce montant, une somme totale de \$ EU 4.098.810.06 a été dépensée pour aider des mouvements de libération et trois pays de la ligne de front.

Véhicule reçu en don

32. Nous avons noté qu'un camion de 5 tonnes offert en don par un pays ami, il y a de cela quelques années, était en train de "pourrir" dans l'arrière-cour du Bureau du Comité de Libération et qu'il n'a pas été utilisé depuis son arrivée. A moins qu'il y ait de bonnes raisons, de continuer à le laisser là où il se trouve, nous

recommandons qu'il soit vendu soit " dans son état actuel" soit en pièces détachées.

#### Achat de véhicules

33. Une somme de \$ EU 2.5millions a été dépensée au cours de l'exercice financier pour l'achat de véhicules destinées aux mouvements de libération, mais en raison de l'absence de documents appropriés, il a été difficile d'obtenir facilement tous les renseignements nécessaires à une bonne vérification. Par conséquent, nous n'avons pas pu être en mesure de vérifier que tous les véhicules commandés ont été réellement reçus. Nous recommandons qu'un registre des véhicules soit ouvert pour que les reçus de tous les véhicules achetés et reçus en don y soient consignés tout comme leur répartition et la manière dont ils sont utilisés , le registre serait tenu de la manière suivante:

<u>Date</u>	<u>Marque N°</u>	<u>Facture N°</u>	<u>N° du moteur et du châssis</u>	<u>Reçu</u>	<u>Date d' émission</u>	<u>Solde</u>
-------------	------------------	-------------------	---------------------------------------	-------------	-----------------------------	--------------

De même, tous les documents relatifs aux véhicules achetés doivent être numérotés pour faciliter la vérification des écritures. Si cela ne se fait pour le moment, nous pensons qu'il est nécessaire d'obtenir un rapport périodique des différents mouvements de libération sur l'existence et l'état des véhicules mis à leur disposition.

#### 34. Vérification générale par intérim

Comme mentionné quelque part dans ce rapport, le poste du contrôleur financier interne est vacant depuis mars 1978. Etant donné que nous n'avons aucune indication que le poste vacant sera bientôt pourvu, nous recommandons vivement que le contrôleur financier principal procède à une vérification intérimaire de la comptabilité du Bureau du Comité de Libération en décembre 1978, cette vérification sera complétée par celle qui est habituellement faite à la fin de l'exercice et qui pourra être faite aux environs de juillet 1979.

#### Motion de remerciement

35. Nous exprimons nos remerciements sincères au Secrétaire Exécutif pour la coopération et l'assistance qu'il nous a prêtées au cours

de notre période de vérification. Nous remercions en particulier l'agent comptable qui était toujours disponible pour répondre à nos questions et observations. Toutefois, c'est avec regret et étonnement que nous avons appris que le Secrétaire Exécutif adjoint chargé de l'Administration et des finances est parti en congé durant la période de notre vérification ; nous n'avons ainsi pas pu discuter des résultats de notre vérification avec lui.

Signature illisible

---

M.B. MASSISI  
BOTSWANA

Signature illisible

---

M.K. Naiken  
Seychelles

Signature illisible

---

D.H. TARR  
Lesotho

Addis Abéba, le 4 Octobre 1978

ETAT DE DEPENSES - DAR ES SALAAM , 31 MAI 1978

CM/932(XXXII)  
Add. 3  
Annex 1  
Page 13

Rubriques N°	Libellés	Prévision	Obligation	Dépenses		Balance	Remarques
				du mois	totales		
<u>Chapitre I Traitements et Salaires</u>							
100	Traitements et Salaires	203.072.00	-	12.296.53	155.860.92	47.211.08	
102	Assistance Temporaire	-	-	-	-	-	
Total Chapitre I		203.072.00	-	12.296.53	155.860.92	47.211.08	
<u>Chapitre II Dépenses courantes de Personnel</u>							
200	Voyages à l'occasion du recrutement initial	-	-	-	-	-	
201	Congé dans les foyers et séparation	15.000.00	4.919.50	8.75	19.937.55	(9.857.05)	
202	Voyages à l'occasion de transfert	-	-	-	-	-	
203	Indemnité d'installation	5.000.00	-	-	1.071.00	3.929.00	
204	Indemnité pour personnes à charges	15.875.00	25.00	631.24	8.072.02	7.777.98	
205	Indemnité de logement	40.704.00	-	2.056.00	29.072.00	11.632.00	
206	Fonds de retraite de l'OUA	32.720.00	16.316.82	1.352.98	2.509.89	13.893.29	
207	Plan d'assurance de l'OUA	6.312.00	-	-	4.573.99	1.738.01	
208	Prestation médicale de l' OUA	10.000.00	607.94	107.10	3.284.96	6.107.10	
209	Indemnité de fin de service	-	-	-	-	-	
212	Indemnité de frais de scolarité	20.000.00	1.200.00	-	3.600.00	15.200.00	L.S.Oyaka's
213	Indemnité d'ajustement de poste	29.149.00	-	2.510.23	32.376.85	(3.227.85)	claims pending
Total Chapitre II		174.760.00	23.069.26	6.666.30	104.498.27	47.192.47	

<u>Chapitre II Voyages du personnel en mission</u>						
300	Mission officielle	35.000.00	3.200.00	4.215.94	24.751.40	7.048.60
301	Voyages en mission politique	-	-	-	-	-
<u>Total Chapitre III</u>		35.000.00	3.200.00	4.215.94	24.751.40	7.048.60
<u>Chapitre IV Location et Entretien du matériel et des locaux</u>						
400	Location des locaux	-	-	-	-	-
401	Entretien des véhicules	5.000.00	1.164.85	354.23	3.835.15	-
402	Entretien du matériel	1.000.00	286.30	292.09	713.70	-
403	Entretien des locaux	1.000.00	53.09	96.38	1.546.91	(600.00)
404	Services(Electricité et Eau)	5.000.00	594.80	468.32	4.450.20	-
405	Amortissement des Immeubles	-	-	-	-	-
406	Assurance des véhicules, du matériel	1.000.00	-	-	525.53	474.47
<u>Total du chapitre IV</u>		13.000.00	2.054.04	1.211.02	11.071.49	(125.53)
<u>Chapitre V Communications</u>						
500	Télégramme	4.000.00	884.14	319.85	2.115.86	1.000.00
501	Téléphone	6.500.00	1.114.80	579.65	6.385.20	(1.000.00)
502	Frais postaux	500.00	-	100.00	498.61	1.39
503	Valise diplomatique	-	-	-	-	-
504	Fret	500.00	-	-	613.28	(113.28)
<u>Total du Chapitre V</u>		11.500.00	1.998.94	999.50	9.612.95	(111.89)

<u>Chapitre VI Fournitures et Services divers</u>						
600	Papeterie et fournitures de bureau	3.500.00		1.064.12	4.653.18	(1.153.18)
601	Frais bancaires et timbres fiscaux	150.00	-	17.43	268.63	(118.63)
603	Hospitalité ordinaire	2.500.00	2.111.01	-	388.99	-
604	Bien-être du personnel	300.00	300.00	-	-	-
605	Livres et services de bibliothèque	1.000.00	-	-	536.36	463.64
606	Abonnement aux journaux et revues	750.00	108.53	143.67	641.47	-
607	Autres fournitures et services	1.000.00	-	1.258.50	3.662.76	(2.662.76)
608	Impression des documents	3.000.00	701.48	403.00	1.798.52	500.00
Total du Chapitre VI		12.200.00	3.221.02	2.886.72	11.949.91	(2.970.93)
<u>Chapitre VII Immobilisations</u>						
700	Terrain et batiments	-	-	-	-	-
701	Amélioration des lieux	-	-	-	-	-
702	Mobilier et Agencement du bureau	2.000.00	2.000.00	-	-	-
703	Matériel de Bureau	1.000.00	-	-	206.14	793.86
704	Equipement pour la reproduction des documents sur place	-	-	-	-	-
705	Equipement de télécommunications	-	-	-	-	-
706	Equipement de la Presse et Informa.	1.000.00	1.000.00	-	-	-
707	Achat de véhicule	-	-	-	-	-
708		-	-	-	-	-
709	Autres équipements	-	-	-	-	-
Total du Chapitre VII		4.000.00	3.000.00	-	206.14	793.86

<u>Chapitre VIII Conférences et Réunions</u>						
810	Session Ordinaire du Comité de Libération	45.000.00	381.44	-	44.618.56	-
811	Autres conférences	-	-	-	-	-
Total du Chapitre VIII		45.000.00	381.44	-	44.618.56	-
GRAND TOTAL		498.532.00	36.924.70	28.276.01	362.569.64	99.037.66

Total des dépenses 362.569.64  
 Engagements non réglés 36.924.70  
 \$ 399.494.34

ETAT DES ARRIERES DE CONTRIBUTION AU 31/5/77  
BAREME DES CONTRIBUTIONS POUR 1977/78. CONTRIBUTIONS RECUES  
DU 1/6/77 AU 31/5/78 ET CONTRIBUTIONS NON REGLEES AU 31/5/1978  
 (tous les chiffres sont en dollars EU)

Etat Membre	Arrieres au 31.5.78	Contri. 1977/78 basée sur le barème des contr. révisés	Contri. reçues du 1/6/77 au 31/5/78	Arrieres de contribution au 31.5.78
1. Algérie	174.760.87	206.619.27		381.380.14
2. Angola	-	79.288.05		79.288.05
3. Benin	310.535.06	18.142.18		328.677.24
4. Botswana	230.562.72	65.849.39		296.412.11
5. Burundi	27.954.77	20.493.94		48.448.71
6. Cameroun	5.126.07	62.489.73	84.090.15	(16.474.35)
7. Cap Vert	-	18.142.18	-	18.142.18
8. Côte d'Ivoire	1.036.048.53	105.157.45	994.580.44	146.625.54
9. Comore	-	16.798.32	-	16.798.32
10. Congo	189.803.11	45.355.45	-	235.158.56
11. Empire C. Afri.	498.219.09	23.181.67	-	521.400.76
12. Ethiopie	35.880.64	67.193.26	130.299.33	(27.225.43)
13. Gabon	1.342.566.00	221.322.80	1.368.429.31	185.459.49
14. Gambie	346.817.26	20.493.94	-	367.311.20
15. Ghana	-	108.853.08	-	108.853.08
16. Guinée	90.028.02	22.845.71	68.976.79	43.896.94
17. Guinée Bissau	-	31.916.80	-	31.916.80
18. Kenya	(915.60)	76.600.32	73.342.51	2.342.21
19. Lesotho	234.390.87	18.142.18	-	252.533.05
20. Libéria	303.905.43	60.809.90	95.210.74	269.504.59
21. Libye	79.635.30	335.966.30	328.287.40	87.314.20
22. Madagascar	165.868.50	41.323.85	174.183.51	33.008.84
23. Malawi	315.941.28	27.885.20	-	343.826.48
24. Maroc	1.437.291.44	144.465.51	-	1.581.756.95
25. Mali	165.626.90	18.142.18	-	183.769.08
26. Mauritanie	238.042.78	31.580.83	-	269.623.61
27. Maurice	-	52.074.78	-	52.074.78
28. Mozambique	-	64.505.53	-	64.505.53
29. Niger	1.209.36	24.189.57	45.892.55	(20.493.62)
30. Guinée Equatoriale	68.972.28	33.932.60	-	102.904.88
31. Haute Volta	290.121.04	18.142.18		308.263.22

32. Nigéria	-	256.342.28	256.342.36	(0.08)
33. Rep. Arabe d'Egypte	2002.247.06	254.326.49	148.500.00	2.108.073.55
34. Rwanda	137.698.92	16.798.32	137.698.89	16.798.35
35. Sao Tome & Principe	-	43.339.65	-	43.339.65
36. Senegal	243.953.80	32.252.76	-	276.206.56
37. Seychelles	-	52.074.78	-	52.074.78
38. Serra Leone	286.187.02	46.027.38	-	332.214.40
39. Somalie	26.779.42	23.181.67	26.412.48	23.548.61
40. Soudan	196.238.61	62.153.76	-	258.392.37
41. Swaziland	95.202.24	65.849.39	-	161.051.63
42. Tanzanie	(197.00)	55.098.47	65.058.19	(10.156.72)
43. Togo	358.395.32	19.486.05	22.276.32	355.605.05
44. Tunisie	814.003.22	118.596.10	-	932.599.32
45. Ouganda	20.37	39.644.02	55.151.00	(15.486.61)
46. Haute Volta	290.121.04	18.142.18	-	308.263.22
47. Zaire	940.090.13	72.232.75	-	1.012.322.88
48. Zambie	(4.025.70)	109.860.98	103.534.37	2.299.91
	<u>13.106.549.57</u>	<u>3.359.662.94</u>	<u>4.180.258.30</u>	<u>12.285.954.21</u>

A N N E X E

Consolidation Bancaire - Compte du Fonds Commun 31/5/78

Solde bancaire (31.5.78) EU\$ 138.897.08  
 Plus recettes non comptabilisés par la banque au 31/5/78

<u>Date de Reception</u>	<u>Date de dépôt</u>	<u>Date de virement</u>	<u>Montant \$ EU</u>
21.10.77	21.10.77		50.00
16.11.77	16.11.77		1 020.00
21. 1.78	31. 1.78		12.12
28.2.78	9. 3.78		4 020 658.69
16. 5.78	2. 6.78		250.13
			9.36
			<u>4.022.000.30</u>

Plus somme non créditée par la banque en 1974

Journal	<u>41.214.79</u>	<u>4.063.215.09</u>
		5.202.112.17

Moins

Recette non identifiée (28.3.78)		
Détails non encore disponible (Sept. 78)	63.358.97	
Vérification incorrecte Comte N° 11	<u>223.47</u>	63.582.44
accumulé le 28 mai pour être ajusté		-
en septembre 1978		-
Total tel que dans le livre de caisse(31.5.78)\$ EU		<u>5.138.529.73</u>

DETAILS DE LA SOLLE DE \$ EU 41.214.79  
TELS QU'ILS APPARAISSENT DANS LE LIVRE DE CAISSE  
ET NON DANS LE RELEVÉ BANCAIRE

<u>Date</u>	<u>Cr. No</u>	<u>Particularités</u>	<u>Livres sterling</u>
21.1.70	181	Don - PG. BUZUKA	2.40
7.4.70	191	Don - Kilosalringa	2.95
6.1.71	271)	Différence à la conversion	538.16
" " " "	272)	" " " "	
26.8.71	418	Don du gouvernement mauricien	1.035.41
1.12.71	434	Contribution Gouvernement Somalien	7.093.49
1.12.71	436	Contribution gouvernement kenyan	9.429.00
9. 2.71	275	Don G.S. Magombe	203.00
3. 7.72	605	Don Gouvernement Gambien	600.00
9.8.72	502	Don habitant de Bagamova	1.35
9.8.72	503	Don Clamacha Wanafungi	1.08
9.8.72	503	Don de la Police Officer's College	40.59
11.8.72	505	Don de la Police Officer's College	808.76
11.8.72	506	Don M.T. Kachiana	1.35
11.8.72	507	Don de l'association des étudiants africains (Canada)	60.75
31.8.72	508	Don d'un réfugié résident	8.65
21.9.72	510	Don du Commissaire de district du Lesotho	3.05
27.9.72	511	Don de l'association panafricaine des Etudiants Africains(Amérique)	56.76
27.9.72	512	Don de la Coast Region Crop Society	21.62
2.11.72	513	Don du Ministère del'Habitat	3.06
20.11.72	514	Don des Etudiants de la Water Division	2.16
14.12.72	515	Don du siège de la TANU	5.41
26.12.72	516	Don du Secretaire Executif National de la TANU	47.06
11. 1.73	517	Don de M. Mwombaaks	1.76
29. 1.73	518	Don de la Musoma Town Council Crivagasira	58.82
10. 2. 73	520	Don du commissionaire de la région de Mbeya	17.64

<u>Date</u>	<u>N° Cr.</u>	<u>Particularités</u>	<u>Livres Sterling</u>
15. 2.73	519	Don de la BAT Tanzania Ltd.	235.29
19. 2.73	521	Don du Igosi Ujamaa Village	2.35
19. 2.73	522	Don du Ulembe Ujama Village	1.47
20. 3.73	523	Don du Igagaen Ujamaa Village	1.17
20. 2.73	524	Don du commissaire de la région du Tabora	3.00
21. 2.73	525	Don de Mr. Hearad	.58
26. 2.73	526	Don du Secrétaire Privé du Président	11.68
5.3 .73	527	Don du Secrétaire Privé du Président	19.78
20. 3.73	528	Don du Commissaire de district d'Iringu	6.76
29. 3.78	529	Don du Secrétaire privé du Premier Ministre	50.88
5. 4.73	530	Don de l'Université de Dar Es Salaam	29.41
5. 4. 73	531	Don du Commissaire de la région de Mwangi	5.40
9.4.73	532	Don du Président de la Tanu du district de Nzega	4.26
10. 4.73	533	Don du Commissaire de la région Iringa	1.17
10.4. 73	534	Don du Secrétaire par interim du Président	17.65
10. 4.73	535	Don de Mr. Hamed Mzee	.59
10. 4.73	536	Don de Mr. Peter R. Myuki	1.17
10. 4. 73	537	Don de Mr. Hamed Mzee	.59
10. 4. 73	538	Don du Secrétaire Particulier du Secrétaire d'Etat	3.52
13.4.73	540	Don de la Black Community (USA)	207.19
17.5.73	541	Don du bureau du Vice Président	5.88
<u>Erreur de crédit</u>		<u>Erreur de crédit</u>	<u>79.31</u>
27.11.73	635	Don de Mr. Hamed Mzee	.54
4. 6.73	801	Don de la Shaabani Robert Secondary School	65.88
4. 6.73	802	Don du directeur de la Division de la Recherche et de la formation	7.21
4. 6.73	806	Don du Secrétaire Particulier du Premier Ministre	27.36
4. 6.73	804	Don du Secrétaire Général du Ministère de la Défense	2.94
4. 6.73	805	Don de la TANU Branch garison	12.11
4. 6.73	806	Don du Siège de la T.P.D.F. Headquarters	152.94

<u>Date</u>	<u>N° Cr</u>	<u>Particularités</u>	<u>Livres Sterling</u>
7. 6.73	809	Don de la Cour Supérieur	58.82
7. 6.73	815	Don du Secrétaire Particulier du Président	24.86
19. 6.73	817	Don de Chiribara Elimu - KIBAH	4.94
27. 7. 73	819	Don du Commissaire de la région d'Iringa	3.24
29. 6.73	820	Don du Directeur du Développement du district d'UKEREWE	3.35
4. 7.73	822	Don de Elimuya Siasa	11.06
10. 7.73	827	Don du NKANEKOLI UJAMBA village	4.73
20.7. 73	829	Don du Minist're de l'Education	21.80
9. 7.73	910	Don du Président W. Tolbert	1 000.00
15. 8.73	833	Don de J.S. Mapembe	17.65
15.8. 73	834	Don du Directeur du développement de la région d'Iringa	0.29
15. 8.73	835	Don du Directeur du développement de la région d'Iringa	.29
7. 9.73	836	Don du Secrétaire Particulier du Premier Ministre	2.94
29.9.73	845	Don du Caty College - M.Y. Tanzania Programme	58.82
26.9.73	851	Don de Sheikh Yegeyege	2.94
24.10.73	857	Don du Dr. Harold Mayer	29.41
1.11.73	858	Don du Kijijicha Hajamma Mazizi	1.49
2. 1. 74	875	Don du Umojawa Wanawake Tanganika	1.21
27. 3.74	881	Don du Dr. Harold Mayer	201.06
5. 4. 74	882	Don de l'Université de Dar Es Salaam	10.47
5.4. 74	883	Don du Directeur du Développement de la Région d'Iringa	.29

Total      £s 22.266.36

£s. 22.266.36 converti en \$ EU 41.214.79 au taux de \$ EU 1.88 pour 1 £s

CM/932(XXXII)  
Add. 4

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU  
DE YAOUNDE

RAPPORT DE VERIFICATION DU BUREAU  
DE YAOUNDE POUR L'EXERCICE  
1977 - 1978

1. Observations Générales :

Comme je l'ai signalé dans mon rapport de contrôle du Bureau de Bangui, je n'ai pu joindre Yaounde dans les délais prévus par le programme de travail des vérificateurs externes à cause des difficultés matérielles.

J'ai pu toutefois, procéder au siège de l'OUA, au contrôle des comptes du Bureau de Yaoundé à partir des situations et des justificatifs des ressources et des emplois qui sont établis et adressés périodiquement au Secrétariat Général par le Bureau dont il s'agit.

Bien que cette vérification n'ait pas porté sur les journaux comptables qui se trouvent sur place, le contrôle de la gestion de ce Bureau a pu s'effectuer normalement. L'examen des situations comptables, des relevés bancaires et des états de rapprochement des états de salaires et appointements, des récapitulatifs budgétaires et des duplicata des pièces justificatives de recettes et de dépenses a permis de relever que l'extrait du compte bancaire accuse au 31 mai 1978, un solde débiteur de 10.464.852 CFA alors que selon l'état de rapprochement bancaire établi par le Bureau de Yaounde le solde débiteur s'élève à 10.468.896 CFA. Il en résulte une différence de 4.044 CFA. Cette discordance entre les écritures comptables du Bureau et celles de la Banque reflète le manque de suivi des opérations par le responsable du Bureau d'une part et d'autre part d'absence de contrôle par les services financiers du siège de l'OUA qui auraient dû rejeter ces comptes et exiger du Bureau Régional la justification de leur comptes. Pour éviter à

l'avenir, de telles anomalies, il est suggéré de faire vérifier mensuellement, par les services financiers du siège, les comptes de ce bureau.

Par ailleurs, pour déceler l'origine de cette discordance qui apparaît négligeable dans son montant mais qui peut camoufler des erreurs d'imputation importantes aussi bien au niveau des opérations tenues par le Bureau intéressé que chez la Banque seul un contrôle effectué sur place pourrait le déterminer. Ce qu'il ne m'a pas été possible de faire compte tenu des difficultés invoqués ci-dessus

## II. Les Ressources

Les recettes de ce Bureau au titre de l'exercice 1977/78 n'apparaissent pas d'une façon récapitulative au niveau des documents soumis au contrôle et n'ont pu être déterminées à partir des comptes du siège puisque ce bureau dépend de Lagos et que les virements en sa faveur s'effectuent par l'intermédiaire de celui-ci. Il n'a pas été possible, en conséquence, de procéder à leur vérification .

## III. Les Emplois

Les dépenses au titre de cet même exercice se sont élevées à 199.905.12 \$ US.

## IV Exécution du Budget

Les crédits alloués par le Conseil des Ministres au Bureau de Yaounde pour l'exercice 1977/1978 s'élèvent à 232.838.00 \$ U.S. Les dépenses effectuées au cours de cet exercice se chiffrent à 199.905.12 \$ US dégageant ainsi une économie de crédit de ~~32.932.88~~ \$-US.

L'examen de la situation du Budget a permis de relever certains dépassements au niveau des rubriques suivantes : er

en \$ U.S.

Code	Rubriques	Crédits alloués	Crédits dépensés	Dépassements
206	Système de pension de l'OUA	6.000.00	6.719.78	719.78
401	Entretien de véhicules	2.200.00	2.826.38	626.38
502	Affranchissements	5.000.00	7.705.35	2.705.35
601	Taxes bancaires	500.00	1.984.61	1.484.61
607	Fournitures et Services divers	250.00	366.41	116.41
704	Service de reproduction intérieure	1.000.00	1.464.14	464.14

V Conclusion :

Les pièces de dépenses fournis par le Bureau de Yaoundé ne sont pas suffisants pour justifier sa gestion et ne reflètent certainement pas la situation financière de ce bureau.

La discordance constatée entre les relevés et les états de rapprochement bancaires ne permet pas d'approuver les comptes de ce Bureau.

Pour éviter de telles anomalies, il est suggéré aux services financiers du siège soit de vérifier systématiquement et mensuellement la situation financière de tous les bureaux régionaux et d'exiger la justification de l'utilisation des tous les fonds virés au profit de ces bureaux ou alors envisager une centralisation de toutes les opérations financières effectuées par ces bureaux.

Le siège peut très bien à mon avis assurer toutes les opérations administratives et financières concernant les délégations régionales en octroyant, toutefois, à ces dernières un fonds de roulement qui servirait à couvrir les mêmes dépenses et dont le plafond sera fixe en rapport avec l'activité du bureau. Par exemple, les salaires de tout le personnel de l'OUA y compris celui affecté dans les régions pourrait bien être liquidés par les services du Secrétariat Général à l'aide de la mécanographie et les montants virés directement au profit des bénéficiaires par l'intermédiaire de leur banque domiciliaire.

Les montants vus directement au profit des bénéficiaires par  
l'intermédiaire de leur banque domiciliaire.

CM/932(XXXII)

Add. 4

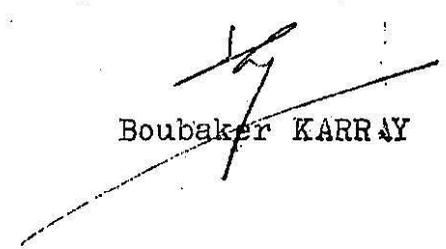
Page 4

Outre l'économie des postes de travail qui serait réalisée ce système aurait l'avantage d'uniformiser les opérations administratives et comptables de l'organisation d'une part et d'autre part de prévenir toutes les irrégularités et mêmes les gestions déficientes.

Telles sont les constatations que j'ai pu relever et que je me permets de soumettre à votre appréciation.

Addis Abeba, le 10 Octobre 1978

Le Représentant de la Tunisie

  
Boubaker KARRAY

CM/932(XXXII)  
Add. 5

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU  
DE BANGUI

RAPPORT DE VERIFICATION DU  
BUREAU INTERAFRICAIN DES SOLS (BIS)  
A BANGUI EXERCICE 1977/1978

I. Observations Générales :

N'ayant pas pu me rendre à Bangui, en temps opportun, à cause des difficultés matérielles dues à l'itinéraire imposé par le Secrétariat Général, j'ai procédé, au Siège de l'OUA, à la vérification des comptes du Bureau de Bangui à partir des situations et des justificatifs des recettes et des dépenses qui sont établis et adressés mensuellement au Secrétariat Général par le Bureau concerné. Cette vérification n'a pas porté, évidemment, sur la tenue des livres comptables qui sont déposés sur place. Cependant cet aspect formel n'est pas de nature à enlever au contrôle effectué son véritable objectif.

L'examen des situations comptables, des relevés bancaires, des états de salaires et appointements, des récapitulatifs budgétaires et des duplicata des pièces justificatives de recettes et de dépenses n'ont pas révélé d'irrégularités particulières à l'exception d'une opération de vente d'une voiture de service de marque citroen DS pour la somme de 100.000 CFA réalisée suivant pièce comptable N°1/RV/77-78 Bis du 23 juin 1977. Cette cession a été effectuée au vu d'un procès verbal de réunion entre les responsables du bureau en date du 21 Juin 1977.

Bien que ce procès verbal mentionne que diverses offres d'achat ont été examinées et que la meilleure a été retenue, rien n'indique que l'offre de Mr. Toscane soit la plus favorable compte tenu de l'absence de ces offres qui doivent être jointes au procès verbal. En outre, cette opération aurait dû être, à mon avis, préalablement autorisée par le Secrétaire Général qui est seul habilité à décider de cette opération, s'agissant d'un élément d'actif de l'Organisation.

II Ressources

Les recettes de ce Bureau sont constituées par :

1) Le solde créditeur de l'exercice précédent	1.420.888
2) Les subventions reçues au cours de l'exercice	33.099.295
3) La vente d'une voiture usagée	100.000
4) Reversement d'un chèque annulé	800

Total CFA	34.620.983
-----------	------------

III Emplois

Les dépenses effectuées au cours de cet exercice se sont élevées à 34.610.922 CFA.

IV Exécution du Budget

Les crédits alloués au Bureau de Bangui pour l'exercice 1977/1978 s'élèvent à 205.895 \$ US sur lesquels il a été viré par le siège au profit de ce bureau la somme de 135.768.56 \$ US.

Les dépenses effectuées au cours de cet exercice se sont élevées à 135.729.11 \$ U.S. dégageant ainsi un solde créditeur de 39.45 \$ US.

Cet excédent apparaît à la clôture de l'exercice sur le relevé fourni par la Banque pour 10.061 CFA et à la caisse pour 7.500 CFA. L'examen de la situation d'exécution du Budget a permis de relever certains dépassements au niveau des rubriques suivantes :

Code	Rubriques	Crédits alloués	Crédits dépensés	Dépassements
208	Voyages de recrutement	3.500.00	6.033.11	2.533.11
401	Entretien de véhicules	2.000.00	2.185.33	185.33
404	Services Publics(eau,Electri)	1.000.00	1.013.69	13.69
601	Taxes Bancaires	200.00	220.14	20.14
603	Réceptions	1.200.00	1.208.60	8.60
605	Livres et périodiques à la Bi.	1.000.00	1.010.83	10.83
606	Abonements aux journaux	500.00	507.46	7.46
702	Mobilier et agencements de Bur.	1.500.00	1.521.83	21.83
707	Achat de véhicules	500.00	501.96	1.96
709	Autres équipements	1.500.00	1.512.77	12.77

### Conclusion

L'examen de la gestion du Bureau de Bangui à partir des documents énumérés dans le présent rapport m'a permis d'émettre deux sortes de remarques, l'une d'ordre organisationnel et l'autre ayant trait à l'évaluation de la rentabilité de ce bureau.

#### 1- Sur le plan organisationnel

Compte tenu de la modicité des effectifs à administrer soit 12 personnes au total et le nombre réduit des opérations comptables, il me semble plus judicieux de gérer ce bureau à partir du Siège de l'OUA tant sur le plan administratif que comptable ce qui permettrait d'économiser plusieurs postes de travail. En effet la décentralisation administrative ne peut se justifier que par l'importance des opérations à effectuer.

#### 2- Sur le plan de la rentabilité

L'objectif de la création du Bureau de Bangui est axé essentiellement sur des études scientifiques. Or, on constate que sur un effectif de 12 personnes, 2 cadres seulement sont opérationnels, les autres représente un personnel de support qui est, certes, nécessaire mais certainement pas dans une telle proportion.

Il est suggéré de développer les postes du personnel technique au détriment du personnel administratif.

Telles sont les constatations que j'ai pu relever et que je soumetts à votre appréciation.

Addis Abeba le 9/10/1978

Le Représentant de la Tunisie

  
BOUBAKER KARRAY

CM/932(XXXII)  
Add. 6

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU

DE NIAMEY

RAPPORT DE VERIFICATION DU  
CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUE ET HISTORIQUE  
PAR TRADITION ORALE DE NIAMEY (NIGER) POUR  
L'EXERCICE 1977/ 1978

-----

Conformément au programme de vérification établi par le Secrétariat Général de l'Organisation, le CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUE ET HISTORIQUE PAR TRADITION ORALE de Niamey(Niger), bureau Régional de l'OUA, a été vérifié du 20 au 22 Septembre 1978

Le début des travaux de vérification prévu pour le 17 Septembre n'a pu être respecté compte tenu de difficultés matérielles dues à l'arrivée très tardive de l'ordre du Secrétariat de l'OUA demandant la délivrance du billet de voyage.

L'absence pour cause de décès du Chef Comptable Mr. Adeyinka, les 2 premiers jours du contrôle n'a pas affecté le bon déroulement des travaux, son adjoint, Mr. Abou Ahmed, qui nous a paru dévoué et compétent, étant bien au courant de la gestion comptable de ce bureau.

Il y a lieu de souligner que la disponibilité permanente et la parfaite collaboration dont ont fait preuve le Directeur du Centre, Mr. Diouldé Laya et ses collaborateurs, nous ont rendu la tâche aisée.

1. Documents et procédure comptables

a) Examen des documents des pièces comptables.

1. Les documents et pièces mentionnés ci-dessous ont été mis à notre disposition soit à l'initiative des responsables de la comptabilité soit à notre demande ,
  - le journal des recettes et des dépenses
  - le journal (brouillard) de caisse (Petty Cash)

- le registre des comptes
  - les fiches des comptes
  - les reçus et les carnets de reçus
  - les bordereaux de régularisation
  - les factures de vente des publications
  - les états de salaires
  - les fiches des avances au personnel
  - les états de l'utilisation des dotations budgétaires
  - le Procès Verbal d'inventaire en fin d'année
2. Il ressort de l'analyse de ces divers documents et pièces que le Journal de la Caisse des menues dépenses "Petty Cash" n'est pas tenu au fur et à mesure de l'exécution des opérations. Ces dernières sont enregistrées sur un document provisoire et ne sont portées sur le journal qu'à la fin du mois.
3. Il importe que l'enregistrement dans ce journal qui n'est qu'un brouillard de caisse se fasse au fur et à mesure de l'exécution des opérations.

#### La Procédure Comptable

4. La procédure pour l'encaissement des recettes courantes réalisées sur place - vente de publications, loyer des chambres fait intervenir plusieurs agents qui se contrôlent; pour la vente des publications par exemple l'agent chargé de la documentation, établit une facture au vu de laquelle le chef comptable perçoit la recette contre reçu contresigné par le Directeur du Centre.
5. En matière de dépense, le contrôle réciproque entre le Directeur et l'Agent Comptable est assuré depuis l'engagement de la dépense jusqu'au règlement.

2/ Situation de caisse à la date du Contrôle.

6. Il nous a paru nécessaire, malgré que la période soumise à notre vérification soit du 1er Juin 1977 au 31 mai 1978, de vérifier la caisse à la date du contrôle, surtout qu'il s'agit d'un bureau régional non soumis à un contrôle permanent des services centraux de l'Organisation.

7. Le compte de la petite caisse faisait ressortir à la date du 21 Septembre 1978 un solde débiteur de 15.896.00 F. CFA conforme à l'encaisse détenue par le Chef Comptable.

8. La Banque

Le solde des écritures au 21 Septembre 1978 est de 7.426.920.00 F. CFA .

- solde au 31/7/78	10.623.136.00 F
- Recettes du 31/7/78	
au 21/9/78	410.776.00 F
- Depenses du 31/7/78	
au 21/9/78	- 3.606.992.00 F
	<hr/>
	7.426.920.00 F

9. La situation des 2 comptes bancaires se présente de la façon suivante :

- Position des Comptes : 04-129 86	4.556.630.00
01-13795	2.746.163.00
- Chèques impayés	- 24.909.00
- Somme débitée	
du compte du Bureau	
depuis décembre 1977	<hr/>
	149.036.00
	<hr/>
	<u>7.426.920.00</u>

10. La situation bancaire est conforme au solde des écritures, mais il n'y a pas eu diligence pour récupérer de la Banque la somme portée à tort au débit du compte du Bureau depuis décembre 1977

3/ Situation de Caisse au 31 Mai 1978

11.

	<u>F. CFA</u>	<u>\$ EU</u>
Banque	14.716.347.00	57.322.93
Petite caisse	20.000.00	78.43
	<u>14.637.347.00</u>	<u>57.401.36</u>
	=====	=====

Cette situation qui résulte des documents comptables est conforme au solde en écritures

4/ Les Recettes

12. En dehors des subventions reçues

\$ EU 126.564.00 du Secrétariat Général

\$ EU 5.000.00 de l'UNESCO (destiné à

l'équipement de la salle de conférence)

Les recettes ci-après ont été réalisées au cours de l'exercice sans revue :

- vente de publications	\$ EU.	654.71
- loyers		3.082.31
- Intérêt sur prêt/achat véhicules		77.40
- Recettes diverses		1.307.85
		<u>5.122.27</u>
		=====

Les recettes diverses comprennent essentiellement le produit de la vente de la voiture PEUGEOT 404 N°) 2159 NIA, pour un montant de \$ EU 1.176.47.

En ce qui concerne la procédure utilisée pour cette vente, il convient de se reporter au rapport du contrôleur interne.

13. Les recettes payées par chèques ne sont comptabilisées qu'après l'encaissement des chèques, alors qu'elles font régulièrement l'objet de délivrance de reçus au moment de la vente .

Toute recette ,quelque soit le mode de règlement, doit être enregistrée immédiatement au journal des recettes et des dépenses. Les chèques restés impayés font l'objet d'écriture de régularisation.

#### 5. Les dépenses

14. L'examen des pièces de dépense n'a révélé aucune anomalie particulière.

L'utilisation des crédits budgétaires apparaît clairement à partir du tableau en annexe : quelques dépassements sont constatés mais d'une façon générale, la gestion globale des crédits ne présente pas d'irrégularités.

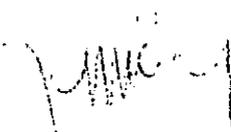
#### 6. Comptabilité matière

15. L'Organisation de la comptabilité des matières présente des insuffisances : absence notamment de journal des entrées et des sorties devant permettre de suivre facilement les achats de biens durables et d'apprécier correctement les stocks physiques de fin d'année. Ce problème est général pour toute l'ORGANISATION et doit faire l'objet d'une étude approfondie.

16. L'inventaire de fin d'année fourni par les services comptables du bureau de Niamey n'appelle aucune observation particulière et est annexé au présent rapport.

7/ Observations finales

17. Un examen de la situation des dotations budgétaires de l'exercice sous revue confirme la situation d'inactivité trouvée sur place, et l'état insuffisant de la bibliothèque et de la documentation ; il est important, l'objectif à assigner et assigné, à un "Centre d'Etudes Linguistique et Historique pour Tradition Orale" pour une région comme celle de l'Afrique de l'Ouest. Or il a été constaté que le gros des crédits est affecté à la gestion d'un personnel de services généraux. Il est souhaitable que ce Centre soit doté de plus de moyens devant lui permettre de réaliser ses grands objectifs .
18. Les locaux abritant le Centre ont besoin d'être aménagés notamment les chambres de passage, louées aux chercheurs dont un meilleur confort amènera une augmentation du loyer.
19. Les autorités nigériennes sont préoccupées par la situation décrite ci-dessus (obs. 17 et 18 ) et quelques jours avant notre vérification, le Centre a été visité par son Excellence le Chef de l'Etat du Niger .



K. AGUEY

Inspecteur d'Etat du Togo  
Vérificateur Externe de l'OUA

Addis Abeba, le 16 Octobre 1978

FOURNITURES EN MAGASIN LE 31/5/78

<u>Désignation</u>	<u>Nombre en magasin</u>	<u>Prix unitaire C.F.A.</u>	<u>Coût Total C/F/A/</u>
Ficelle (pelotes) GM	10	1.400	14.000
Ficelle (pelotes) PM	7	495	3.465
Dévidoirs Scotch	12	615	7.380
Gomme crayon (boîtes)	3	150	6.150
Agrafes "Bostitch (boîtes)	2	410	820
" "Bébé" "	2	105	210
" 24/13 "	17	95	1.615
" Jacky	2	245	490
Rubans machine à dactylo	11	1.215	13.365
Stylos bics (boîtes)	2	1.500	3.000
Epingles (boîtes)	2	135	270
Kores (boîtes)	1	875	875
Colle (tubes)	6	350	2.100
Bics fine bille	10	25	250
Stylo	1	270	270
Enveloppes (paquets) GM	5	1.450	7.250
Paquets enveloppes	4	110	440
Encre à tampon	2	400	800
Papier pellure (rames) 21x27	6	725	4.350
" " " 21x29.7	2	840	1.680
" à photocopier (paquets)	2	18.000	36.000
Chemises simples	31	455	14.105
Blocs notes	8	745	5.960
Registres de transmission	8	980	7.840
Correcteur (fluid)	4	395	1.580
Gommes	4	100	400
Punaises	2	125	250
Crayons à papier	5	30	150
			<hr/>
	C/F		135.065

FOURNITURE (Suite)

A reporter			135.065
Papier duplicateur(rames)	5	1.450	7.250
Gommes (boîtes)	2	60	120
Recharge stylos bic	2	30	60
Carbone à main (boîtes)	2	1.780	3.560
" " " "	1	1.600	1.600
" " machine (boîtes)	5	2.325	11.625
Papier première frappe 21x29.7(r)	7	1.110	7.770
Papier pelure 21x29.7 (rames)	3	925	2.775
Chevaleries Archives	3	860	2.580
Attaches (boîtes)	6	110	660
Règles	3	100	300
Régistres	3	2.745	8.235
Chemises à ressorts flexibles	17	295	5.015
Rouleaux pour machine à calculer	3	160	480
Ruban pour machine à calculer	1	500	500
Blanco(sachets)	12	370	4.440
" "	2	60	120
Blanco fluid (flacons)	9	690	6.210
Extractor agrafes	2	500	1.000
Papier à dactylographier 21x29.7	6	1.240	7.440
rames			
Perforateur	1	1.630	1.630
Taille crayons	9	170	1.530
Calendriers (1978)	2	425	850
Supports calendrier	3	940	2.820
TOTAL .....			<u>213.635</u>

INVENTAIRE DE PRODUITS D'ENTRETIEN LE 31/5/78

<u>Désignation</u>	<u>Nombre en</u> <u>Magasin</u>	<u>Prix Unitaire</u> <u>C.F.A</u>	<u>Coût Total</u> <u>C.F.A.</u>
Ajax (boîtes)	3	270	810
Désinfectant (bidons)	6	680	4.080
Papier Hygiénique (rouleaux)	10	650	6.500
Savon à linge	22	145	3.190
Savon de toilette	6	145	870
Peau de chamois pour voitures	6	260	1.560
Serpière	6	410	2.460
Papier buvard	3	270	810
Piles (GM)	14	105	1.470
Piles (PM)	10	45	450
Insecticide (bombes)	4	1.160	4.640
Allumettes (paquets de 10 bts)	8	150	1.200
Essuies (cuir)	2	1.750	3.500
Essuie-main	1	800	800
Attaches lettres (boîtes)	2	75	150
Papier quadrille double (paquets)	2	110	220
Corbeilles à papier	2	2.100	4.200
Brosses de W.C.	6	360	2.160
Essuie pare-brise	1	975	975
			<hr/>
	TOTAL .....		<u><u>40.045</u></u>

EQUIPEMENT DE BUREAU LE 31/5/78

<u>Détails</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur (C.F.A.)</u>
Machines à photocopier	2	126.000
Classeurs métalliques et clés M 637	3	47.250
Climatiseurs	17	325.710
"	1	87.750
"	1	111.060
"	1	187.980
Machines à polycopier	3	82.670
Machine à affranchir "Satas"	1	196.840
Pèse lettres	1	1.120
Machine à écrire	11	606.340
" "	1	84.420
Machine à calculer "Contex"	1	31.990
" " "Facit"	1	-
" " "Sharp CS.2.100"	1	20.475
Fer à repasser électrique	1	1.540
Caisse avec clés (caisse N° 4213x 512)	2	2.310
Panneau publicitaire métallique	1	28.350
TOTAL .....		<u>1.941.805</u>

- 5 -

MOBILIER DE BUREAU ET APPAREILS FIXES (31/5/78)

<u>Détails</u>	<u>Quantité</u>	<u>Valeur(C.F.A.)</u>
Armoires "Ronis", clés N <sup>os</sup> .C21244, C21334F	2	39.340
Photos	6	4.690
Cartes d'Afrique	8	6.300
Tableaux de programmation	1	15.750
Chaises pour chercheurs	3	23.590
Tables simples	1	3.920
Divan	1 )	
Chaises	2 )	
Table de salon	1 )	33.840
Chaises rembourrées	2	7.840
Bureau et 12-clés "Rories" C13134;C4113411		262.920
Bureau	1	48.400
Fauteils	3	7.070
"	2	56.640
Table de salle à manger	1	3.920
Table porte-téléphone	3	7.070
" " "	3	26.080
" " " (neuve)	1	10.300
Chaises de dactylographe	2	7.840
Chaises en bois	120	189.000
Chaises "Sahel"	16	25.200
Réfrigérateurs Minis	5	98.420
Chaise en corde tressée	11	17.290
" " " (nouvelles)	7	10.500
Tables en corde tressée	3	7.070
" " " (nouvelles)	3	4.500
Matelas	4	15.750
Oreillers	4	1.540
Tables de lecture	3	5.880
	A reporter	940.660

(6)

<u>Détails</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur (C.F.A.)</u>
Report		940.660
Chaises	18	49.560
Etagères	8	189.000
Draps de lit	11	12.950
Taies d'oreillers	13	5.040
Nappe de table	1	1.540
Ventilateur sur pied	1	221.210
" " "	2	23.590
Moquettes (nouvelles)	2	130.600
TOTAL .....		<u>1.374.150</u>

( 7 )

VOITURES

<u>Détails</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur(C.F.A.)</u>
Peugeot 504 N° 0453 ITNY (1975)	1	621.000
Peugeot 504 N° 1800 ITRN (1971)	1	360.000
Land Rover N° 1476 ITNY (1969)	1	720.000
		<hr/>
	TOTAL .....	1.701.000
		<hr/> <hr/>

( 8 )

EQUIPEMENT TECHNIQUE EN MAGASIN LE 31/5/78.

<u>Détails</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur(C.F.A.)</u>
Bandes magnétiques "BASF"	200	393.750
" " "REVOX"	190	748.090
" " "SCOTCH"	47	92.470
Cassettes C60	11	7.150
" C90	10	8.500
Ecouteurs	3	35.420
Support microphones	3	18.900
Têtes de "	2	7.840
Microphones	2	15.750
Files de connexion	2	3.150
Appareils revex	2	236.250
Appareils ferrographe	1	157.500
Appareil Nagra IV	1	315.000
Haut parleur amp-ex	1	78.750
Appareil UHER	2	78.750
Minicassettes	9	105.840
Appareils d'interprétation simultanée	1	630.000
Amplificateur	1	78.750
Récepteur	29	114.170
Microphones	6	37.800
Ecouteurs	2	18.900
Files de connexion	2	3.150
Transformateur Nagra	1	118.090
Meuble à stockage de bandes	6	118.090
Magnétiques 12 clés n°s 2223, 1432		
Microphones (UHER)(neufs)	1	15.000
Transformateurs Dynatra (neufs)	5	26.310
TOTAL .....		<u>3.463.370</u>

( 10 )

USTENCILS DE CUISINE EN MAGASIN LE 31/5/78

<u>Détails</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur (C.F.A.)</u>
Serviettes	6	1.260
Verrès	6	210
"	66	-
Assiettes à soupe	18	1.120
Assiettes plates	5	560
" dessert	5	280
Soucoupes	16	350
Fourchettes	14	490
Assiettes à soupe	2	140
Fourchettes	11	1.080
Couteaux	11	420
"	11	1.980
Cuillers à soupe	3	140
cuillers	11	1.080
Cuillers à café	4	80
" " "	10	450
Cuiller à glaçons	1	80
Décapulateurs	2	80
Ouvre-boîtes	1	40
Réfrigérateur	1	19.600
Cuisinière à gaz	1	6.300
Tabourets de bar	4	7.840
Fer à repasser électrique(hors usage)	1	-
Fer à repasser	1	2.250
Casseroles(aluminium)	5	560
Bouilloires(aluminium)	1	210
Théière	2	210
Passeoire	1	140
Bouilloire	1	350
Cafetière	1	120
TOTAL .....		<u>47.420</u>

( 11 )

INVENTAIRE D'ARTICLES PRETES LE 31/5/78

<u>Détails</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur (C.F.A.)</u>
Microphones (prêté à l'IRSH)	1	7.880
Files de connexion(à l'IRSH)	1	1.540
Minicassette(à Moumouni Marapha Université de Niamey)	1	11.760
Transformateur Dynatra(à Moumouni Marapha, Université de Niamey)	1	5.270
Total.....		<u>26.450</u>

( 12 )

INVENTAIRE DES PUBLICATIONS EN MAGASIN LE 31/5/78

<u>TITRE</u>	<u>No. bre</u>	<u>Prix Unitaire</u> (C.F.A)	<u>Valeur(CFA)</u>
Katsina	449	500	224.500
Dawra	510	350	178.500
Albarka Cibaw Tome I.	20	300	6.000
" " " " II.	63	300	18.900
Kaara Karaatuu	2.537	300	761.100
Ansuru	106	200	21.200
Cow Songay	2.843	300	852.900
Maroua et Pette	175	500	87.500
Jaawanbe	213	500	106.500
Janngen Fulfuidé II.	2.113	300	633.900
Dictionnaire Elémentaire (Fulfulde-Français-Anglais)	2.762	1.000	2.762.000
La Tradition Orale	2.827	1.000	2.827.000
Iwillimiden	77	500	38.500
Les Peuls du Manding	22	500	11.000
La guerre entre Ndjo Fara Ndjo et Hambododjo Hammadi	53	500	26.500
Les Sociétés Traditionnelles	72	500	36.000
Recueil des Traditions Orales des Mandingues de Gambie et de	315	500	157.500
Tradition Orale au Dahomey-Benin	39	500	19.500
Denkyira 2	27	500	13.500
Les Moeurs et les Civilisa. des	68	500	34.000
Peuples des Grands Lacs Afri. Sixteen Great Poem of Ifa	906	1.000	906.000
The Kwa Speaking Peoples of Libe ria	161	500	80.500
Traditions Histo. des Touaregs	304	400	121.600
de l'Imannan Gaadoo Karhin Allaa	129	500	64.500
A reporter .....			9.989.100

( 13 )

INVENTAIRE DES PUBLICATIONS

<u>TITRE</u>	<u>Nombre</u>	<u>Prix Unitaire</u> C.F.A.	<u>Valeur(C.F.A)</u>
	report' .....		9.989.100
RAI'IYAA	2 487		-
Recits Peuls du Macina, du Kanuri, du Djilgodji et du Torodi-Mali- Haute Volta - Niger .	206	500	103.000
	<b>TOTAL</b> .....		<b>10.092.100</b>

( 14: )

RECAPITULATION

	<u>C.F.A.</u>	<u>U.S. \$</u>
Inventaire des fournitures en magasin (fournitures de bureau)	213.635	837.79
Inventaire de produits d'entretien	40.045	157.04
Equipement de bureau	1.941.805	7.614.92
Mobilier de bureau et appareils fixes	1.374.150	5.388.82
Voitures	1.701.000	6.670.59
Equipement technique	3.463.370	13.581.84
Outils et divers	26.610	104.35
Ustensils de cuisine	47.420	185.96
Articles Prêtés	26.450	103.73
Inventaire de publications en magasin	10.092.100	39.576.86
	<u>18.926.585</u>	<u>74.221.90</u>

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES  
POUR LA PERIODE DE 1/6/77 AU 31/5/78

GM/932(XXXII)  
Add. 6

Annex 2  
Page 21

Rubriques	Libellés	Prévision Allotments	Obligations	Dépenses		Balance	Remarques
				Dépenses du Mois	Dépenses Totales		
Chapitre	<u>I Traitements et Salaires</u>						
I00	Postes permanents	104.789.00	-		69.084.12	35.704.88	
I00(a)	Ajustement de dévaluation	11.182.00	-		6.231.57	4.950.43	
I01	Dépenses, dissémination de renseignements techniques						
I02							
I03							
	Total du Chapitre I	115.971.00	-		75.315.69	40.655.31	
Chapitre	<u>II Dépenses Courantes de Personnel</u>						
200	Voyages à l'occasion du recrutement initial	-	-		877.06	( 877.06)	
201	Congé dans les foyers et séparation	3.500.00	4.800.00		4.800.00	( 1.300.00)	
202	Voyages à l'occasion de transfert	-	-		4.430.51	( 4.430.51)	
203	Indemnité d'installation	2.000.00	-		1.428.00	572.00	
204	Indemnité pour personnes à charge	11.000.00	-		5.972.83	5.027.17	

Rubriques	Libellés	Prévision Allotments	Obligations	Dépenses		Balance	Remarques
				Dépenses du mois	Dépenses Totales		
205	Indemnité de logement pour le siège	20.496.00	-		10.732.64	9.763.36	
206	Fonds de retraite de l'OUA	11.783.00	-		5.753.46	6.029.54	
207	Plan d'assurance de l'OUA	2.300.00	-		915.12	1.384.88	
208	Prestation médicale de l'OUA	2.500.00	22.84		425.39	2.074.61	
209							
212	Indemnité de frais de scolarité	14.800.00	200.00		1.589.56	13.110.44	
213	Indemnité d'ajustement de poste	23.379.00	-		11.415.78	11.963.22	
214							
217	Sécurité Sociale	2.000.00	700.00		3.017.33	( 1.017.33)	
	Total du Chapitre II	93.758.00	5.722.84		51.457.68	42.300.32	
	<u>Chapitre III Voyages du Personnel en Mission</u>						
304							
305	Voyages du personnel en Mission Officielle	3.000.00	726.91		2.262.25	737.75	
306							
307							
308							
	Total du Chapitre III	3.000.00	726.91		2.262.25	737.75	

- 3 -

Rubriques No.	Libellés	Prévision Allotments	Obligations	Dépenses		Balance	Remarques
				Dépenses du mois	Dépenses totales		
400	Chapitre IV Location et Entretien du matériel et des locaux Location des locaux						
401	Entretien des véhicules	3.000.00	71.20		5.336.68	(2.336.68)	
402	Entretien du matériel	1.200.00	-		1.160.58	39.42	
403	Entretien des Locaux	1.000.00	260.00		997.81	2.19	
404	Services (Electricité et Eau)	4.000.00	3.960.00		6.498.90	(2.498.90)	
405	Amortissement des Immeubles	1.500.00	-		1.436.20	63.80	
406	Assurance des véhicules, du matériel						
	Total du Chapitre IV	10.700.00	4.291.20		15.430.17	(4.730.17)	
	<u>Chapitre V Communications</u>						
500	Télégramme						
501	Téléphone						
502	Frais postaux	3.000.00	590.37		3.498.78	( 498.78)	
503	Valise diplomatique						
504	Fret						
	Total du Chapitre V	3.000.00	590.37		3.498.78	( 498.78)	

Rubriques No	Libellés	Prévision Allotments	Obligations	Dépenses		Balance	Remarques
				Dépenses du Mois	Dépenses totales		
<u>Chapitre VI Fournitures et Services divers</u>							
600	Papeterie et fournitures de bureau	2.000.00	75.33		2.176.46	( 176.46)	
601	Frais bancaires et timbres fiscaux	300.00	-		9.06	290.94	
603(i)	Hospitalité Ordinaire	500.00	-		483.63	16.37	
603(i)	Réception à la fête (journée) de l'OUA	700.00	-		694.04	5.96	
604	Bien-être du personnel	300.00	200.00		299.11	0.89	
605	Livres et services de bibliothèque	500.00	-		412.07	87.93	
606	Abonnement aux journaux et revues	400.00	2.94		155.73	244.27	
607	Autres fournitures et services	500.00	-		690.18	( 190.18)	
608	Impression des publications et des bulletins	15.000.00	10.500.00		14.761.60	238.40	
609	Traduction et autres services du Secrétariat	600.00	196.08		464.39	135.61	
610							
611							
612							

Rubriques No.	Libellés	Prévision Allotments	Obligations	Dépenses		Balance	Remarques
				Dépenses du mois	Dépenses totales		
6I3							
6I4							
	Total du Chapitre VI	20.800.00	10.974.35		1.264.16	653.73	
<u>Chapitre</u>	<u>VII Immobilisations</u>						
700							
701	Amélioration des Lieux						
702	Mobilier et Agencement du Bureau	500.00	40.67		552.92	( 52.92)	
703	Materiel de bureau	1.000.00	135.29		973.72	26.28	
704	Equipement pour la reproduction des documents sur place						
705	Equipement de télécommunications	400.00	58.82		325.10	74.90	
706							
707	Achat de véhicule						
708							
709							
	Total du Chapitre VII	1.900.00	234.78		1.851.74	48.26	

Rubriques No.	Libellés	Prévision Allotments	Obligations	Dépenses		Balance	Remarques
				Dépenses du mois	Dépenses totales		
	<u>Chapitre VIII Conférences et Réunions</u>						
800	Conférences et Réunions	4.000.00	4.000.00		4.000.00		
801							
802							
	Total du chapitre VIII	4.000.00	4.000.00		4.000.00		
	<u>Chapitre IX Bureaux Régionaux</u>						
903							
904							
905							
906							
	Total du chapitre IX		5				
	Grand total	253.129.00	26.540.45		173.962.58	79.166.42	

CM/932(XXXII)

Add. 7

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU

DE LAGOS

RAPPORT DE VERIFICATION PAR LE CONSEIL  
DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LA COMPTABILITE  
DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA  
RECHERCHE, LAGOS, POUR L'EXERCICE ALLANT  
DU 1ER JUIN 1977 AU 31 MAI 1978

Les représentants de la Tunisie, du Togo et de la Gambie devaient procéder à la vérification de la comptabilité du bureau Régional de Lagos du 22 au 30 Septembre. Ces dates sont cependant tombées sur deux week-ends et une fête légale au Nigéria réduisant ainsi le temps de travail disponible à quatre jours seulement. L'absence du représentant de la Tunisie a rendu encore plus difficile la tâche du Conseil, compte tenu du temps de travail déjà limité, aussi le conseil s'est-il vu dans l'obligation de limiter ses investigations aux domaines suivants :

Domaine de vérification

2. Au cours de notre vérification nous avons procédé à :
  - (i) une analyse des systèmes comptables et des procédures de contrôle interne en vigueur ;
  - (ii) un examen des bordereaux de dépenses et de recettes et un examen des passations d'écriture dans le journal de caisse et de l'état récapitulatif des crédits votés;
  - (iii) Examen et vérification des registres des avances et du livre de contrôle ;
3. Nous avons obtenu tous les renseignements et informations dont nous avons besoin et sous réserve des observations formulées dans le présent rapport, nous certifions que la comptabilité est exacte et qu'elle reflète fidèlement les activités de la C.S.T.R. pour cet exercice.

Verification Interne

4. Nous n'avons pas pu avoir le rapport du Vérificateur Interne Résident parce que nous a-t-il dit, les rapports financiers n'étaient pas prêts. Pour la même raison, le rapport du Vérificateur Interne en Chef n'est parvenu à Addis Abeba qu'après notre départ de Lagos. Nous nous félicitons de l'énorme travail effectué par le Vérificateur Interne comme le font apparaître les livres comptables, il y a lieu de souligner cependant que si les rapports de vérification interne ne nous parviennent pas à temps nous ne serons pas en mesure de relever au moment précis les observations pertinentes formulées dans ces rapports et que le peu de temps dont nous disposons ne nous permet pas de faire nous-mêmes.

Disponibilités bancaires et numéraire en caisse

5. Les soldes de caisse reportés au 1er Juin 1977 étaient les suivants :

Cooperative bank, compte courant .....	US	21.292.75
Cooperative bank, compte de dépôt .....	US	176.29
Berclays Bank, Compte Exterieur.....	US	7.955.86
Berclays Bank, Compte en dollars .....	US	19.586.33
Petite caisse.....	US	24.91
	US	<u>49.036.14</u>

Les soldes au 31 Mai 1978 étaient les suivants :

Cooperative Bank, compte à vue .....	US	40.192.45
Cooperative Bank, compte de dépôt.....		175.41
Berclays Bank, Compte. extérieur.....		142.929.89
Berclays Bank en dollars.....		(7.007.25)
Petite caisse .....		0.79
	\$ US	<u>176.299.29</u>

Nous avons pu voir les attestations des banques pour tous ces soldes. Le Compte en dollars à la Barclays Bank bien qu'ayant un découvert selon le livre de caisse, avait en fait un solde créditeur de 35.647.89 \$ US. La différence était due en grande partie aux chèques émis mais non présentés, d'un montant de 42.696.14 \$ US.

Recommandations : Nous recommandons que la pratique dangereuse des découverts bancaires soit évitée à l'avenir.

6. Le compte de dépôt à la coopérative Bank accusait un solde de 288.26 \$ US selon l'attestation de la banque.

Recommandation : Nous recommandons qu'il soit mené une enquête sur la différence de 112.85 \$ US et qu'il en soit donné une justification.

### Revenues

7. Les recettes en titre de l'exercice proviennent des sources suivantes :

i) Contribution des gouvernements membres	US \$	890.132.00
ii) Subvention reçue d'Addis Abeba	US \$	570.000.00
iii) recettes diverses	US \$	13.989.48
	US \$	<u>1.474.121.48</u>

### Dépenses

8. Les transactions de l'exercice étaient les suivantes :

Ouvertures de Crédits approuvés	US \$	728.557.00
Dépenses totales y compris les obligations	US \$	<u>594.789.20</u>
Economie réalisée	US \$	<u>133.787.80</u>

Les dépenses sont toutefois sous-estimées de 28.362.71 \$ US qui représentent les pertes résultant des fluctuations du taux de change qui n'ont pas été comptabilisées.

Recommandation : Nous recommandons l'introduction d'un code "dépenses" afin de comptabiliser ces frais.

### Obligations

9. Au début de l'exercice les obligations reportées au titre de 1976/77 s'élevaient à 144.528.85 \$ US . De ce total, il convient de déduire les dépenses effectuées en 1977/78 qui se chiffrent à 50.373.19 \$ US soit 34.8 % . La situation relative aux obligations est donc la suivante :

Solde relatif à 1976/77 .....	US \$	94.155.66
Obligations 1977/78 .....	US \$	58.000.00
	US \$	<u>152.155.66</u>

Il semble qu'au lieu de faire ressortir ces engagements réels le bureau utilise la solution de facilité consistant à faire face à ces obligations grâce aux économies réalisées sur d'autres codes.

Recommandation : Nous recommandons que les obligations soient réglées uniquement dans les cas où on a dû par nécessité, prendre des engagements à la fin de l'exercice financier et que ces sommes soient de nouveau votées par le Conseil des Ministres .

Dépassement de crédits non autorisé

10... Malgré l'économie globale que font apparaître les chiffres des dépenses il y a eu un dépassement non autorisé en ce qui concerne les codes suivants :

<u>Code</u>	<u>Designation</u>	<u>Credit</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Dépassement</u>
206	Caisse de retraite de l'OUA	9.000.00	11.058.97	2.058.97
207	Système d'assurance de l'OUA	8.000.00	8.408.91	408.91
308	Régime médical OUA	6.000.00	10.224.56	4.224.56
214	Prêt pour véhicule	4.000.00	4.070.56	70.56
401	Entretien des véhicules	5.000.00	6.568.83	1.568.83
402	" de l'équipement	1.000.00	1.024.60	24.60
403	" des locaux	3.000.00	13.235.48	10.235.48
500	Communications	8.000.00	11.701.18	3.701.18
603	Receptions officielles	3.000.00	3.010.04	10.04
606	Journaux et periodiques	500.00	528.12	28.12
607	Autres fournitures et services	1.000.00	11.310.24	310.24
702	Mobilier et agencements	2.500.00	7.681.87	5,181.87
703	Matériel de bureau	3.000.00	8.566.82	5.566.82
800	Conférences et réunions	15.000.00	18.712.12	3.712.12
				<u><u>37.102.30</u></u>

Nous n'avons vu aucune approbation du Comité Consultatif sur les questions Budgétaires et Financières, en ce qui concerne un seul de ces dépassements.

Recommandations : Nous recommandons que l'on obtienne donc l'accord du Comité Consultatif.

Maisons de l'OUA, Lagos

11. Dans son rapport sur la comptabilité de la CSTR au titre de l'exercice 1974/75, le Conseil des Vérificateurs Externes a attiré l'attention sur le fait qu'aucune mesure n'avait été prise en vue de la cession des immeubles suivants à l'OUA.

<u>N°</u>	<u>Désignation</u>	<u>Date de Construction</u>
1.	Immeuble de six appartements 24 Mekuwen Road, Ikoyi	Mars, 1960
2.	Maison à 2 étages 3 Mephrson Avenue, Ikoyi	Mars 1960
3.	Deux maisons de deux étages 5A et 5B Ikoya Avenue, Ikoyi	Mars 1960
4.	Deux maisons de deux étages IA et IB Karamo close, Ikoyi	Mars 1960
5.	Bungalow 32 Queen's Drive, Ikoyi	Mars 1960
6.	Maison à 2 étages 13 Queen's Drive, Ikoyi	Juin 1961
7.	Maison à 2 étages 20 Gerard Road, Ikoyi	Juin 1962

12. Toutes ces maisons ont été construites par l'ex C.C.T.A. sur un prêt de la Nigerian Building Society. Lors de la fusion de la C.C.T.A. avec l'OUA, l'OUA a réglé le solde du prêt consenti par la N.B.S., qui s'élevait alors à £ 110.000 et devenait ainsi le propriétaire de ces biens. Le conseil des Ministres réuni en sa onzième session ordinaire à Alger du 4 au 12 Septembre 1968 a décidé de :

- "(a) demander au Secrétariat général d'arrêter, avec le gouvernement Nigérian toutes les modalités juridiques nécessaires et ce, dès le remboursement de l'hypothèque grevant ces biens immobiliers".

Compte tenu de l'importance de la question, nous recommandons vivement que le Secrétaire Exécutif de la C.S.T.R. exécute immédiatement la décision prise par le Conseil des Ministres lors de sa onzième session ordinaire tenue à Alger du 4 au 12 Septembre et qui est citée dans la lettre du Secrétaire Général dont il est fait mention ci-dessus.

Dix années se sont écoulées depuis l'adoption de cette résolution et à notre avis, il conviendrait de prendre des mesures en vue de régler cette importante question.

Recommandations : Nous recommandons vivement qu'une mesure urgente soit prise en vue de la légalisation du transfert de ces immeubles à l'OUA.

13. Du fait du peu de temps dont nous disposons, il ne nous a pas été possible de visiter une seule de ces maisons pour nous faire une idée de l'état dans lequel elles se trouvent actuellement. Nous avons cru comprendre cependant que l'une d'elles au moins n'avait pas été utilisée depuis bientôt trois ans. Il convient donc d'ajouter à la perte de loyer ainsi occasionnée les coûts de détérioration résultant de la non-utilisation de ces immeubles. Il n'y avait pas non plus de registre de loyer mentionnant le nom de l'occupant de telle ou telle maison ou les montants de loyer dû. En l'absence d'un tel registre nous n'avons pas pu savoir si tous les arriérés de loyers ont été perçus ni quel était le montant de loyer dû par chacun des locataires. Selon les vérificateurs internes les arriérés de loyer se chiffrent actuellement à 21.406 \$US. Nous n'étions pas convaincus non plus que tous les locataires étaient en règle à tous points de vue, à leur départ puisque la C.S.T.R. a été obligée de payer une note d'électricité de 277.66 \$ US au nom d'un locataire qui était déjà parti ce, afin de rétablir l'électricité.

Recommandation : Nous recommandons qu'il soit tenu un registre de loyer en vue de fournir les renseignements relatifs aux maisons de l'OUA, que celles-ci soient occupées par des membres du personnel ou non. Nous recommandons également que l'on prenne des mesures pour s'assurer que les locataires règlent à leur départ toutes leurs notes et factures.

#### Véhicules officiels

14. Nous n'avons pas pu voir le carnet de route des véhicules de l'OUA puisqu'il n'en existe pas apparemment. En l'absence de ce carnet de route il est difficile d'empêcher l'utilisation abusive et non autorisée de ces véhicules.

Recommandation : Nous recommandons l'introduction d'un carnet de route pour chaque véhicule de l'OUA que l'utilisateur du véhicule devra signer à chaque fois.

Avances pour achat de voiture

15. Une des conditions pour recevoir une avance pour achat de voiture consiste en la signature d'un acte de cession (deed of assignment) par le bénéficiaire de l'avance. Cette condition est nécessaire pour que le véhicule reste juridiquement propriété de l'OUA jusqu'à ce que le prêt soit entièrement remboursé. La vérification de quelques prêts pour achat de véhicule a révélé qu'aucun acte de cession n'avait été signé dans ces cas.

Recommandations : Nous recommandons qu'un acte de cession soit signé pour chaque prêt pour achat de voiture non encore remboursé et que ces actes soient convenablement classés en vue de leur vérification future.

Avances

16. Les comptes des avances font apparaître les arriérés de solde suivants :

Solde au 1/6/1977	US \$	8.895.48
Ajouter paiements nets (moins les recouvrements au cours de l'exercice)	US \$	17.992.63
Solde dû au 31/5/1978	US \$	26.888.11

Le solde dû se décompose comme suit :

Prêt pour achat de voiture	US \$	21.919.72
Salaire	US \$	3.101.42
Voyage	US \$	1.227.30
Divers	US \$	639.67
	US \$	26.888.11

Remerciements : Nous exprimons nos sincères remerciements au Secrétaire Exécutif et à tout le personnel de la C.S.T.R. pour le concours et l'assistance qu'ils ont bien voulu nous ménager et sans lesquels il nous aurait été impossible de mener à bien notre mission.

Le Conseil des Vérificateurs

K. AGUEY (TOGO)

M.A.B. KAH (GAMBIE)

Addis Abeba, Octobre 1978

CM/932(XXXII)

Ad. 8

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU

D' ACCRA

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE SUR LA COMPTABILITE  
DU BUREAU DU SECRETARIAT EXECUTIF POUR LA  
COMMISSION MIXTE OUA/FAO/OMS  
(ALIMENTATION ET NUTRITION)  
ACCRA POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE  
31/5/78

La comptabilité du Bureau du Secrétariat Exécutif pour la commission mixte OUA/FAO/OMS Accra pour l'exercice financier 77/78 a été vérifiée par le représentant de la Gambie du 18 au 22 Septembre 1978.

Portée de la vérification

2. Au cours de ma vérification, j'ai examiné les documents suivants :

- (i) les bordereaux de paiement
- (ii) le journal des recettes et paiements
- (iii) le récapitulatif des crédits ouverts.

Situation de la comptabilité

3. On a découvert de nombreuses erreurs dans le journal de Caisse ainsi que dans le récapitulatif par exemple, le récapitulatif de juin 1977 contenait le total reporté des dépenses de l'année précédente alors qu'il n'y aurait jamais du y avoir de report, le mois de juin étant le 1er mois de l'année budgétaire. On a également constaté des erreurs de calcul dans les bordereaux de paiement, ce qui a été porté à l'attention du Directeur pour qu'il apporte les corrections nécessaires.

4. La situation médiocre de la comptabilité est en grande partie due à l'absence d'un comptable à plein temps et quelqu'un doit venir de Niamey à dates plus ou moins fixes pour aider à préparer la comptabilité.

5. Rien ne prouve qu'il y a eu une vérification interne de la comptabilité et il ne semble pas que la Division des Finances du Secretariat Général ait apporté des corrections à la comptabilité qui lui avait été soumise. En effet les dépenses et autres détails (récepissé, inventaire etc ...) du Bureau Regional d'Accra n'ont pas été joints à la comptabilité principale. C'est pourquoi je me vois au regret de ne pouvoir donner mon avis sur la situation de la comptabilité.

6. Recommandations

Nous recommandons qu'un comptable à plein temps soit nommé d'urgence pour pouvoir veiller sur la comptabilité du bureau. Nous recommandons également que les transactions de l'exercice en cours qui ne sont pas nombreuses, soient examinés et fasse partie de la comptabilité principale.

7. Remerciements

Tous mes remerciements vont au Directeur et à son personnel pour les dispositions prises à mon égard et qui ont beaucoup facilité mes travaux.

M.A.B. KAH  
(Vérificateur Externe)  
Gambie

CM/932(XXXII)  
Add. 9

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU  
DE KAMPALA

RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE  
AUX COMPTES DE LA COMPTABILITE  
DU BUREAU INTERAFRICAIN DES LANGUES,  
KAMPALA, OUGANDA, POUR L'EXERCICE  
CLOS AU 31 MAI 1978

Introduction

Selon le programme et le calendrier établis par le Secrétariat général de l'Organisation de l'Unité Africaine, la comptabilité et les livres de comptes du Bureau des langues interafricain de Kampala ont été examinés du 18 au 25 Septembre 1978 par le représentant des Seychelles, membre du Conseil des vérificateurs externes.

2. Portée de la vérification : La vérification a été effectuée selon les pratiques et principes bien établis. Elle a couvert l'administration, les finances et la comptabilité, domaines jugés nécessaires pour la vérification des comptes.

3. Visa de vérification : Les relevés ci-joints ont été examinés conformément au règlement financier de l'Organisation. J'ai obtenu tous les renseignements et explications qui, à ma connaissance, étaient nécessaires à l'accomplissement de ma tâche et donc je certifie qu'à mon avis et sous réserve des commentaires contenus dans le présent rapport, les relevés annuels reflètent le véritable état de la comptabilité et des opérations financières effectuées par le Bureau pour l'exercice clos au 31.5.78.

4. Crédits ouverts et Dépenses

- a) Les crédits ouverts pour l'exercice clos au 31 Mai 1978 s'élevaient à 125.611 dollars américains. Les dépenses ont été de 97.150,75 dollars américains. Une somme de 3.878,59 dollars américains a permis de régler les arriérés à payer à la fin de l'exercice. Une économie de 24.581,66 dollars américains a été réalisée.

- b) On a également noté qu'il y a eu des dépassements sur 7 codes atteignant un total de 8.558,43 dollars dont 4.106,74 ont été dépensés pour "les congés dans les foyers" pour lesquels aucune prévision budgétaire n'avait été faite, voir tableau ci-après :

<u>Code</u>	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Dépassements</u>
	\$EU	\$EU	\$EU
201	-	4.106,74	4.106,74
207	900,00	1.828,52	928,52
213	8.000,00	8.485,04	485,04
401	2.000,00	3.611,13	1.611,13
600	1.500,00	1.621,37	121,37
601	350,00	1.474,53	1.124,53
605	1.500,00	1.681,10	181,10
Total ...	<u>14.250,00</u>	<u>22.808,43</u>	<u>8.558,43</u>

Etant donné que des économies avaient été réalisées au titre d'autres codes, il aurait été normal de faire des transferts permettant d'absorber ces dépassements. En annexe "D" figure l'état des crédits et des dépenses.

- c) S'agissant des dépassements de dépenses, le Directeur a déclaré que les demandes de transferts pour couvrir les dépassements les plus importants ont été envoyées au Secrétariat général. Jusqu'à présent aucun renseignement n'a été reçu par le bureau en question.

#### 5. Sources de financement

Les sources de financement figurent en "annexe A" dont le solde est disponible à la fin de l'exercice financier, c'est à dire au 31 Mai 1978. Le directeur du bureau a dit que bien que son bureau ait droit à plus d'une subvention par an, il n'avait reçu qu'une seule subvention de 30.000 dollars américains du Secrétariat général malgré un rappel, le chef des Finances n'avait pris aucune mesure. Il a également souligné que son bureau s'était vu allouer 125.611 dollars américains pour l'exercice clos au 31 Mai 1978.

6. Apurement bancaire

A l'annexe B figure l'apurement bancaire du livre de Caisse et des relevés bancaires pour l'Uganda Commercial Bank et la Standard Bank. Au cours de la vérification, certaines difficultés se sont fait jour parce que le livre de Caisse n'était pas tenu de manière satisfaisante lorsque la personne chargée de la comptabilité était en congé de maternité. Le Directeur a répliqué qu'il est pratiquement impossible de ne pas se trouver devant les mêmes difficultés à l'avenir si la personne chargée de la comptabilité a un adjoint qui serait familiarisé avec le système comptable de l'OUA de sorte que lorsque le fonctionnaire responsable des finances part en congé, il y ait quelqu'un qui puisse assurer une certaine continuité.

7. Avances à recouvrer

Le solde des avances à recouvrer au début de l'année budgétaire s'élevait à 2.095,75 dollars américains. Durant la même année, une somme de 4.479,17 dollars américains a été accordée et 5.519,59 dollars américains ont été recouverts. Le solde des arriérés au 31 Mai 1978 s'élevait à 1.055,33 dollars américains. Ce solde est ventilé comme suit :

<u>Noms</u>	<u>Montant</u>	<u>Prêt</u>
Dr. Kabema	\$EU 207,42	Avance de salaire
M. Tonyanga	21,04	Avance de salaire
Mrs. Kibirango	226,87	Avance de salaire
Mrs. Serums	600,00	Prêt pour achat de voiture
	<hr/>	
	\$EU 1.055,33	
	=====	

8. Réparations et entretien de la voiture

Les frais de réparation et d'entretien de la voiture ont été assez élevés et ceci est sans doute dû à l'état usagé de la voiture. Au moment de la vérification, il semblait qu'elle avait été vendue et on devait en acheter une autre. On vient de m'informer que la nouvelle voiture est "maintenant" achetée.

9. Généralités

(a) Les livres de recettes : Le contrôle des livres de recettes n'est pas satisfaisant du fait qu'aucun registre n'existe. Les livres devraient être tenus par un fonctionnaire autre que le Caissier de sorte que l'on puisse exercer un meilleur contrôle interne. Le Directeur a accepté cette solution.

(b) Certificat de passation de service : Il n'y a pas eu de certificat passation de service entre les 2 fonctionnaires lorsque la Caissière (fonctionnaire chargé des Finances) est partie en congé et qu'elle a repris ses fonctions et son remplaçant. Il est recommandé que cette pratique soit instaurée. Le Directeur a accepté que cela se fasse à l'avenir.

(c) Relevés bancaires et autres documents : L'Uganda Commercial Bank ne soumet pas en temps voulu les relevés bancaires et autres documents lorsque les comptes sont clos à la fin de chaque mois et c'est pourquoi les livres de comptes ne peuvent être à jour ce qui cause un certain retard dans la préparation et la présentation des comptes du Secrétariat général. Il a été proposé que l'on contacte le Directeur de la Banque pour que l'on remédie à la situation. Le Directeur a accepté cette proposition.

(d) Livres de la réserve et de la bibliothèque : Il n'existe pas de registres pour les livres de la bibliothèque. Il a été recommandé que l'on institue un catalogue. Cette recommandation a été acceptée par le directeur et cette initiative est en train de voir le jour.

(e) Manuels à revendre : Ces livres ne figuraient dans aucun registre et donc il était impossible de savoir exactement quel était le montant des recettes des ventes et le nombre de volumes en réserve. Il a été recommandé qu'on ouvre un registre. Le Directeur a accepté cette recommandation et il semble qu'un registre sera ouvert.

10. Questions découlant du rapport des vérificateurs internes sur la comptabilité de l'exercice clos au 31 Mai 1977

La question faisant l'objet du paragraphe 5 (ii) concernant le recouvrement de la somme de 12.212,06 dollars américains auprès de la Banque monétaire internationale et représentant les cotisations au titre de la Caisse de retraite qui lui avaient été versées, n'a toujours pas été réglée. Il faudra suivre cette question ou si l'on juge que la possibilité d'un tel recouvrement est éloignée, il faudra obtenir auprès des organes compétents l'autorisation d'abandonner ce remboursement. On croit savoir que l'on s'occupe de cette question.

11. Enfin, je voudrais exprimer mes sincères remerciements au Directeur et à son personnel pour l'aide et la coopération qu'ils m'ont accordées durant l'accomplissement de ma tâche.

M.K. NAIKEN

Représentant des Seychelles

N.B. Un exemplaire de la réponse du Directeur se trouve joint au présent rapport.

Source de financementSolde au 1.6.1977

Uganda Commercial Bank	U. Shgs.	215.537,00	
Standard Bank		36.942,90	
Petite caisse		52,40	
			252.582,30

Recettes au cours de l'exercice considéré

Subventions	U. Shgs.	563.671,80	
Vente de manuels		24.973,00	
Vente de pièces détachées		600,00	
Remboursement des taxes sur l'essence		7.069,75	
Remboursement des avances		3.030,00	
Divers		6.205,60	
			605.550,15
			858.132,45

\$ EU 105.163,25

A ajouter (i) Salaire et indemnités - Mr. Jameh

payés par les Services généraux \$EU 9.667,67

(ii) Prix d'achat des drapeaux 202,90

Total ... \$EU 115.033,82

Solde au 31.5.1978

	<u>Livre de Caisse</u>	<u>Attestation de soldes en banque</u>
Uganda Commercial Bank	\$EU 12.224,79	\$EU 12.720,37
Standard Bank	1.864,11	2.909,37
Petite caisse	24,33	-
	<u>\$EU 14.113,23</u>	<u>\$EU 15.629,74</u>

APUREMENT BANCAIRE - RELEVES DE L'UGANDA COMMERCIAL BANK POURL'EXERCICE CLOS AU 31 MAI 1978

Solde au 1.6.77	U. Shgs. 215.527,00	ShU 26.419,97
Plus recettes du 1.6.77 au 31.5.78	571.367,40	70.020,51
Total ...	<u>786.954,40</u>	<u>96.440,48</u>
Moins paiements et transferts	<u>683.156,10</u>	<u>83.720,27</u>
Solde d'après le relevé bancaire au 31 Mai 1978 et attestation de soldes en banque datée du 19 Septembre 1978	103.798,30	12.720,21
Moins les chèques tirés mais non présentés durant l'exercice considéré	<u>4.044,00</u>	<u>495,58</u>
Solde selon le livre de Caisse au 31 Mai 1978	<u>99.754,30</u>	<u>12.224,79</u>

APUREMENT BANCAIRE - RELEVÉ DE LA STANDARD BANKPOUR L'EXERCICE CLOS AU 31.5.78

Solde au 1.6.77	U. Shgs. 36.942,90	ShU 4.527,31
Plus recettes (du 1.6.77 au 31.5.78) et transferts	403.332,75	49.428,03
Total	<u>440.275,65</u>	<u>53.955,37</u>
Moins paiements	<u>416.535,15</u>	<u>51.045,97</u>
Solde d'après le relevé du 31 Mai 1978 et de l'attestation de soldes en banque datée du 19.9.78	23.740,50	2.909,37
Moins chèques tirés mais non présentés au cours de l'exercice considéré	<u>8.529,35</u>	<u>1.045,26</u>
Solde d'après le livre de Caisse au 31 Mai 1978	<u>15.211,15</u>	<u>1.864,11</u>

Code	Libellé	Crédits ouverts 1977/1978	Dépenses précé- dentes	Dépenses courantes	Dépenses accumulées	Engage- ments	Totaux	Solde	Observa- tions
100	<u>Traitements et salaires</u>								
	Poste permanent	63.460,00			40.254,71		40.254,71	23.205,29	
102	Personnel temporaire	1.200,00			395,31		395,31	804,62	
200	<u>Dépenses courantes du personnel</u>								
	Frais de voyage à l'occasion de la prise de service	-							
201	Frais de voyage à l'occasion de congés dans les foyers	-			4.106,74		4.106,74	(4.106,74)	Dépasse- ment
202	Frais de voyage à l'occasion de transfert	-							
203	Indemnités d'installation	1.500,00						1.500,00	
204	Indemnités de charges de famille	4.000,00			2.284,98		2.284,98	1.715,02	
205	Indemnités de logement	12.000,00			8.670,93		8.670,93	3.329,07	
206	Caisse de retraite de l'OUA	6.350,00			3.997,06	226,02	4.223,08	2.126,92	
207	Système d'assurance de l'OUA	900,00			1.622,48	206,04	1.828,52	(928,52)	Dépasse- ment
208	Prestations médicales de l'OUA	3.000,00			1.361,70		1.361,70	1.638,30	
212	Indemnité de frais d'études	4.000,00						4.000,00	
213	Indemnité d'ajustement de poste	8.000,00			8.485,04		8.485,04	(485,04)	"
		104.410,00			71.178,95	432,06	71.611,01	32.798,99	

Code	Libellé	Crédits ouverts 1977/1978	Dépenses précé- dentes	Dépenses courantes	Dépenses accumulées	Engage- ments	Totaux	Solde	Observa- tions
300	Frais de voyage en missions officielles	3.500,00			2.350,52	1.149,48	3.500,00		
400	Loyer du bureau	1,00						1,00	
401	Entretien du véhicule	2.000,00			3.611,13		3.611,13	(1.611,13)	Dépassement
402	Entretien du matériel	1.000,00			196,44		196,44	803,56	
403	Entretien des locaux	750,00			493,12		493,12	256,88	
404	Services publics (électricité et eau)	850,00			36,85	500,00	536,85	313,15	
406	Assurance du véhicule et du matériel	1.500,00			1.099,50		1.099,50	400,50	
500	Communications	4.000,00			2.204,97	400,00	2.604,97	1.395,03	
600	Papeterie et fournitures de bureau	1.500,00			1.621,37		1.621,37	(121,37)	"
601	Frais d'opérations bancaires et timbres fiscaux	350,00			1.474,53		1.474,53	(1124,53)	"
603 (i)	Réceptions \$EU 300								
603 (ii)	Réception pour la Journée de l'OUA	1.200,00			865,30		865,30	334,70	
604	Commodités du personnel	300,00						300,00	
605	Livres et magazines	1.500,00			1.681,10		1.681,10	(181,10)	"
		18.451,00			15.634,83	2.049,48	17.684,31	766,69	

Code	Libellé	Crédits ouverts 1977/1978	Dépenses précé- dentes	Dépenses courantes	Dépenses accumulées	Engage- ments	Totaux	Solde	Observa- tions
607	Autres fournitures et services	550,00			429,94		429,64	120,36	
608	Publication de 2 manuels	-							
609	Services de traduction	200,00			36,76		36,76	163,24	
703	Mobilier et matériel de bureau	1.500,00				1.397,05	1.397,05	102,95	
706	Matériel d'interprétation	500,00						500,00	
		2.750,00			466,40	1.397,05	1.863,45	886,55	
	Dépenses totales	125.611,00			87.280,18	3.878,59	91.158,77	34.452,23	
	Ajouter les dépenses effectuées par le Secrétariat général au nom du bureau de Kampala								
	(1) Salaire et indemnités - Mr. Jameh				9.667,67				
	(2) Prix d'achat des drapeaux				202,90				
				Total ...	97.150,75	3.878,59	101.029,34	24.581,66	
	Economie nette pour l'exercice considéré							24.581,66	

M. M.K. NAIKEN  
Vérificateur Externe  
Section des Finances  
Secrétariat général de l'OUA  
B.P. 3243,  
Addis Abéba, Ethiopie.

Cher Monsieur,

Commentaires sur le rapport de vérification externe  
de la comptabilité du Bureau interafricain des  
Langues pour la période allant du 1er Juin 1977  
au 31 Mai 1978

Je vous prie de trouver ci-joint nos commentaires sur le rapport mentionné plus haut.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dr. K. Mateene

Directeur

Copies aux :

- Chef de la Section des Finances
- Vérificateur interne en chef aux comptes
- Directeur du Département scientifique et culturel.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT DE VERIFICATION EXTERNE  
DE LA COMPTABILITE DU BUREAU INTERAFRICAIN DES LANGUES,  
KAMPALA, OUGANDA, POUR LA PERIODE ALLANT DU 1<sup>e</sup> JUIN 1977

AU 31 MAI 1978

2. Livres de recettes

Commentaire déjà fait.

3. Livre de Caisse

Remarques notées sauf qu'il est pratiquement impossible que l'on se trouve dans les mêmes difficultés à l'avenir à moins que le comptable ait un adjoint familiarisé avec le système comptable de l'OUA. Ceci permettrait que lorsque le comptable part en congé, il y ait quelqu'un qui puisse assurer la continuité du service.

4. Certificat de passation de service

Commentaire déjà fait.

5. Relevés bancaires et autres documents

Commentaire déjà fait.

6. Sources de financement

Bien que le bureau ait droit à plus d'une seule subvention par an, il n'a reçu que 30.000 dollars du Secrétariat général. Malgré qu'il y ait eu une note de rappel concernant cette anomalie, le Chef de la Section des finances n'a pris aucune mesure. Il est bon de souligner que pour l'exercice en question il a été alloué au bureau une somme de 125.611 dollars américains.

8. Crédits ouverts et dépensés

Des demandes de transferts concernant nos dépassements ont été envoyées au Secrétariat général. Jusqu'à présent nous n'avons reçu aucun renseignement à ce sujet.

11. Réparation et entretien du véhicule

Une autre voiture a été achetée.

12. Magasin

(a) un registre sur tous les livres de la bibliothèque mis en réserve existe à présent. L'on va instituer un système de catalogage.

(b) commentaire déjà fait.

13. Questions découlant des rapports de vérification interne de la comptabilité pour l'exercice financier 1976/77.

D'après le Siège, des mesures sont en train d'être prises sur la question.

CM/932(XXXII)  
Add. 10

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU

DE NAIROBI

Rapport de vérification externe sur la Comptabilité du Bureau  
interafricain des ressources animales - Nairobi pour l'exercice clos le 31.5.1973

1. Introduction

La comptabilité pour l'année budgétaire considérée a été examinée du 11 au 16 septembre 1973 par le vérificateur externe de la République des Seychelles. En raison du manque d'informations, il n'a été possible que de produire un rapport provisoire sur place. Le rapport final a été rédigé au Secrétariat général.

2. Portée de la vérification

Cette vérification a été faite conformément aux principes, pratiques et procédures établis. La portée a été déterminée par la période budgétaire fixée par le Secrétariat général et mon programme de travail a porté sur les domaines relevant de l'administration, des finances et de la comptabilité, domaines que j'ai considérés comme nécessaires pour une vérification correcte.

3. Visa de vérification

La comptabilité et les livres étaient en général bien tenus. J'ai obtenu toutes les informations et explications requises pour l'accomplissement de ma tâche et je certifie que les états financiers joints à ce rapport reflètent clairement la situation financière du Bureau de Nairobi, sous réserve des commentaires contenus dans le présent rapport.

4. Crédits couverts et dépenses

a) les crédits approuvés par le Conseil des Ministres pour le Bureau interafricain des ressources animales (BIRA) pour l'exercice financier clos le 31.5.1973 s'élevaient à 346.792 dollars américains. Le total des dépenses s'élevait à 324.045,29 dollars américains. Il y a eu une économie de 22.746,71 dollars américains. Sur un total de dépenses de 324.045,29 dollars américains, ne figuraient sur les livres de compte du Bureau sous-régional de Nairobi que 300.306,59 dollars américains. Le solde de 23.153,70 dollars américains figure au rapport financier du Bureau régional de Lagos (journal des recettes et paiements); cette somme représentait les dépenses effectuées pour le Bureau de Nairobi.

b) le rapport financier de Lagos pour l'exercice actuel indique sous la rubrique "Détail des dépenses et engagements" un total de dépenses s'élevant à 346.329,83 dollars américains, le montant figurant au budget est de 346.792 dollars américains dû à une économie de 462,14 dollars américains. On constate des dépenses de 22.274,57 dollars américains qui s'ajoutent aux 23.153,70 dollars américains déjà mentionnés au paragraphe 4 (a) ci-dessus.

c) la comptabilité indique qu'il y a eu dépassement de dépenses dans 5 rubriques. Ce dépassement s'élève à 6.326,06 dollars américains, alors que le rapport du vérificateur interne résident montre qu'il y a des dépassements dans dix rubriques s'élevant à 23.040,31 dollars américains, c'est-à-dire que la somme de 21.714,25 dollars américains est supérieure à celle qui figure dans les livres de compte de Nairobi.

d) Etant donné que les chiffres mentionnés plus haut dans les rapports et ceux figurant dans les livres de compte ne concordent pas, il est bon de souligner que si l'Organisation veut que la comptabilité du Bureau de Nairobi soit tenue de manière correcte, ce qui est très important pour le contrôle et la vérification, elle doit faire en sorte que le Bureau de Lagos ne fasse pas de dépenses sans l'approbation préalable du Directeur qui est responsable des rubriques. En second lieu, s'il y a approbation, des doubles de tous les documents montrant les dépenses engagées doivent lui être envoyés afin qu'il mette à jour sa comptabilité. Sinon, il lui sera impossible de répondre des dépassements de dépenses dont il n'est pas au courant.

#### 5. Recettes et paiements

##### (a) Recettes

Au cours de l'exercice considéré, c'est à 3.022.178,30 shillings kenyans (359.702,60 dollars américains) que se sont élevées les recettes qui se ventilent comme suit :

Contributions du Kenya	Shs K.1.464.100.00.	
Subventions	" 1.860.869.90	2.324.969.90
Vente de publications	" 19.712.75	
Remboursement des versements à la caisse de retraite	" 1.020.95	26.733.70
Dépôts	" 154.394.80	
Remboursement des avances	" 21.575.90	176.470.20
		<u>3.022.178.30</u>

##### (b) Paiements

C'est à 3.214.974,75 shillings kenyans (382.370,93 dollars américains) que s'élèvent les paiements qui ont été effectués comme suit :

Dépenses inscrites au budget \$EU	300.333.59	
Dépenses de l'exercice précédent \$EU	5.303.23	306.194.87
Avances accordées au bureau de Lagos \$EU	67.605.10	
Avances accordées aux membres du personnel \$EU	8.758.45	
Formation d'un ressortissant soudanais \$EU	452.69	76.816.24
Différence due aux divers taux de change \$EU		383.011.11
		640.13
		<u>382.370.93</u>

Note : Les recettes et paiements mentionnés ci-dessus ne comportent pas la somme reçue ou payée par le Bureau de Lagos à la place du Bureau de Nairobi.

### 6. Découvert

Au début de l'année budgétaire (1er Juin 1977), le Bureau avait un découvert de 181.809,35 shillings kenyans et au cours de l'exercice, il y a eu un autre découvert s'élevant à 192.900,95 shillings kenyans, soit un total de 324.610,60 shillings kenyans (33.607,25 dollars américains) selon le livre de caisse. Comme des chèques d'une valeur de 352.560,45 shillings kenyans (41.931,55 dollars américains) n'ont pas été présentés à la fin de l'année budgétaire, le compte bancaire était créditeur de 27.949,65 shillings kenyans (3.324,17 dollars américains). Il faut souligner que des sommes d'un certain montant devraient être disponibles à tout moment afin d'éviter les découverts et en même temps pour permettre au Bureau de fonctionner normalement. D'après l'état des recettes mentionné plus haut, le dépôt de 154.894,30 shillings kenyans doit être utilisé à des fins précises mais il a été employé pour des dépenses d'un autre genre.

### 7. Rapport du vérificateur interne en chef

Ce rapport portant la référence CAB/IA/4 en date du 23 septembre 1978 a été examiné et il a été souligné que le vérificateur interne en chef a fait de nombreuses observations ayant une grande importance et elles doivent être traitées par le directeur du BIFA sans plus attendre. Les points soulevés sont les suivants :

(a) les règles n'ayant pas été appliquées en ce qui concerne les indemnités d'ajustement de poste, 8 fonctionnaires ont reçu un trop perçu s'élevant à 1.407,48 dollars américains.

Après avoir reçu le remboursement de ce trop perçu, on devrait demander au Directeur du Bureau de donner des explications.

(b) parce que le Directeur du Bureau n'a pas consulté le Secrétariat général avant de signer le contrat de 2 personnes recrutées sur le plan local, il y a inclus une indemnité de logement de 240 dollars par mois qui a été versée aux 2 fonctionnaires.

On devrait chercher une justification à ces paiements irréguliers puisque ces sommes ne peuvent être recouvrées. A l'avenir, nous recommandons que tous les contrats soient révisés par le Secrétariat général avant qu'ils ne soient signés.

(c) il y a eu un certain nombre de trop perçu au cours de l'exercice financier considéré, sur les indemnités journalières et les indemnités d'installation car on utilisait un taux de change supérieur à celui qui était en vigueur au moment de la date de paiement. Cette pratique avait déjà cours par le passé et elle se perpétue. Nous recommandons que la question soit examinée de suite non seulement pour que les trop perçu soient remboursés, mais il faudrait également que le Bureau applique les taux de change exacts.

(d) au cours de la période allant du 5 août 1977 au 31 mai 1978, des factures s'élevant à 1.324,50 dollars américains sont restées impayées. Ces factures provenaient de la vente de publications. Aucune suite n'a été donnée à l'affaire car il n'existe pas de système de comptabilité. Cette somme devraient être recueillie dès que possible et comme le propose le vérificateur interne en chef, on devrait la consigner dans un registre que l'on examinerait périodiquement et envoyer des notes de rappel, le cas échéant.

(e) on devrait consigner dans un registre les achats d'essence destinée à un usage officiel de sorte que les demandes de remboursement de taxe seraient facilitées et en même temps la somme due pourrait être réclamée.

(f) les instances supérieures devraient décider si le prix des cartes d'identité du personnel et les droits de souscription du Directeur doivent être prélevés sur les fonds de l'Organisation.

(g) jusqu'à présent, on ne peut pas savoir à qui appartiennent les logements de Muguga. Est-ce à l'OUA ou au gouvernement kenyan ? Cette question est restée longtemps en suspens et des mesures devraient être prises pour y trouver une solution.

### 8. Fiche d'avances à recouvrer

Aucune fiche d'avances à recouvrer n'a pu être vérifiée, apparemment il n'en existe pas. Il a donc été difficile de dire quelle était la situation à ce sujet.

### 9. Remerciements

Je voudrais remercier le Directeur par intérim et les membres du personnel pour leur esprit de coopération et pour l'aide qu'il m'ont accordée au cours de ma vérification.

M. K. NAIKEN

Représentant des Seychelles

ETAT DES DEPENSES DE NAIROBI  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 1978

CM/932 (XXXII) Annexe 1  
Add. 10  
Page 5

Code	LIBELLE	Crédits alloués \$ U.S.	Dépenses	
	<u>Ière PARTIE - SALAIRES</u>			
100	Postes approuvés	156.920,00	142.687,95	14.232,07
100(a)	Ajustement en raison de la dévaluation			
101	Frais d'étude et de consultation			
102	Personnel temporaire	600,00	201,69	398,31
103	Heures supplémentaires et sursalaire de nuit			
	<u>TOTAL CHAPITRE I</u>	157.520,00	142.889,62	14.630,38
	<u>IIème PARTIE - DEPENSES COURANTES</u> <u>AFFERENTES AU PERSONNEL</u>			
200	Frais de voyage à l'occasion de la prise de service			
201	Frais de voyage à l'occasion des congés dans les foyers	3.800,00	3.228,81	571,19
202	Frais de voyage à l'occasion de transfert			
203	Indemnité d'installation	1.900,00	1.364,50	535,50
204	Allocation charge de famille	10.000,00	8.196,18	1.803,82
205	Indemnité de logement	30.432,00	25.618,18	4.813,82
206	Caisse de retraite de l'OUA	8.500,00	125,58	8.374,42
207	Système d'assurance de l'OUA	6.480,00		6.480,00
208	Régime de prestations médicales	5.000,00	8.515,66	
209	Gratification de fin de service			
212	Indemnité d'éducation	4.600,00	3.715,01	884,99
213	Indemnité de réajustement de poste (uniquement pour le personnel statutaire)	23.560,00	20.406,77	3.153,23
214	Indemnité de transport (personnel non-statutaire)			
215	Frais			
	<u>TOTAL CHAPITRE II</u>	94.272,00	71.170,69	26.616,97

<u>IIIème PARTIE - VOYAGE EN MISSION OFFICIELLE</u>				
3 4	Bureau de Lagos			
305	Bureau du C.P.S.I.A.	12.000,00	11.415,42	584,58
3 5	Bureau de l'I.B.A.R.			
307	Bureau du B.I.S.			
	<b>TOTAL CHAPITRE III</b>	<b>12.000,00</b>	<b>11.415,42</b>	<b>584,58</b>
	<u>IVème PARTIE - LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL ET DES LOCAUX</u>			
4 0	Location des locaux			
401	Entretien et frais de fonctionnement des véhicules	5.000,00	4.999,68	0,32
402	Entretien du matériel	1.000,00	665,51	334,49
4 3	Entretien des locaux	2.000,00	1.755,79	244,21
4 4	Services publics (Electricité et eau)	600,00	174,16	425,84
405	Transformation des locaux			
406	Assurance des véhicules et du matériel	2.000,00	1.489,03	510,97
	<b>TOTAL CHAPITRE IV</b>	<b>10.600,00</b>	<b>9.084,17</b>	<b>1.515,83</b>
	<u>Vème PARTIE - COMMUNICATIONS</u>			
500	Télégrammes	6.500,00	9.215,48	
501	Téléphone	-		
502	Affranchissement postal	-		
5 3	Valise diplomatique courrier	-		
5 4	Fret et transport des documents officiels	700,00	699,53	0,47
	<b>TOTAL CHAPITRE V</b>	<b>7.200,00</b>	<b>9.915,01</b>	<b>0,47</b>

VIème PARTIE - FOURNITURES ET SERVICES DIVERS				
600	Papeterie et fournitures de bureau	4.500,00	4.500,00	
601	Commissions bancaires et timbres fiscaux	300,00	394,92	
602(i)	Réceptions ordinaires	500,00	499,98	0,02
603(ii)	Réception de la journée de l'Afrique	700,00	700,00	
604	Commodités pour le personnel	300,00	295,99	4,01
605	Livres et services pour la bibliothèque	4.500,00	4.500,00	
606	Abonnement journaux et périodiques	1.000,00	998,44	1,56
607	Fournitures et services divers	700,00	550,59	149,41
608(i)	Edition d'un manuel sur le contrôle phytosanitaire en Afrique			
608(ii)	Impressions des documents et publications	45.000,00	38.457,65	6.542,35
609	Traduction et autres services de secrétariat			
610	Comité de rédaction du bulletin	700,00	694,77	5,23
611	Remboursement du prêt relatif au logement de Lagos			
612	Publication du rapport du GTS (J.P. 19)			
613	Commission conjointe FAO/CMS/CSTR sur l'alimentation et la nutrition pour l'Afrique, Accra, Ghana			
614	Transfert des locaux en Afrique (Maison d'édition C.P.S.I.A. et B.I.S.)			
	TOTAL CHAPITRE VI	58.200,00	51.592,34	6.702,58

700	<u>VIIème PARTIE - IMMOBILISATIONS</u>			
	terrains et constructions			
701	Aménagement des locaux			
702	Mobilier et agencement	2.000,00	1.819,34	180,66
703	Matériel de bureau	3.000,00	3.000,00	
704	Matériel de reproduction			
705	Matériel de services de télécommunication			
706	Matériel pour la presse et l'information			
707	Achat de véhicules			
708	Matériel d'interprétation			
709	Matériels divers			
	<u>TOTAL CHAPITRE VII</u>	5.000,00	4.819,34	180,66
	<u>VIIIème PARTIE - CONFERENCE ET REUNION</u>			
	Réunions et séminaires techniques, Colloque et conférence, Réunion du C.S.A. etc	1.000,00		1.000,00
801	Réunion ordinaire du Comité du groupe exécutif scientifique	1.000,00		1.000,00
802	Contribution de l'ONIA aux projets conjoints			
	<u>TOTAL CHAPITRE VIII</u>	2.000,00		2.000,00
	<u>IXème PARTIE - BUREAUX REGIONAUX</u>			
903	C.P.S.I.A.			
904	I.B.A.R.			
905	B.I.S.			
	<u>TOTAL CHAPITRE IX</u>			
	<u>GRAND TOTAL</u>	346.792,00	300.886,59	52.231,47

CM/932(XXXII)

Ann. 11

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU

DE NEW YORK

RAPPORT DES VERIFICATEURS EXTERNES AUX  
COMPTES DE L'OUA AU SUJET DE LA COMPTABILITE  
DU SECRETARIAT EXECUTIF DE L'OUA AUPRES DES NATIONS UNIES  
A NEW YORK - PERIODE BUDGETAIRE  
1ER JUIN 1977 AU 31 MAI 1978

Membre Voltaïque du Conseil des vérificateurs externes de l'OUA, j'ai eu l'honneur de vérifier, et ceci conformément au programme établi par le Secrétariat Général de l'OUA, la comptabilité de la Représentation Permanente du Secrétariat Exécutif de l'OUA auprès des Nations Unies, New York.

Cette vérification a porté sur les livres, comptes et documents ci-après :

- le livre journal des recettes et des dépenses ;
- les bordereaux de dépenses et de recettes avec toutes les pièces justificatives ;
- les comptes du grand livre.

L'examen de cette comptabilité suscite de ma part, les observations et avis qui suivent :

1. ETAT DE LA COMPTABILITE

Faisant écho à mon prédécesseur de l'Empire Centrafricain qui a vérifié les comptes de l'exercice précédent, je retiens également que la comptabilité du Bureau de l'OUA à New York, se caractérise essentiellement par la clarté des comptes et la compétence éprouvée du Tenant de celle-ci. Cette manière de faire du comptable a permis d'accélérer efficacement l'examen des comptes.

2. LES CREDITS

1. Recettes

Il faut retenir que les ressources du Bureau de New York pour l'exercice considéré proviennent des sources suivantes (en dollars US).

- le solde créditeur de l'Exercice 1976 - 1977 reporté .....	6.572.19
- Le montant total des subventions versées par le Secrétariat Général de l'OUA à la date du 31 mai 1978 .....	364.911.00
- 50 % des crédits votés par le Conseil des Ministres de l'OUA pour frais médicaux de Mr. Shenouda .....	4.812.00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<u><u>376.295.19</u></u>

## 2. Dépenses

Les dépenses effectivement effectuées au cours de l'année budgétaire 1977 - 1978 atteignent un montant global de 317.242.94 dollars des Etats Unis d'Amérique.

## 3. Résultat de l'Exercice

Compte tenu des prévisions de crédits du Bureau de New York approuvées par le Conseil des Ministres de l'OUA qui se chiffraient à 374.534.00 dollars US et des dépenses réellement effectuées pendant la période sous examen s'élevant à 317.242.94 dollars US, le résultat de l'exercice 1977 - 1978, est de 57.291.06 dollars US. En résumé cette situation se présente comme suit :

- Prévisions budgétaires (réalisées ....	374.534.00
- Dépenses effectuées .....	<u>317.242.94</u>
- Balance excédentaire .....	<u><u>57.291.06</u></u>

A la limite on peut retenir que la situation comptable de l'exercice a été satisfaisante dans la mesure où les crédits votés ont été entièrement réalisés. Néanmoins, comme par le passé, il y a eu quelques dépassements de crédits .

## 4. Dépassements de crédits

Ces dépassements concernent les codes ci-après :

CODE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS	DEPENSES REELLES	DEPASSEMENT
201	Frais voyages congés dans les foyers	16.000.00	17.786.58	1.786.58
209	Gratification contractuelle		3.273.00	3.273.00
409	Entretien des véhicules	10.000.00	10.930.42	930.42
500-503	Communications	15.000.00	16.056.25	1.056.25
601	Frais bancaires	50.00	313.32	263.32
706	Service de Presse	3.200.00	3.349.20	149.20
		Total		<u>7.458.77</u>

Malgré ces dépassements qui d'ailleurs sont largement compensés par des codes excédentaires (Voir demande de virement N° FIN/283/OAU/78 du Secrétariat Exécutif de l'OUA à New York, la situation financière du Bureau reste saine et le Budget n'a pas eu besoin de crédits supplémentaires.

Evidemment il serait tout compte fait judicieux qu'à l'avenir, les prévisions de dépenses soient faites en fonction de besoins réels du Secrétariat Exécutif de manière à éviter de trop nombreux dépassements. Pour se faire, les évaluations pourraient partir des dépenses des deux précédents exercices par exemple avec un pourcentage d'augmentation en fonction du coût réel de la vie actualisé.

### III. COMPTE FINANCIER

Tous les fonds du Bureau de l'OUA à New York sont déposés à la Chemical Bank de cette ville et comme pour l'exercice précédent, le comptable se passe très bien d'une caisse de menues dépenses.

Au niveau donc de cette Banque, le Secrétariat Exécutif de l'OUA auprès des Nations Unies à New York a enregistré en fin de l'exercice, c'est-à-dire au 31 mai 1978, un solde créditeur théorique de 63.723.13 \$ US, et réel de 89.656.83 \$ US.

#### IV ANALYSE DES BORDEREAUX DE PAIEMENT

Il convient de signaler ici que ces bordereaux, préparés par le comptable, sont dans l'ensemble bien tenus et accompagnés de toutes les pièces justificatives. Quelques rares bordereaux qui n'avaient pas été émargés par les bénéficiaires ont été redressés immédiatement, les intéressés se trouvant sur place.

Par ailleurs, contrairement à l'exercice précédent où un constat d'irrégularités a été fait surtout dans le domaine du remboursement des frais d'éducation pour les enfants de certains agents en poste à New York, les paiements pour l'année budgétaire sous examen ont été effectués dans le respect strict de la réglementation financière en vigueur au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine.

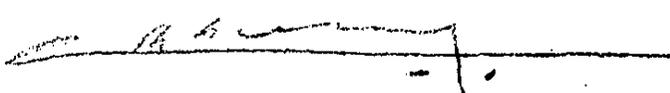
#### CONCLUSION

Selon la règle établie, la vérification externe des comptes des Bureaux de l'OUA, devrait s'inspirer de celle effectuée par la vérification interne. Il se trouve que s'agissant du bureau de New York, aucun rapport de vérification interne n'a été porté à ma connaissance .

Cependant j'ai pris possession dudit rapport dès mon arrivée à Addis Abeba qui reste conforme au mien surtout en ce qui concerne le solde créditeur en fin d'exercice.

Enfin, signalons que sur l'initiative de Son Excellence le Secrétaire Exécutif et en accord avec Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA, tous mes frais de séjour à New York ainsi que mes per diem pour la période considérée, ont été honorés par la Représentation de cette ville.

KOBLAVI K. ROBERT

  
Vérificateur Externe de l'OUA

CM/932(XXXII)

Add. 12

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR LE BUREAU

DE GENEVE

RAPPORT DU CONSEIL DES VERIFICATEURS EXTERNES SUR  
LA COMPTABILITE DE LA DELEGATION PERMANENTE  
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE  
A GENEVE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE  
CLOSE AU 31-5-78

Introduction

La comptabilité annuelle de la Délégation Permanente de l'OUA à Genève a été examinée conformément au disposition de la Section IX(3) du règlement financier de l'Organisation. Les livres et documents suivants ont été vérifiés :

- (i) Le journal des recettes et paiements
- (ii) Les relevés bancaires
- (iii) Les états d'apurements bancaires
- (iv) Les bordereaux de paiement,  
les recepissés et les correctifs
- (v) Les comptes du Grand Livre
- (vi) Les inventaires

Portée de la vérification

2. La vérification a porté sur les domaines de la gestion financière, des systèmes de comptabilité et des contrôles qui étaient considérés comme nécessaires à l'examen de la comptabilité. J'ai obtenu toutes les informations nécessaires et sous réserve des observations formulées dans le présent rapport je certifie que les comptes sont exacts.

Situation de la comptabilité

3. J'ai été frappé par le laissez-aller de la tenue des comptes. Le journal des recettes et paiements est constitué par des feuilles volantes conservées avec d'autres documents. Il n'existe pas de comptes du grand livre si ce n'est la comptabilité de la caisse de retraite et celle des avances à recouvrer. Ces derniers feront l'objet de commentaires au cours du présent rapport.

Comptes bancaires

4. Au cours de la période sous examen, 4 comptes bancaires ont été utilisés et avaient les soldes suivants au 31.5.78 (certifiés par la banque):

(a) Le compte de la Caisse de Retraite personnel non-statutaire	US\$	6.297.33
(b) Le compte de la caisse de retraite personnel statutaire		105.618.52
(c) Le compte de dépôt des loyers		5.780.83
(d) Le compte courant		56.671.54 D

5. Le compte courant n'avait pas seulement un solde débiteur mais on doit noter qu'il était à découvert pendant toute l'année comme on peut le voir ci dessous :

Mois	US \$	Solde de Chaque releve bancaire	US \$	Solde du livre de caisse
Juin		91.645.74 D		91.645.74 D
Juillet		31.805.40 D		41.588.94 D
Août		37.996.83 D		37.996.84 D
Septembre		42.967.79 D		42.967.79 D
Octobre		16.458.33 D		16.625.15 D
Novembre		45.305.58 D		57.703.65 D
Decembre		36.032.86 D		36.032.83 D
Janvier		66.433.52 D		70.066.66 D
Fevrier		56.201.09 D		56.201.09 D
Mars		81.257.40 D		85.743.45 D
Avril		114.643.54 D		115.458.55 D
Mai		56.671.54 D		70.716.80 D

6. Les frais d'opérations bancaires pour l'année budgétaire se sont élevés à 3 231.20 dollars américains dont 2.268.20 dollars américains représentaient les intérêts de la banque sur les découverts. Au cours de l'exercice, le bureau a eu des facilités de découvert s'élevant à 200.000 Francs Suisses (83.333.33 dollars américains). Cette somme a été tellement dépassée en Avril/Mai que la banque a menacé de ne pas honorer les ordres de paiement jusqu'à ce que ces découverts soient remboursés.

Budget

7. Le montant des crédits alloués s'est élevé à 489.278 dollars américains pour l'exercice en cours. Les dépenses totales comme le montre l'état des dépenses au 31-5-78 s'élevaient à 406.095.53 dollars américains\*. Ceci ne correspond pas au montant des dépenses annuelles dont le détail figure ci-dessous :

Juin 1977	US \$	42.365.90
Juillet 1977		29.335.11
Août 1977		28.052.97
Septembre 1977		35.213.73
Octobre 1977		29.237.99
Novembre 1977		44.359.84
Décembre 1977		27.287.31
Janvier 1978		34.186.96
Février 1978		34.994.25
Mars 1978		29.106.30
Avril 1978		29.844.40
Mai 1978		<u>41.777.44</u>
	US \$	<u><u>405.752.20</u></u>



8. Les dépassements de dépenses s'élèvent à 49.099.38 dollars américains se répartissent sur 9 codes comme le montre le tableau ci-après :

<u>Code</u>	<u>Credits ouverts</u>	<u>Dépenses totales y compris les engagements</u>	<u>Dépassement de dépenses</u>
100(a)	\$ 77.695.00	\$ 96.565.52	\$ 18.870.52
201	6.433.00	18.744.60	12.311.60
207	5.000.00	7.026.62	2.026.62
208	12.000.00	18.946.20	6.946.20
500	3.000.00	8.580.71	580.71
601	350.00	4.229.80	3.879.80
603(ii)	5.000.00	6.848.84	1.848.84
608	1.500.00	2.455.09	955.09
706	7.000.00	8.680.00	1.680.00
			<u><u>49.099.38</u></u>

\* voir l'état des crédits et des dépenses (Annexe I)

9. Je voudrais faire les commentaires suivants en ce qui concerne les dépassements de dépenses mentionnés ci-dessus :

- (a) Code 601 - Frais d'opérations bancaires : A la fin du 1<sup>er</sup> mois de l'année budgétaire ce code avait un découvert de 288 dollars américains. Etant donné qu'au cours de l'année des frais supplémentaires d'opérations bancaires devaient être effectués, l'on ne comprend pas pourquoi des mesures n'ont pas été prises pour approvisionner ce compte.
- (b) Code 201 - Frais de voyage à l'occasion des congés dans les foyers : Ce code avait également un dépassement de 1591.60 dollars américains à la fin du mois de juillet. L'on disposait donc de suffisamment de temps pour l'approvisionnement. En outre les dépenses au titre de ce code devaient être facilement prévisibles. Je ne comprends donc pas pourquoi les dépenses réelles sont le triple du montant alloué.
- (c) Code 201: Frais de voyage à l'occasion des congés dans les foyers  
Code 208: Régime de prestations médicales OUA  
Code 601: Frais d'opérations bancaires

Une somme de 13.105 dollars américains a été engagée au titre de ces codes. On doit noter qu'il y a eu des découverts à la fin du mois de mai 1978 et on ne comprend pas la logique qui se cache derrière les engagements et les fonds non disponibles. Je n'ai pas pu vérifier comment on était parvenu à la somme de 10.720 dollars américains engagée au titre du Code 201 mais je doute que le montant représente les arriérés dus pour les voyages faits au cours de l'exercice 77-78. De plus, d'après les réponses que j'ai obtenues, l'un m'a informé que les 1000 dollars américains engagés au titre du code 601 constituaient l'évaluation des commissions bancaires que la banque vraisemblablement allait faire payer en Juin 1978. A mon avis il s'agit de commissions qui auraient dû figurer au budget de l'année 78/79 et on aurait dû en tenir compte lors de la préparation du budget 78/79.

Revenus

10. Ils se sont élevés à 494.525.73 dollars américains et sont ventilés comme suit :

Subventions du Secretariat Général	US \$ 494.139.37
Sommes diverses	386.36
	<u>US\$ 494.525.73</u>

11. A défaut de comptes du grand livre, ces chiffres doivent être considérés avec beaucoup de précaution puisque l'on a observé des chiffres différents dans ce qui est considéré comme les comptes du Grand Livre. Un montant de 66.250 dollars américains ne figurait pas au code des subventions reçues. Bien que la rubrique des sommes diverses du mois de mai 78 indique que les sources diverses reçues pour une année s'élèvent à 386.36 \$, ce montant ne concorde pas avec les 425.67 \$ qui figurent à la rubrique des sources diverses

Avances à recouvrer

12. Les traitements versés avant la date prévue, pour quelle que raison que ce soit, doivent en tout premier lieu, figurer au code des avances et les recouvrements sont déduits de la feuille de paie du mois correspondant. Durant la vérification il y a eu des cas où les avances figuraient directement au code des émoluments.

Voici quelques exemples :

- (a) D.V. 4/6 en date du 10/6/77 Mr. A. Kamba a reçu son salaire du mois de juin, ceci figurait au code 100.
- (b) D/V. 5 /6 en date du 10/6/77 Mr. A. Kamba a perçu son salaire du mois de juillet, cette opération figurait en code 100.
- (c) D.V. 10/6 en date du 15/6/77. M. H.A. Abdalla a perçu son salaire du mois de juillet. Cette opération figurait au code 100.
- (d) D.V. 35/6 en date du 17/6/77 M.H.A. Abdalla a perçu son salaire du mois d'août. Cette opération figurait au code 100.

13. La tenue des comptes du Grand Livre où sont consignées les avances laissait assez à désirer. J'ai dû demander au comptable d'expliquer certaines entrées et bon nombre d'entre elles étaient juste griffonnées et je doute qu'elles aient été consignées au moment de la transaction.

Le comptable a insisté sur la bonne tenue de ses livres et notre désaccord n'a fait que me convaincre qu'il n'était pas très versé dans la comptabilité. C'est pourquoi je ne me trouve pas à même de certifier que les avances à recouvrer que j'ai examinées soient exactes à la fin de l'année budgétaire. Voici le détail:

Noms	Avances de Salaire	Prêt Voiture	Avances pour frais de mission	Avances Diverses
Mr. E. Mlamba		\$ 1.125.00		
Mr. M. KAMBA			\$ 260.00	
Secretariat Général				\$ 952.00
<b>Total</b>		<b>\$ 1.125.00</b>	<b>\$ 260.00</b>	<b>\$ 952.00</b>

#### Conclusion

14. Les Vérificateurs internes et externes ont fait des commentaires assez défendables sur la comptabilité du bureau de Genève. Les membres du comité consultatif se sont montrés inquiets de la situation financière de ce bureau. Le Secrétariat Général à Addis Abeba et le Secrétariat Exécutif à Genève connaissent les problèmes qui se posent au sein de ce bureau. Il faut donc absolument que des mesures soient prises pour remédier à cet état de choses. En raison des problèmes complexes qui se posent au niveau de la comptabilité on devrait penser sérieusement à remettre en question les capacités du comptable.

15. Enfin, je voudrais exprimer mes remerciements aux membres du personnel du Bureau de Genève pour l'esprit de coopération dont ils ont fait montrer durant mon séjour.

M.B. MASISI  
VERIFICATEUR EXTERNE, BOTSWANA

18 Octobre 1978

O.U.A. GENEVE

ETAT DES DEPENSES AU 31.5.78

MOIS DE MAI 1978

Code	Libellé	Montant figurent au budget \$ EU	Dépenses totales \$ EU	Solde \$ EU	Engagements \$ EU	Solde net \$ EU	Remarques
100	Emoluments du personnel	135.090,00	107.170,58	27.919,42	-	27.919,42	
100(a)	Dévaluation du dollar américain	77.695,00	96.565,52	(18.870,52)	-	(18.870,52)	Dépassement de dépenses
102	Assistance temporaire	3.000,00	-	3.000,00	-	3.000,00	
	TOTAL DU CHAPITRE I	215.785,00	203.736,10	12.048,90	-	12.048,90	
201	Frais de voyage à l'occasion de congés dans les foyers	6.433,00	8.024,60	( 1.591,60)	10.720,00	(12.311,60)	" " "
204	Allocations de charge de famille	7.000,00	3.375,20	3.624,80	-	3.624,80	
205	Indemnité de logement	34.560,00	24.000,00	10.560,00	-	10.560,00	
206	Caisse de retraite	21.040,00	19.336,70	1.703,30	-	1.703,30	
207	Système d'assurance	5.000,00	7.026,62	(2.026,62)	-	(2.026,62)	" " "
208	Régime de prestations médicales	12.000,00	17.561,20	(5.561,20)	1.385,00	(6.946,20)	" " "
212	Indemnité de frais d'études	46.500,00	10.830,47	35.669,53	-	35.669,53	
213	Indemnité d'ajustement de poste	51.010,00	39.943,65	11.066,35	-	11.066,35	
	TOTAL DU CHAPITRE II	183.543,00	130.098,44	53.444,56	12.105,00	41.339,56	
300	Frais de voyage en mission	15.000,00	5.574,08	9.425,92	-	9.425,92	
	TOTAL DU CHAPITRE III	15.000,00	5.574,08	9.425,92	-	9.425,92	
	TOTAL REPORTE	414.328,00	339.408,62	74.919,38	12.105,00	62.814,38	

Code	Libellé	Montant figurant au budget \$ EU	Dépenses totales \$ EU	Solde \$ EU	Engagements \$ EU	Solde net \$ EU	Remarques
	SOLDE REPORTE	414.328,00	339.408,62	74.919,38	12.105,00	62.814,38	
400	Loyer des locaux	24.000,00	22.548,12	1.451,88	-	1.451,88	
401	Entretien des véhicules	3.000,00	681,19	2.318,81	-	2.318,81	
402	Entretien du matériel	1.500,00	1.002,51	494,49	-	494,49	
403	Entretien des locaux	2.000,00	1.352,39	647,61	-	647,61	
404	Services publics (eau, électricité)	1.500,00	469,02	1.030,98	-	1.030,98	
406	Assurances des véhicules	2.000,00	1.759,16	240,84	-	240,84	
	TOTAL DU CHAPITRE IV	34.000,00	27.812,39	6.187,61	-	6.187,61	
500	Communications	8.000,00	8.580,71	(580,71)	-	(580,71)	Dépassement de dépenses
	TOTAL DU CHAPITRE V	8.000,00	8.580,71	(580,71)	-	(580,71)	" " "
600	Papeterie et fournitures de bureau	4.000,00	2.244,05	1.755,95	-	1.755,95	
601	Commissions bancaires	350,00	3.229,80	(2.879,80)	1.000,00	(3.879,80)	" " "
603(i)	Réceptions officielles	1.300,00	605,72	694,28	-	694,28	
603(ii)	Réception pour la Journée de l'OUA	5.000,00	6.848,84	(1.848,84)	-	(1.848,84)	" " "
604	Commodités pour le personnel	300,00	-	300,00	-	300,00	
605	Livres pour la bibliothèque	1.000,00	80,42	919,58	-	919,58	
606	Journaux et périodiques	1.500,00	499,33	1.000,67	-	1.000,67	
607	Fournitures et services divers	2.000,00	364,21	1.635,79	-	1.635,79	
608	Impressions de documents	1.500,00	2.455,09	(955,09)	-	(955,09)	" " "
	TOTAL DU CHAPITRE VI	16.950,00	16.327,46	622,54	1.000,00	(377,46)	
	TOTAL REPORTE	473.278,00	392.129,18	81.148,82	3.105,00	68.043,82	

ETAT DES DEPENSES AU 31.5.78

MOIS DE MAI 1978

Code	Libellé	Montant figurant au budget \$ EU	Dépenses totales \$ EU	Solde \$ EU	Engagements \$ EU	Solde net \$ EU	Remarques
	SOLDE REPORTE	473.278,00	392.129,18	81.148,82	13.105,00	68.043,82	
703	Matériel de bureau	8.000,00	4.428,85	3.571,15	-	3.571,15	
706	Achat d'une voiture de fonctions	7.000,00	8.680,00	(1.680,00)	-	(1.680,00)	Dépassement de dépenses
707	Services de presse	1.000,00	857,50	142,50	-	142,50	
	TOTAL DU CHAPITRE VII	16.000,00	13.966,35	2.033,65	-	2.033,65	
	TOTAL GENERAL	489.278,00	406.095,53	83.182,47	13.105,00	70.077,47	

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1978-02

# Report of the Board of External Auditors on:

Organization of African Unity

African Union

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9975>

*Downloaded from African Union Common Repository*